



AGRESTE Grand Est



Juin 2018

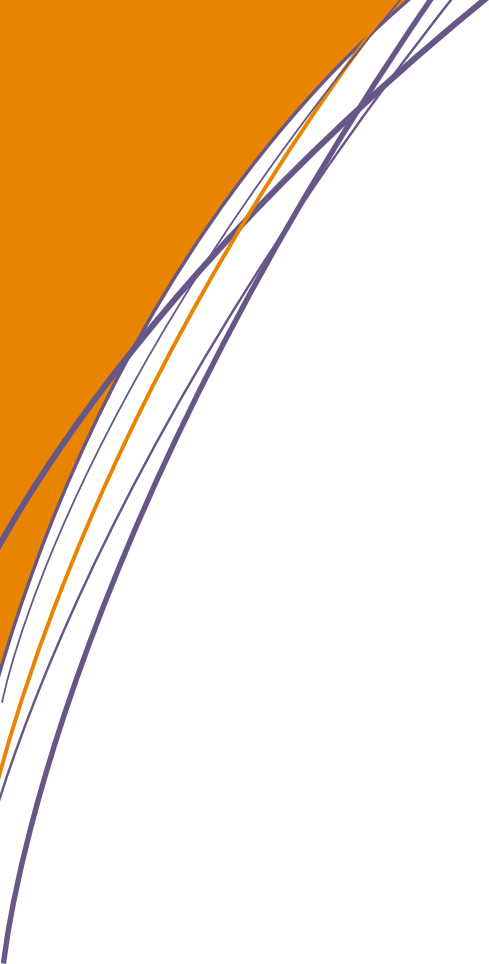


Panorama agricole, agroalimentaire et forestier de la région Grand Est 2017



Direction Régionale de l'Alimentation,
l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information
Statistique et Économique





Avant-propos



Des données, des commentaires, des illustrations au service des problématiques agricoles du Grand Est

Le Service Régional de l'Information Statistique et Économique dresse un panorama de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la région du Grand Est. Il vient compléter l'Atlas cartographique déjà diffusé fin 2016, toujours en ligne sur le site de la DRAAF.

Ces travaux présentent, grâce à de nombreuses sources, un portrait précis et actualisé de l'agriculture régionale sur l'essentiel de ses composantes. Il s'agit d'un panorama 2017, basé sur les données les plus actualisées qui sont celles de 2016, pour l'essentiel, et de 2015 pour les données économiques. L'œuvre est ici collective et que tous les contributeurs soient remerciés pour leur participation.

Six grands thèmes sont passés au crible. Le «territoire» est décrit au travers de l'occupation du sol, de la surface agricole utile, de la forêt, du climat et de quelques zonages clés. L'«agriculture» apporte un regard sur les productions végétales et animales, sur la dimension qualitative de nos productions (signes officiels, agriculture biologique), sur les exploitations et leurs emplois ainsi que sur l'économie. L'«industrie agroalimentaire» inventorie les différents secteurs de transformation d'un point de vue établissements et emplois. L'«activité forestière» s'étend de la filière amont avec la récolte et le sciage jusqu'à la transformation. Et, enfin, l'«enseignement agricole» et le «transfrontalier» décrivent respectivement les effectifs scolarisés, d'une part, et l'insertion du Grand Est dans une plus vaste région européenne.

Ce panorama ne prétend pas être le reflet exhaustif des préoccupations régionales mais, en plus des données publiées, permet de présenter le potentiel d'investigation d'un point de vue technique (exploitation des données, cartographie...) et d'un point de vue des données disponibles pour y répondre. Les compléments ou les développements souhaités a posteriori par les lecteurs seront d'autant plus appréciés pour construire ensemble des analyses plus fines.

Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Sylvestre CHAGNARD



Sommaire



Données de Cadrage	6-7
--------------------------	-----

Le territoire

➤ L'occupation du sol : répartition du territoire.....	8-9
➤ La surface agricole utile : répartition de la SAU.....	10-11
➤ La forêt - Répartition forestière.....	12-13
➤ Le climat.....	14-15
➤ Les zonages d'aides agricoles : spécificités territoriales = les zonages comme impact sur les aides.....	16-19

L'agriculture

➤ Les productions végétales :		
• céréales	20-21	
• oléagineux et protéagineux.....	22-23	
• cultures industrielles.....	24-25	
• prairies.....	26-27	
• vignes.....	28-29	
• fruits et légumes.....	30-31	
➤ Les productions animales :		
• production bovine.....	32-35	
• production ovine.....	36-37	
• production porcine.....	38-39	
• production avicole.....	40-41	
• production caprine.....	42	
• production apicole.....	43	
➤ Les signes de qualité :		
• productions sous signe de qualité.....	44-45	
• agriculture biologique.....	46-47	
➤ Les exploitations :		
• structures.....	48-51	
• emploi agricole.....	52-53	
➤ L'économie :		
• revenus.....	54-55	
• aides agricoles.....	56-59	
• comptes de l'agriculture.....	60-61	
• valeur des terres.....	62-63	



Sommaire



L'industrie agroalimentaire

➤ Les établissements : • tous secteurs.....	64-65
et l'emploi	
• boissons.....	66-67
• autres produits.....	68-69
• lait.....	70-71
• viande.....	72-73

L'activité forestière

➤ Les établissements : l'emploi.....	74-79
➤ La récolte	80-81
➤ Le sciage.....	82-83

L'enseignement agricole

➤ L'enseignement agricole.....	84-85
--------------------------------	-------

Le transfrontalier

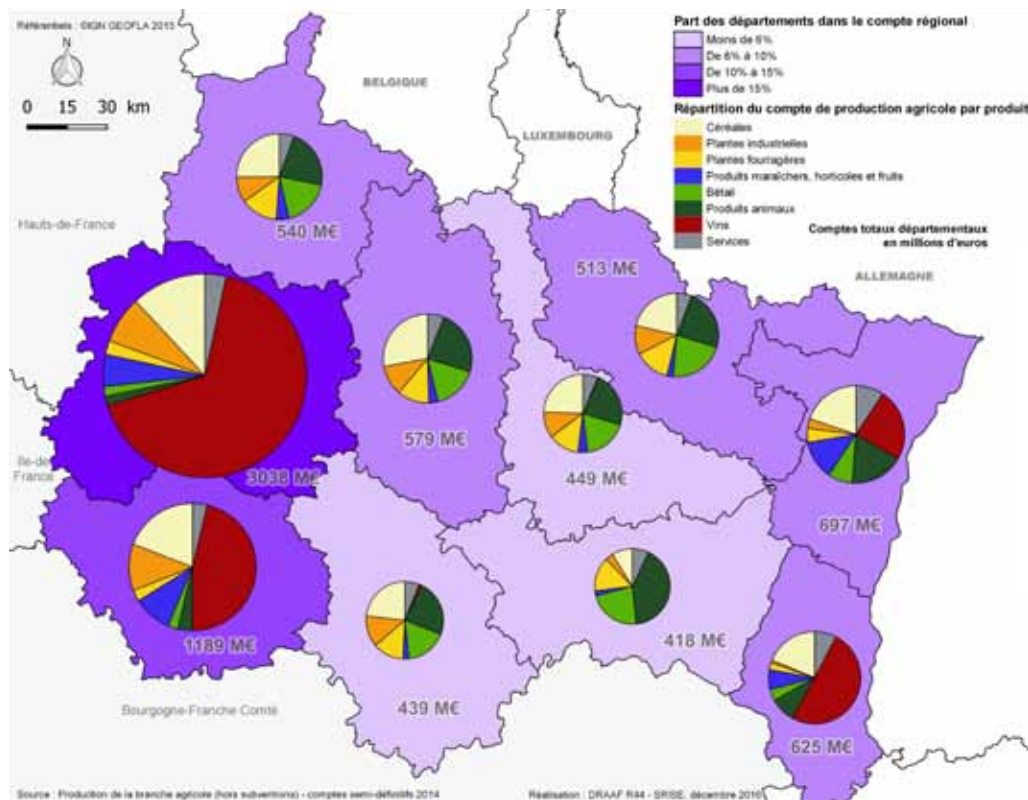
➤ France, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse.....	86-87
--	-------

Glossaire.....	88-89
----------------	-------



Les comptes de l'agriculture

CADRAGE



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les trois anciennes régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine forment la nouvelle région Grand Est. Quatre de ses dix départements sont vitivincicoles et tirent du quart au deux tiers de leurs revenus agricoles du vin. Les six autres départements sont tournés vers l'élevage avec en complément de 1/6 à 1/3 en productions céréalières et de plantes industrielles.

	Région Grand Est	% de la France Métropolitaine et Corse	Rang France Métropolitaine et Corse
Populations légales millésimées 2014 entrent en vigueur le 1 ^{er} janvier 2017	5 554 645	9%	6
Surface totale (ha)	5 772 052	11%	4
SAU (ha)	3 062 088	11%	4
Surfaces boisées et peupleraies en plein y compris haies et alignements d'arbres (ha)	1 980 355	12%	4
Surface toujours en herbe (ha)	765 537	10%	5
Sols artificialisés (ha)	501 227	10%	4

Sources : INSEE, Agreste - SAA 2016



Données de cadrage

Productions végétales

	Céréales (sauf riz)	Blé tendre	Orge et escourgeon	Maïs (grain et semence)	Maïs fourrage et ensilage (plante entière)	Colza et navette	Pois protéagineux	Betteraves industrielles	Pommes de terre
Surface en ha	1 365 911	722 756	43 880	173 715	135 910	322 985	46 310	97 886	19 335
Production en tonnes	7 699 172	3 589 730	2 363 518	1 625 736	1 346 271	944 364	97 884	9 121 512	778 771
Rang national en surface	1	2	1	2	4	1	1	2	2

Source : Agreste - SAA 2016

Surface en ha	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges
Céréales	113 650	208 100	291 005	127 500	116 480	156 470	122 760	106 537	78 884	44 525
Blé tendre	65 120	109 440	168 500	67 280	71 020	84 900	76 760	33 789	19 007	26 940
Colza et navette	22 030	52 710	75 230	40 770	71 020	84 900	76 760	2 610	1 370	8 910
Betteraves industrielles	10 200	23 770	56 940	70	20	140	20	5 650	1 076	0
Pommes de terre	1 560	6 590	9 380	5	130	200	150	980	300	40

Source : Agreste - SAA 2016

Productions animales

	Vaches laitières	Toutes vaches	Total bovins de moins de 1 an	Ensemble espèce bovine	Ensemble espèce porcine	Ensemble espèce caprine	Ensemble espèce ovine	Poulets de chair (y compris coqs et coquelets)	Œuf de consommation (en milliers)	Lait en milliers hl
Effectif en têtes	321 405	616 301	463 188	1 710 334	355 112	10 689	351 729	5 651 000	495 180	22 213
Rang national en effectif	5	8	7	7	8	10	5	8	7	5

Source : Agreste - SAA 2016

Effectifs en têtes	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Vaches	91 090	22 055	22 727	74 174	68 969	83 962	96 275	89 740	43 328	23 981
Bovins de moins de 1 an	73 167	14 472	18 581	55 151	52 292	63 315	72 571	65 952	31 035	16 652
Ensemble bovins en têtes	267 978	54 837	68 033	208 625	193 518	226 573	259 046	256 600	115 683	59 441
Poules pondeuses d'œufs de consommation	348 000				471 000				1 029 000	
Poulets de chair (mâles et femelles) et coquelets	3 332 000				464 000				1 855 000	

Source : Agreste - SAA 2016



L'occupation du sol

Répartition du territoire

Le Grand Est est une région à dominante agricole (54 % des surfaces en 2015), légèrement supérieure au niveau national (51 %). La Marne et l'Aube sont les départements les plus agricoles, principalement des terres cultivées. Les départements alsaciens sont les plus artificialisés de la région tandis que les Vosges, grâce aux forêts, possèdent le plus d'espaces naturels. Entre 2006 et 2015, la région Grand Est a perdu 30 000 hectares (ha) de terres agricoles, soit 0,5 % du territoire régional, contre 1,1 % au plan national. Cette baisse est, avec la région Bourgogne-Franche-Comté, la plus faible de toutes les régions métropolitaines.

Sur cinq ans entre 2010 et 2015, la région Grand Est a perdu 17 000 hectares de terres agricoles, soit 0,3 % du territoire régional, mais de manière assez différenciée selon les départements.

C'est précisément dans les départements les plus agricoles, la Marne et l'Aube, que les pertes de terres agricoles sont les plus fortes, avec une artificialisation qui se poursuit et s'accélère même (supérieure à + 10 % en cinq ans). Depuis 1997, la Marne a connu un recul régulier de ses terres agricoles à un rythme constant : 1 % de terres agricoles en moins tous les cinq ans, aussi bien les terres cultivées que les prairies. En Lorraine, dans la Meuse, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, si l'artificialisation progresse encore (entre + 5 % et + 7 %), le repli des terres agricoles semble s'être ralenti, voire stabilisé en fin de période.

La Haute-Marne et les Vosges connaissent, après plusieurs années de baisse, une stabilité de leurs espaces agricoles en dépit d'une progression des sols artificiels. La baisse des surfaces toujours en herbe et des prairies temporaires est compensée par la progression des terres cultivées.

Enfin, les deux départements des Ardennes et du Haut-Rhin se distinguent par une relative stabilité de leur artificialisation et une légère progression des zones agricoles, malgré une diminution les dernières années.

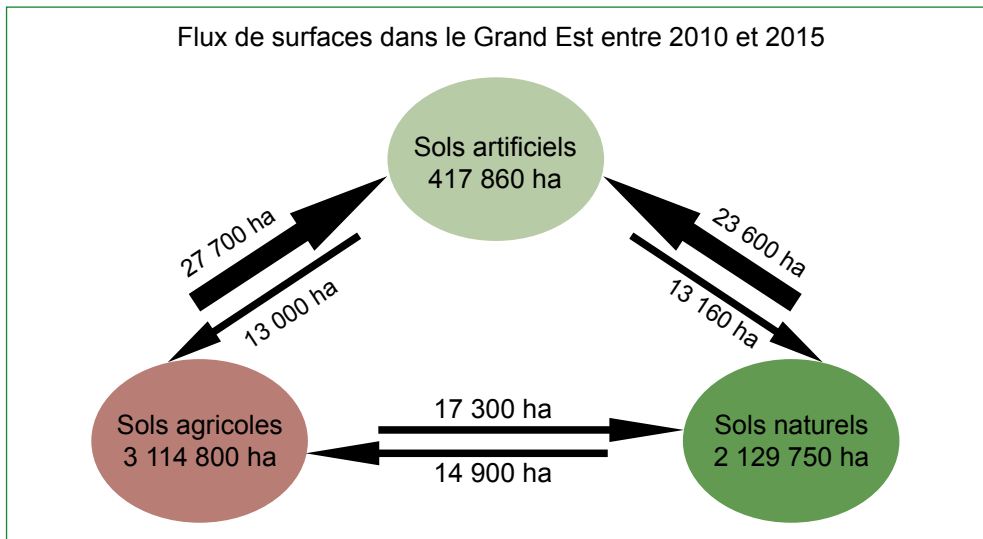
Le Bas-Rhin se différencie également avec une relative stabilité de ses espaces artificiels et agricoles.

Dans les départements alsaciens, après une forte déprise dans les années 2000 (- 5 % de terres agricoles et un quart de sols artificialisés en plus sur la décennie), la structure du territoire n'évolue plus.

Entre 2010 et 2015, le Grand Est a perdu 8 000 hectares de sols boisés et naturels, soit 0,1 % du territoire régional. Près de 15 000 hectares de ses sols naturels ont été perdus au profit de terres agricoles contre plus de 17 000 hectares dans le sens inverse. Dans le même temps, le territoire régional a gagné 25 000 hectares de sols artificialisés. Sur les 51 000 hectares nouvellement artificialisés en 2015, 54 % étaient des terres agricoles en 2010. Inversement, seuls 26 000 hectares de terres artificielles en 2010 ne le sont plus, devenues pour moitié des espaces agricoles.

TERRITOIRE

Flux de surfaces dans le Grand Est entre 2010 et 2015



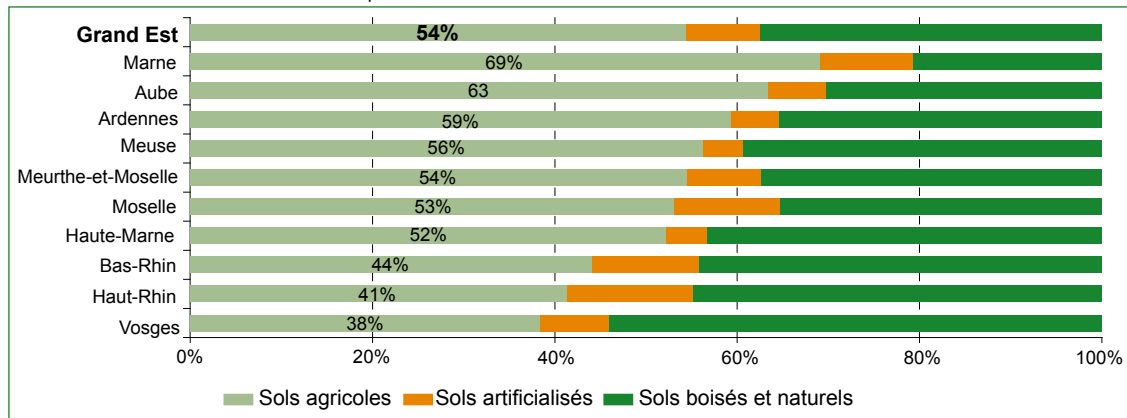
Source : Agreste - Teruti-Lucas



L'occupation du sol

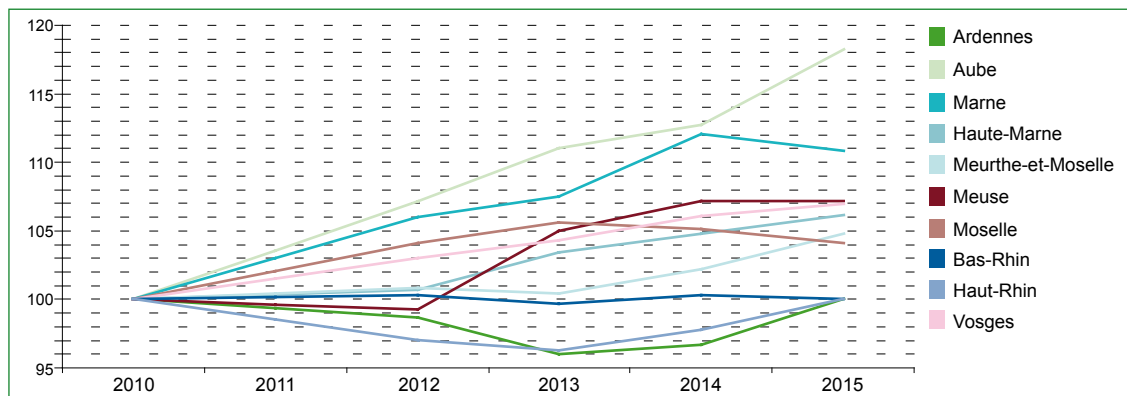
Répartition du territoire

Occupation du sol dans le Grand Est en 2015 - Teruti-Lucas



Source : Agreste - Teruti-Lucas

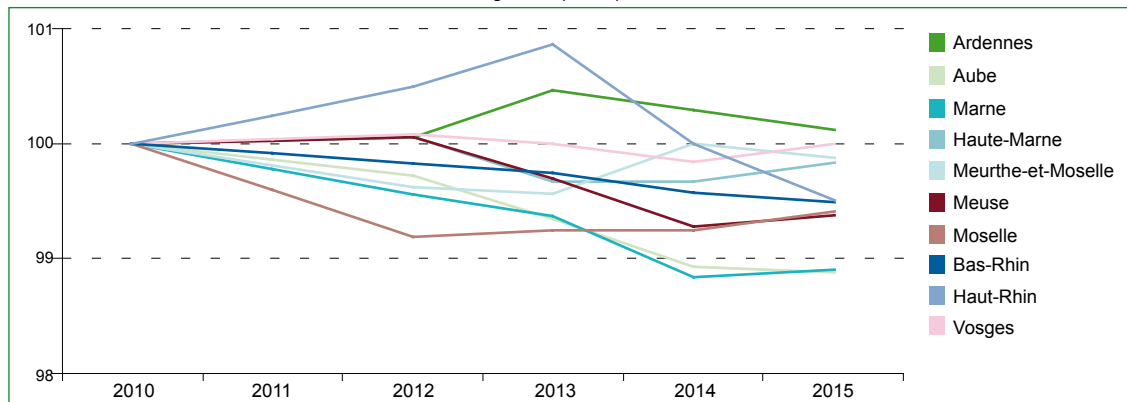
Évolution des surfaces artificialisées par département dans le Grand Est



Source : Agreste - Teruti-Lucas

Indice base 100 en 2010 : l'écart à 100 de la valeur sur une année donne l'évolution en % entre cette année et 2010

Évolution des surfaces agricoles par département dans le Grand Est



Source : Agreste - Teruti-Lucas

Indice base 100 en 2010 : l'écart à 100 de la valeur sur une année donne l'évolution en % entre cette année et 2010



La surface agricole utilisée

Répartition de la SAU

La région Grand Est couvre 5,772 millions d'hectares, soit 10,5 % de la surface métropolitaine française. La Surface Agricole Utilisée (SAU) couvre 52,2 % de cette surface totale, soit également 10,5 % de la SAU nationale. La SAU champardennaise représente 60 % de sa superficie totale, en Lorraine, c'est 48,3 % et 40 % en Alsace. 45 % de cette SAU régionale est consacrée aux céréales, 11,5 % aux oléagineux et 4,4 % aux cultures industrielles. Un peu moins qu'un quart de la SAU est couvert par des Surfaces Toujours en Herbe (STH) et 4,8 % par des prairies artificielles et temporaires. Les vignobles couvrent 1,6 % de cette SAU, soit 2 % en Champagne-Ardenne et 4,8 % en Alsace.

Les surfaces boisées occupent 34,3 % de la superficie totale régionale.

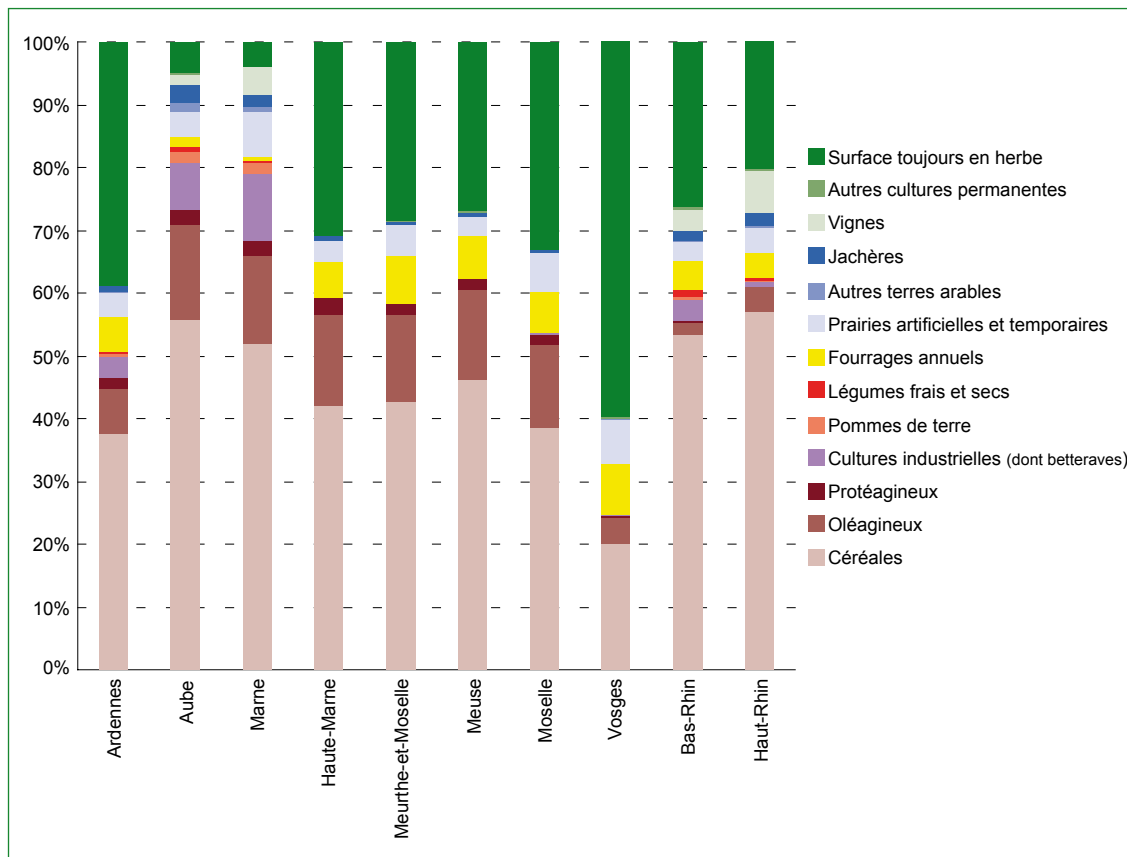
La Champagne-Ardenne représente 51 % de la SAU régionale et les terres arables couvrent 81,5 % de cette SAU. C'est une terre de céréales (48 % de sa SAU), mais également d'oléagineux (13 %), de cultures industrielles (7,9 %), notamment betteraves et pommes de terre.

Avec 38 % de la SAU régionale, la Lorraine se caractérise par une agriculture de polyculture-élevage, près des 2/3 de sa SAU en terres arables et un peu plus d'un tiers en STH.

L'Alsace, avec 11 % de la SAU régionale, est la région ayant le plus fort pourcentage de ses surfaces consacrées aux céréales (55 % de sa SAU) ainsi qu'aux surfaces boisées (41 % de sa superficie totale). 71 % de sa SAU est consacrée aux cultures non permanentes.

TERRITOIRE

Répartition de la SAU selon le type de culture en 2016



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2016.



La surface agricole utilisée

Répartition de la SAU

La surface agricole utilisée dans le Grand Est

Produit (surfaces en ha)	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinq 2011-2015	France Métropole 2016
Céréales (y compris semences)	1 365 821	1 374 090	1 355 854	9 533 401
Oléagineux (y compris semences)	346 952	352 760	352 771	2 262 949
Protéagineux (y compris semences)	51 521	44 210	34 644	301 498
Betteraves industrielles (non compris semences)	97 886	91 080	93 599	405 214
Plantes à fibres (y compris semences)	6 700	6 370	5 077	102 349
Cultures industrielles diverses (non compris semences)	1 986	1 576	1 839	6 639
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	6 265	7 065	7 368	41 992
Pommes de terre (y compris plants)	19 335	18 335	17 283	178 871
Légumes frais (non compris semences)	6 399	6 362	6 670	205 027
Légumes secs	1 936	1 942	1 980	29 579
<i>dont maraîchage (pommes de terre, légumes frais et secs)</i>	1 092	1 092	1 035	34 138
Fleurs et plantes ornementales	363	363	362	8 430
Semences et plants divers	4 743	4 743	4 500	70 438
Choux, racines et tubercules fourragers	290	382	283	11 302
Fourrages annuels	140 428	148 690	134 892	1 493 918
Prairies artificielles et temporaires	144 565	142 341	144 163	3 220 743
Jardins et vergers familiaux des exploitants	1 387	1 387	1 387	15 536
Jachères	35 310	32 915	34 933	476 776
TERRES ARABLES	2 231 887	2 234 611	2 197 605	18 364 712
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	3 707	3 707	3 701	175 642
Vignes	48 192	48 186	48 305	782 736
Pépinières ligneuses	823	823	823	15 002
Cultures permanentes autres (oseraies, canne de Provence)	384	375	375	13 290
CULTURES PERMANENTES hors STH	53 106	53 091	53 204	986 670
Surfaces toujours en herbe des exploitations	731 264	734 746	762 734	7 494 794
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS	3 016 257	3 022 448	3 013 543	26 846 176
Jardins et vergers familiaux des non exploitants	12 490	12 590	12 690	139 836
Surfaces toujours en herbe (STH) hors exploitations (collectifs et hors champ)	34 273	25 609	38 638	1 737 874
SAU hors département des exploitations	84 613	84 481	101 449	922 703
SAU du département des exploitations	83 681	84 402	103 471	916 359
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DU DÉPARTEMENT	3 062 088	3 060 568	3 066 893	28 717 542

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2011 à 2016.



La forêt

Répartition forestière

Avec 1,91 million d'hectares de forêt, la région Grand Est totalise près de 12 % de la surface forestière métropolitaine. C'est la quatrième région la plus boisée de France, après Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. Non seulement la région fait partie des régions les plus étendues, mais aussi son taux de boisement est supérieur à la moyenne nationale.

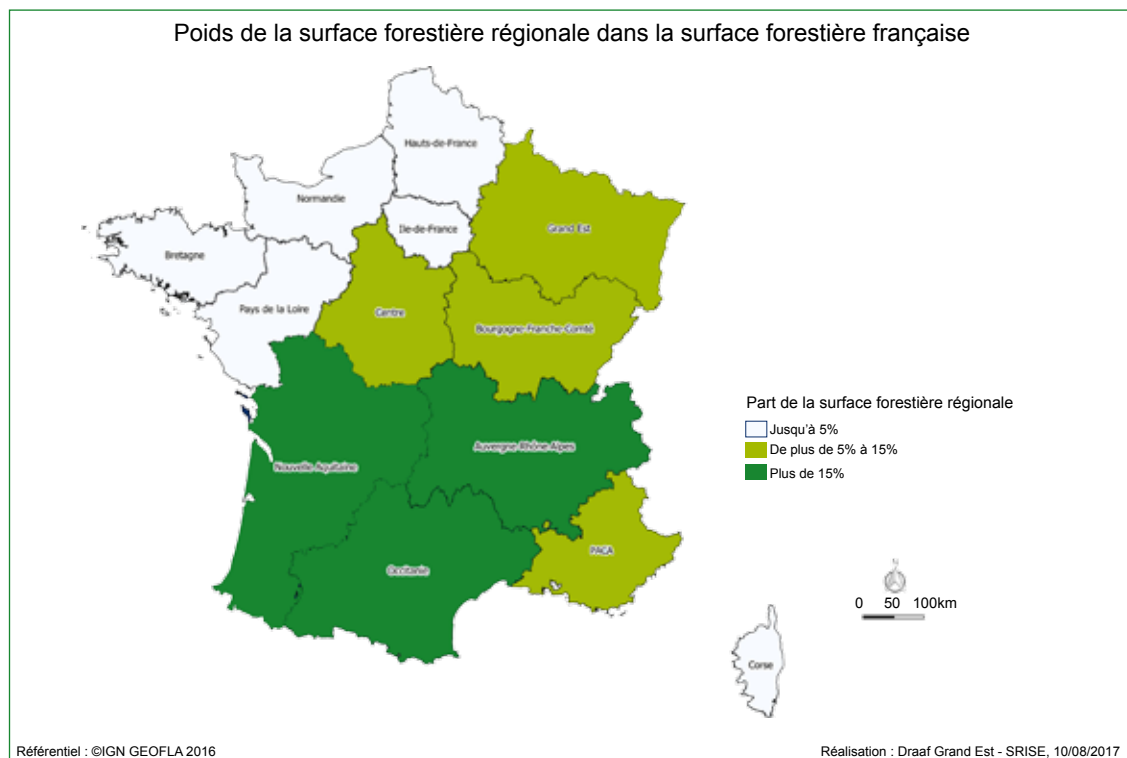
En effet, le tiers de la surface régionale est couvert de forêt (30 % au niveau France métropolitaine). Cependant, la répartition du boisement est très contrastée au sein de la région.

Le flanc ouest est le moins couvert par la forêt, avec l'Aube et la Marne, département de la région le moins boisé (19 %), alors que le département des Vosges est dans le peloton de tête des départements français avec un taux de boisement de 50 %, lié à la présence du relief.

Si la forêt est aux trois quarts privée en France, en Grand Est, la forêt publique y est majoritaire (59 %), particulièrement sur le flanc est de la région avec les anciennes régions lorraine et alsacienne. Le Grand Est est la région métropolitaine où cette part de forêt, dite soumise (domaniales et communales) est la plus élevée. Les départements du Bas-Rhin (73 %) et du Haut-Rhin (74 %) sont ceux où la part des forêts soumises est la plus élevée. A contrario, dans les départements situés sur le flanc ouest de la région, la part des forêts soumises est en deçà de la moyenne régionale. En Marne et Aube, seul le tiers des forêts est public.

Les essences les plus représentées en Grand Est sont feuillues (79 %) avec le chêne et le hêtre en plaine, ce dernier y représente près du quart du peuplement national. Les résineux sont plus présents sur le flanc est de la région dans le massif vosgien, avec le sapin pectiné et l'épicéa commun. A contrario, les Vosges sont le département où la part du peuplement résineux est la plus élevée.

Le volume moyen de bois sur pied à l'hectare atteint 212 m³/ha dans le Grand Est, en raison notamment de l'importance de la forêt publique et des conditions de milieu plus favorables que dans le sud de la France. L'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est sont les trois régions où le volume de bois vivant est le plus important. En terme de production annuelle mesurée en m³ par hectare, le Grand Est est la troisième région métropolitaine avec 7,2 m³/ha/an.



Source : IGN, Inventaire forestier, campagnes 2009 à 2013



La forêt

Répartition forestière

Répartition de la surface forestière

	Surface totale IGN (ha)	Surfaces boisées (ha)	dont :	Forêts privées (en %)	Forêt soumise (en %)	Taux de boisement (en %)
Ardennes	526 000	153 000		53	47	29
Aube	603 000	150 000		67	33	25
Marne	820 000	156 000		67	33	19
Haute-Marne	626 000	251 000		46	54	40
Meurthe-et-Moselle	529 000	165 000		35	65	31
Meuse	624 000	231 000		31	69	37
Moselle	626 000	189 000		34	66	30
Bas-Rhin	480 000	180 000		26	74	37
Haut-Rhin	353 000	139 000		27	73	39
Vosges	590 000	298 000		38	62	50
Grand Est	5 777 000	1 912 000		41	59	33
France métropolitaine	55 169 500	16 543 000		74	26	30

Source : IGN, Inventaire forestier, campagnes 2009 à 2013

TERRITOIRE

Part de la surface forestière régionale

	Surface forestière (en ha)	Part surface forêt / France (en %)	Rang
Bretagne	395 000	2,4	11
Normandie	417 000	2,5	10
Pays de la Loire	364 000	2,2	12
Nouvelle-Aquitaine	2 842 000	17,2	1
Occitanie	2 639 000	16,0	2
PACA	1 544 000	9,3	6
Corse	507 000	3,1	8
Auvergne-Rhône-Alpes	2 514 000	15,2	3
Bourgogne-Franche-Comté	1 755 000	10,6	5
Grand Est	1 912 000	11,6	4
Centre	967 000	5,8	7
Île-de-France	260 000	1,6	13
Hauts-de-France	428 000	2,6	9

Source : IGN, Inventaire forestier, campagnes 2009 à 2013



Le climat

Un climat semi-continental

Le climat de la région Grand Est est en majeure partie de type semi-continental : les étés y sont chauds et les hivers y sont plutôt rudes, l'amplitude thermique entre l'été et l'hiver est importante et il y a peu de précipitations, car elles sont généralement sous forme de neige durant la période froide, et sous forme de pluies orageuses en été.

Le centre de la plaine d'Alsace, entre les Vosges et la Forêt-Noire, est également situé dans la zone climatique semi-continentale mais il est soumis à l'effet de foehn. Ce phénomène se traduit par une pluviométrie moindre et des températures plus élevées l'été. C'est dans cette zone entre le nord-est de la région mulhousienne jusqu'au sud-est de Strasbourg que se trouve le vignoble alsacien.

La partie ouest de la Champagne, du sud des Ardennes au sud de l'Aube, est soumise à un climat de type océanique dégradé, propice au vignoble champenois. Le climat océanique dégradé, caractéristique du Bassin Parisien, se traduit par des pluies plus faibles, des hivers moins doux et des étés moins frais, avec une amplitude thermique plus forte que dans le climat océanique. Le massif des Vosges et le Jura alsacien ont un climat sous influence montagnarde, avec des températures froides l'hiver, des pluies nombreuses et des étés plus frais.

TERRITOIRE

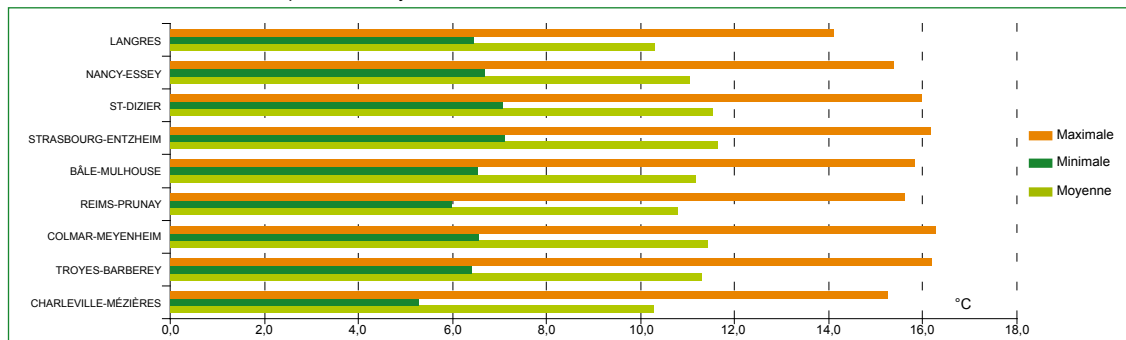
Depuis 2012, les températures moyennes ont globalement progressé dans toutes les stations. L'hiver 2015-2016 a été l'un des plus doux avec des températures moyennes supérieures à 4°C dans toutes les stations. Entre mai 2016 et mai 2017, les températures moyennes de Charleville-Mézières et Langres s'élevaient à 10°C (entre 5°C et 16°C pour les extrema) contre plus de 11,5°C pour Saint-Dizier et Strasbourg. L'année 2015 (et encore plus 2014) a été globalement plus chaude dans toute la région avec des moyennes entre 12°C et 12,5°C en Alsace et des pointes à plus de 30°C l'été 2015. Cependant, les températures minimales étaient particulièrement froides cette année avec en janvier 2017, - 5°C en Alsace, - 4°C à Nancy et Langres et - 3°C à Reims et Troyes, en deçà des moyennes de février 2013.

Avec plus de 800 mm par an, les précipitations sont les plus fortes à Charleville et Langres et les plus faibles à Strasbourg et Colmar (entre 500 et 700 mm). Du 25 mai au 6 juin 2016, un épisode de fortes pluies suivi de crues exceptionnelles a traversé la France, principalement dans le Centre et l'Île-de-France. Sur cinq jours, il est tombé entre 100 mm et 150 mm d'eau dans l'ouest de la Champagne ainsi que dans le nord de la Lorraine. Les records de chutes de pluie de juillet 2014 en Alsace ou en octobre 2013 dans l'Aube et la Haute-Marne (plus de 200 mm par endroits) n'ont cependant pas été battus.

Dans le Grand Est, ces fortes précipitations avec des cumuls mensuels supérieurs à 120 mm ont fait place à une période de forte sécheresse depuis l'été 2016 et des cumuls mensuels inférieurs à 60 mm. L'année 2016 a été particulièrement sèche avec des hauteurs cumulées inférieures à 700 mm dans presque toutes les stations, consécutivement à une année 2015 aussi peu arrosée en Champagne qu'en Alsace.

Les températures ont atteint des valeurs caniculaires entre le 23 et le 27 août 2016 avec des maximales entre 35°C et 38°C. Cette vague de chaleur tardive s'est poursuivie par une première quinzaine de septembre record : 33,4°C à Saint-Dizier et plus de 32°C à Epinal, Metz ou Verdun. S'en est suivi une période de sécheresse en fin d'année. En décembre 2016, il est tombé moins de 10 mm de pluies en Alsace et en Lorraine, aucun jour de pluie à Colmar. Entre 1 400 et 1 600 heures, l'ensoleillement plutôt faible en 2012 et 2013 s'est renforcé les années suivantes tout d'abord en Alsace et dans l'Aube puis à l'ensemble des stations entre mai 2016 et mai 2017 (plus de 1 800 heures d'ensoleillement et plus de 2 000 heures à Colmar et Mulhouse).

Températures moyennes, minimales et maximales selon les stations en 2016



Source : Météo France - Traitement SRISE



Le climat

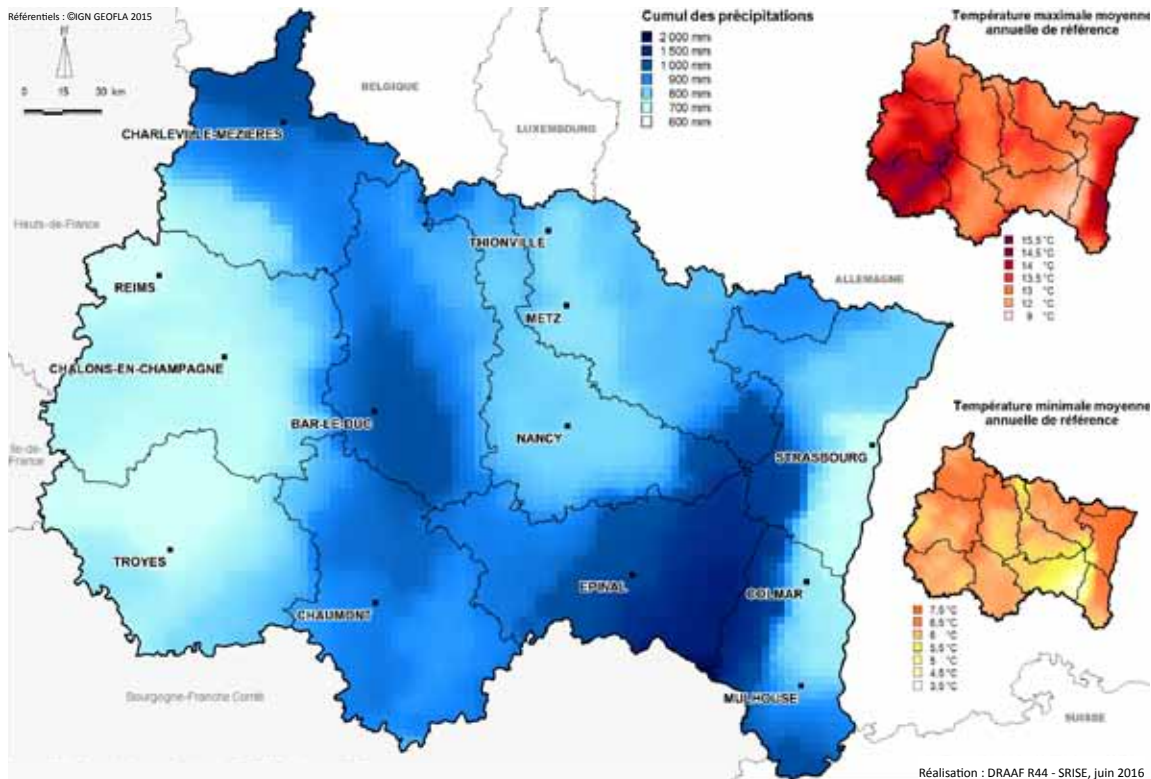
Un climat semi-continental

	Évolution des températures moyennes du Grand Est (°C)			Évolution du cumul des hauteurs de précipitations dans le Grand Est (mm)			Évolution du cumul des durées d'insolation (heures)		
	Normales 1981-2010	2016	Écart 2016 à la normale	Normales 1981-2010	2016	Écart 2016 à la normale	Normales 1981-2010	2016	Écart 2016 à la normale
Bâle - Mulhouse	10,7	11,2	0,5	773	896	122,9	1783	1714	-68,8
Charleville-Mézières	9,6	10,3	0,7	958	820	-138,4	1516	1533	17,4
Colmar - Meyenheim	10,9	11,4	0,5	607	620	13,2	1799	1799	0,0
Langres	9,7	10,3	0,6	895	1071	175,7	1703	1653	-50,2
Metz	10,7	10,5	-0,2	756	704	-52,0	1640	n.d	n.d
Nancy-Essey	10,4	11,0	0,6	775	755	-19,9	1665	1619	-46,3
Reims-Prunay	10,6	10,8	0,2	628	616	-11,6	1701	1705	3,7
Saint-Dizier	11,2	11,6	0,4	844	807	-37,0	1727	1674	-52,9
Strasbourg-Entzheim	10,9	11,7	0,8	665	730	65,3	1693	1625	-67,9
Troyes-Barbère	10,8	11,3	0,5	645	721	76,1	1816	1712	-103,9

Source : Météo France - Traitement SRISE

TERRITOIRE

Précipitations et températures moyennes annuelles de référence 1976-2005



Source : Météo France (site data.gouv.fr) données 1976-2005 - traitement SRISE



Les zonages d'aides agricoles

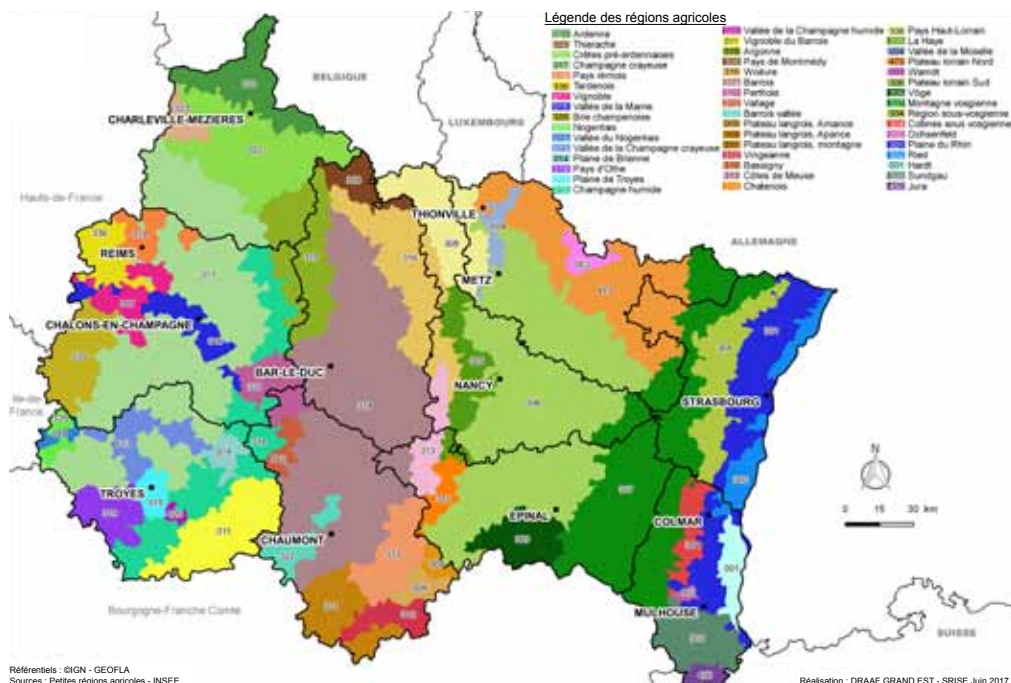
Les régions agricoles

Les Régions Agricoles (RA) sont des régions ayant une même vocation agricole dominante. Délimitées par l'Insee en 1946, la dernière actualisation date de 1981. Les Petites Régions Agricoles (PRA) sont les intersections des Régions Agricoles avec les départements.

Les 46 régions agricoles et 70 petites régions agricoles du Grand Est, de tailles très variables, sont marquées par de fortes spécificités productives. Ainsi, la Champagne crayeuse est la plus étendue de toutes et plus de 80 % de sa surface est agricole. En grandes cultures, dans sa partie marnaise, elle forme un cinquième de la Production Brute Standard (PBS) régionale et près de 40 % si l'on considère toute la région agricole. Cette zone est très diversifiée dans le blé tendre, le colza ou les protéagineux. On y trouve également plus de la moitié des surfaces de betteraves industrielles et de prairies artificielles et la quasi-totalité en pomme de terre féculière. La Champagne crayeuse est également spécialisée dans l'élevage hors sol avec près du tiers de la PBS régionale. Autre grande région agricole, le Plateau Lorrain Sud est caractérisé par la culture du maïs et les Surfaces Toujours en Herbe (un quart de la surface régionale) tandis que le Barrois est spécialisé en orge d'hiver et de printemps. Ces deux territoires ont des productions très différentes de la Champagne crayeuse. De plus, le Plateau Lorrain Sud et dans une moindre mesure, le Barrois, le Plateau Lorrain Nord et les Crêtes Pré-Ardenaises ont un cheptel bovin supérieur à 150 000 têtes de bétail. Un quart de la PBS régionale des bovins, mais aussi de celle des ovins et des caprins, se concentre alors dans le Plateau Sud Lorrain, principalement dans les Vosges. Plus de 20 % de la production brute des cultures fruitières se situe dans la partie meusienne de la région Woèvre et 13 % en Alsace dans la Région sous-vosgienne. Le maraîchage et l'horticulture sont aussi plus présents dans la Plaine du Rhin (18 % de la PBS). La viticulture ne se retrouve que dans une dizaine de régions agricoles avec de fortes disparités : grâce au champagne, plus d'un tiers de la production brute régionale dans la région Vignoble marnais, les deux tiers dans toute la Marne et un cinquième dans le Vignoble barrois.

TERRITOIRE

Petites régions agricoles de la région Grand Est





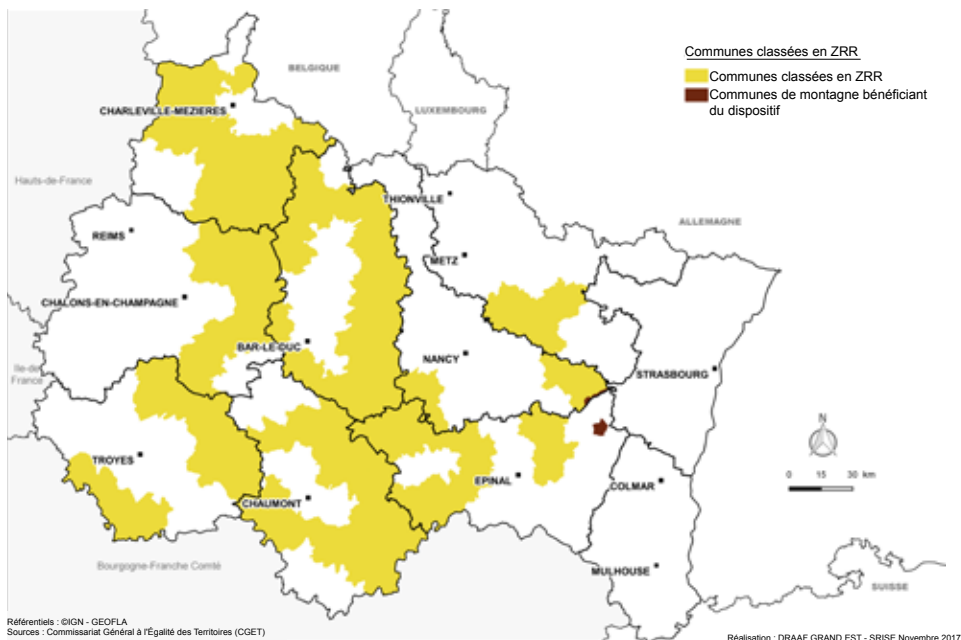
Les zonages d'aides agricoles

Les zones de revitalisation rurale

Les zones de revitalisation rurale comprennent des communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI). Pour être classé en ZRR au 1^{er} janvier 2017, l'EPCI doit avoir à la fois une densité de population inférieure ou égale à la médiane des densités par EPCI et un revenu fiscal par unité de consommation médian inférieur ou égal à la médiane des revenus fiscaux médians. La loi « montagne » du 28 décembre 2016 a prévu dans son article 7 que les communes de montagne sortant du classement en ZRR au 1^{er} juillet 2017 continuent de bénéficier des effets du dispositif pour une durée de 3 ans (jusqu'au 31 juin 2020) : quelques communes de Meurthe-et-Moselle et des Vosges sont concernées.

Les ZRR forment un tiers des communes du Grand Est pour 36 % du territoire (20 900 km²) et moins de 10 % de la population. Ces zones couvrent les deux tiers des Ardennes, de la Meuse et de la Haute-Marne mais aussi une grande partie est de la Marne et de l'Aube ainsi que l'ouest vosgien, les arrondissements de Château-Salins, Aix-en-Othe, Baccarat et enfin ceux de Rambervillers et Bruyères dans les Vosges. Aucune commune alsacienne n'est classée en ZRR au 1^{er} janvier 2017. Il y a cependant peu de spécificités agricoles : la structure des cultures de ces zones est quasi-identique à celle de la région entière. En revanche, avec entre 25 et 30 habitants au km², les ZRR sont faiblement peuplées si l'on compare aux 95 habitants au km² en région Grand Est.

Les zones de revitalisation rurale au 01/01/2017 dans le Grand Est (ZRR)





Les zonages d'aides agricoles

Les zones défavorisées

Les zones défavorisées sont soumises à des contraintes naturelles. Dans ces zones, les agriculteurs sont éligibles à des aides compensatoires de l'Union européenne liées à ce handicap naturel. On distingue actuellement trois types de zones défavorisées : les zones de montagne, les zones défavorisées simples (ZDS) et les zones affectées de handicaps spécifiques (ZHS). L'unité de base pour la délimitation est la commune. Seules, les Zones Défavorisées Simples et affectées de handicaps spécifiques font l'objet d'une révision. Dans le Grand Est, elles sont situées dans le Pays d'Othe-Armance, dans la région de Langres, dans la moitié ouest des Vosges près de Neufchâteau, Mirecourt, Vittel et Rambervillers, dans sud de la Meurthe-et-Moselle, dans l'arrondissement de Lunéville et dans la Moselle autour de Sarrebourg, Château-Salins et Boulay-Moselle.

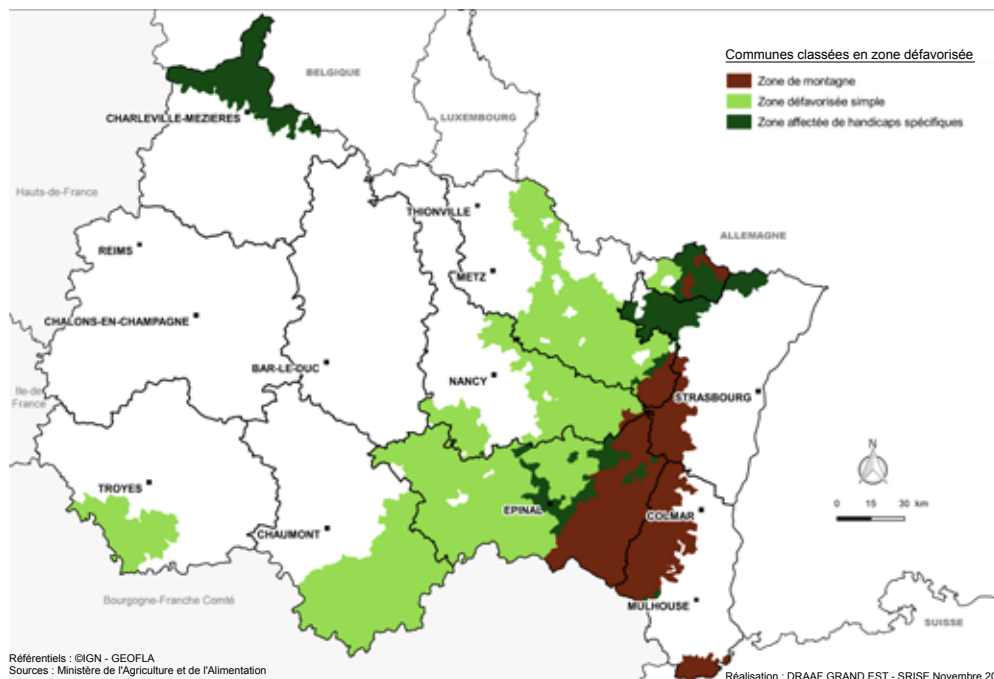
Une commune du Grand Est sur cinq est en zone défavorisée simple pour environ 20 % du territoire et seulement 6 % de la population de la région. Les ZDS couvrent 50 % du territoire vosgien et environ 40 % de la Haute-Marne, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle. Elles couvrent 630 000 ha de surfaces agricoles hors vigne, soit 21 % de la surface agricole de la région. Certaines productions sont plus représentées dans ces zones comme les prairies temporaires et le maïs fourrage ensilage avec plus de 40 % du total régional ainsi que les Surfaces Toujours en Herbe.

Les Zones affectées de Handicaps Spécifiques ne forment que 5 % des communes, de la superficie et de la population de la région : elles sont situées dans la pointe des Ardennes, le Plateau Lorrain Nord et en partie dans la Montagne Vosgienne et le Massif des Vosges, autour d'Épinal. La STH y est très représentée avec presque deux tiers de la surface agricole contre un quart seulement dans le Grand Est. Les prairies temporaires sont également trois fois plus présentes qu'au plan régional.

Enfin, 7 % du territoire régional est couvert par les zones de montagne, situées principalement entre les Vosges et l'Alsace. La Surface Toujours en Herbe forme les trois quarts de la surface agricole de ces zones de montagne.

Les zones défavorisées simples sont plutôt des terres d'élevage. Si on compte en moyenne 30 têtes de bovins au km² dans tout le Grand Est, on en dénombre plus de 52 dans les ZDS mais 25 dans les ZHS et moins de 13 dans les zones de montagne.

Les zones défavorisées du Grand Est au 01/01/2017





Les zonages d'aides agricoles

Le réseau Natura 2000

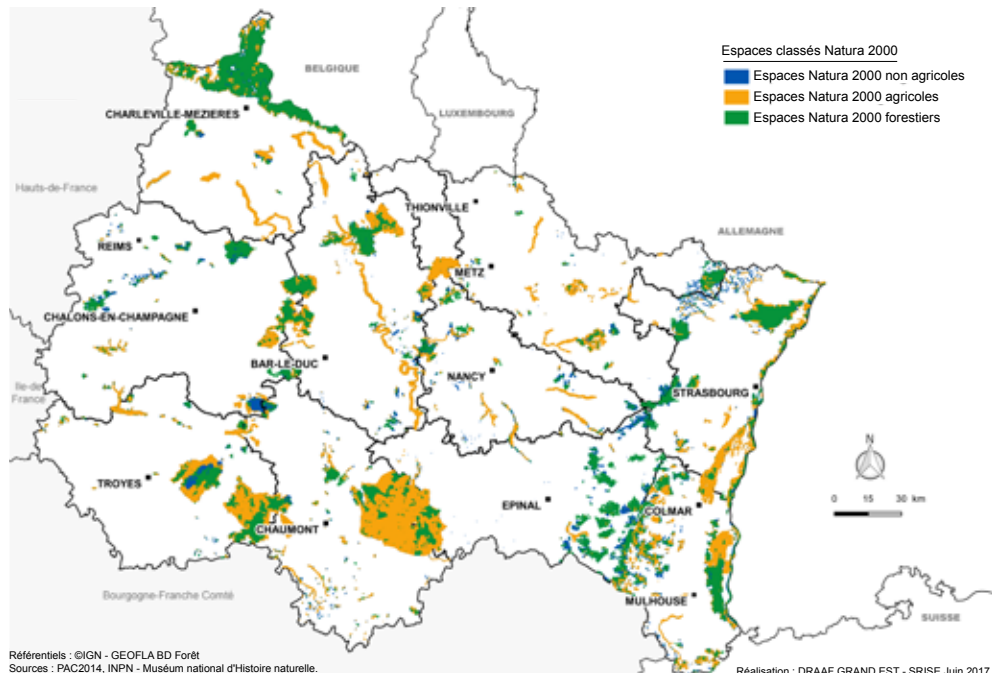
Natura 2000 est l'outil européen de la préservation des habitats naturels. Cette politique européenne a une approche écosystémique sur la base de deux Directives : OISEAUX (1979) et ses zones de protection spéciale (ZPS) qui assurent la conservation des espèces d'oiseaux menacés et HABITAT (1992), composée de zones spéciales de conservation (ZSC) qui préservent des sites écologiques particuliers au regard de l'habitat, des espèces présentes.

En France, le réseau Natura 2000 a été initialement validé en 2007. En 2017, ce sont 1 766 sites sur 13 % du territoire français (contre 18 % pour l'UE). Dans le Grand Est, on atteint 12,6 % d'occupation (3 départements occupent à peine 5 % contre 4 qui dépassent la tendance nationale comme le Haut-Rhin, plus de 20 %) et 227 sites.

Ces sites français sont principalement maritimes et forestiers. Pour le réseau terrestre, on relève 35 % en forêts, 26 % de landes et milieux ouverts, 22 % de zones humides et seulement 15 % de zones agricoles, 2 % artificialisés. Cette répartition est bien différente dans le Grand Est avec également des sites forestiers (Ardennes, Vosges, Bas-Rhin, Aube), mais surtout des espaces agricoles allant de 40 à 60 % des milieux des sites (Aube, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin), où dominent les céréales et des prairies permanentes menacées (112 000 ha).

La France active son réseau en 2001 par une gestion collective des sites et de conservation des sites menacés. Le Contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'engagements conformes aux orientations définies par le Docob (document d'objectifs d'un site Natura 2000). Les Mesures agroenvironnementales (MAE) y sont l'outil dans les espaces agricoles, cofinancées par le FEADER et les crédits d'État. Ce sont des contrats agroenvironnementaux volontaires souscrits pour 5 ans durant lesquels le contractant devra suivre le cahier des charges fixé. Dans le Grand Est, les contrats MAEC ("C" pour climatiques) sont très largement activés. En 2014, ce sont 73 000 ha engagés en MAE dans le Grand Est dont 38 900 ha dans les seuls départements de la Haute-Marne et du Haut-Rhin. Pour l'Aube et la Marne, cet élan de contrats Natura 2000 n'existe pas, un taux de contractualisation en MAE faible, 5 à 6 %. Pour conclure, ce sont pratiquement 60 % des communes du Grand Est qui sont impliquées dans ce réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 dans la région Grand Est





Les productions végétales

Les céréales

En 2016, la région Grand Est est la première région française productrice d'orges d'hiver et de printemps devant le Centre-Val de Loire. Elle vient au deuxième rang après les Hauts-de-France pour le blé et après la Nouvelle-Aquitaine pour le maïs grain.

L'année 2016 se caractérise par un printemps frais et pluvieux et des pluies abondantes en juin. Ces conditions climatiques défavorables favorisent l'apparition des maladies, altèrent la qualité des récoltes, provoquent d'importantes baisses de rendement du blé et des orges et retardent le développement du maïs. Le temps devient plus sec à la fin de l'été. La sécheresse qui s'installe dans les principales régions productrices de maïs compromet la récolte qui s'avère aussi mauvaise qu'en 2015.

Avec 1,37 million d'hectare pour l'ensemble de la région, les surfaces en céréales baissent légèrement en région Grand Est (- 1,3 %) en 2016. La production régionale de céréales atteint 7,7 millions de tonnes, soit 31,4 % de moins que lors de la campagne précédente, et 26 % de moins de la moyenne des cinq dernières années.

Blé tendre : des rendements décevants.

La sole de blé tendre couvre 722 800 hectares. Elle est plus élevée qu'en 2015. Le rendement régional s'établit à 49,7 q/ha, soit 34,7 quintaux de moins qu'en 2015 et 27 quintaux en dessous de la moyenne quinquennale.

Les rendements les moins décevants se situent dans la Marne et dans les Ardennes (56 q/ha). Le Haut-Rhin atteint un niveau voisin (54,8 q/ha). Dans les autres départements, ils s'échelonnent entre 41,8 q/ha (Vosges) et 48,7 q/ha (Bas-Rhin).

La production régionale de blé se chiffre à 3,6 millions de tonnes, contre 6 millions l'année précédente. En 2016, elle représente 12,7 % de la production nationale de blé. C'est 41,2 % de moins qu'en 2015 et 30 % en dessous de la moyenne quinquennale 2011-2015, considérée comme année normale.

Orges : des aptitudes brassicoles laissant à désirer.

Les surfaces consacrées à l'orge d'hiver s'élèvent à 248 100 ha en 2016. Elles progressent de 3,8 %. Le rendement régional moyen, inférieur de 12,4 quintaux à la moyenne quinquennale 2011-2015, s'établit à 56,1 q/ha, soit 21,9 quintaux de moins qu'en 2015.

On observe les rendements les plus élevés dans les Ardennes (62,6 q/ha) et dans la Marne (61,4 q/ha). Dans les autres départements, ils s'échelonnent entre 47,7 q/ha (Vosges) et 57,7 q/ha (Meuse). La production régionale d'orge d'hiver atteint 1,39 million de tonnes, soit 25,4 % de moins que l'année précédente. Elle est comparable à la moyenne quinquennale.

La sole d'orge de printemps baisse de 6,9 % par rapport à la campagne précédente. Elle se situe à 190 800 hectares en 2016. Le rendement régional moyen, avec 50,9 q/ha, est inférieur de 13,1 quintaux à la moyenne quinquennale et de 17,6 quintaux au rendement de 2015.

Le rendement le plus élevé s'observe à l'ouest de la région (55,2 q/ha dans les Ardennes et dans la Marne, 51,1 q/ha dans l'Aube). Dans les autres principaux départements producteurs, il varie de 35,1 q/ha (Moselle) à 45,3 q/ha (Meurthe-et-Moselle).

La région a produit 972 milliers de tonnes d'orge de printemps, soit 31,1 % de moins qu'en 2015. C'est 43,9 % de moins qu'une année normale.

L'utilisation brassicole de la récolte 2016 est restreinte par une qualité déplorable des orges d'hiver et par un faible calibrage des orges de printemps ainsi que par une teneur en protéines souvent trop élevée pour la malterie.

Maïs grain : des rendements contrastés selon les secteurs.

Avec 173 700 hectares, les surfaces consacrées au maïs grain régressent de 11,9 % en 2016. Le rendement régional du maïs grain atteint 93,6 q/ha. C'est 4,2 quintaux de plus qu'en 2015, et 7,6 quintaux de moins que la moyenne quinquennale. Cette valeur moyenne cache une grande dispersion des rendements selon les départements. En Alsace, la culture semble avoir moins souffert de la sécheresse qu'en 2015. Les départements alsaciens viennent en tête avec 101 q/ha dans le Bas-Rhin et 104 q/ha dans le Haut-Rhin, soit une valeur moyenne de 102,4 q/ha pour l'Alsace. Dans les autres départements, le rendement moyen s'échelonne entre 54,6 q/ha dans les Vosges et 96,6 q/ha dans les Ardennes. Il atteint en moyenne 75,7 q/ha en Champagne-Ardenne et 66,2 q/ha en Lorraine. Avec 1 626 million de tonnes en 2016, la production régionale de maïs grain régresse de 3,6 % par rapport à 2015. Elle est inférieure de 25 % à la moyenne quinquennale.



Les productions végétales

Les céréales

Surfaces (Milliers d'ha), rendement (q/ha) et production (Milliers de quintaux) de céréales, Grand Est en 2016

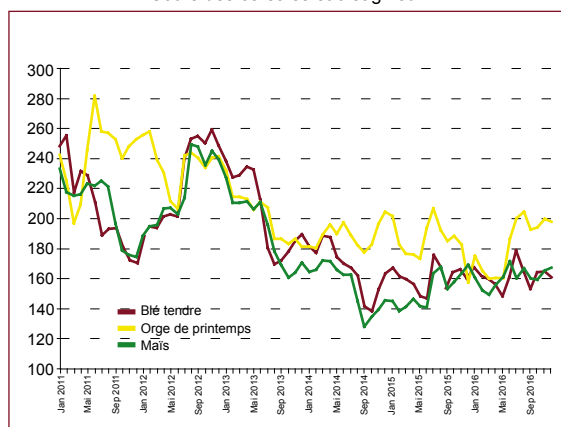
		Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Blé tendre	Surface	722 756	714 010	661 554	5 175 992
	Rendement	49,7	84,4	76,5	53,8
	Production	3 589 723140	6 023 695	5 058 094	27 866 424
Orge d'hiver	Surface	248 090	239 000	201 458	1 477 471
	Rendement	56,1	78,0	68,5	55,5
	Production	1 390 721	1 863 064	1 379 652	8 194 655
Orge de printemps	Surface	190 790	204 870	270 423	422 144
	Rendement	50,9	68,5	63,8	50,0
	Production	971 934	1 404 223	1 726 227	2 111 352
Avoine	Surface	9 216	9 380,0	9 871	85 541
	Rendement	39	42,2	43,4	40,3
	Production	35 903	39 749	42 813	344 838
Maïs grain	Surface	173 715	185 780	210 932,4	1 420 717
	Rendement	93,6	89,4	101,2	83,7
	Production	1 625 736	1 661 786	2 134 180	11 897 728
Triticale	Surface	17 510	16 910	19 069	334 220
	Rendement	39	62,1	56,4	43,3
	Production	68 239	105 016	107 543	1 448 116
Total Céréales	Surface	1 365 911	1 374 090	1 354 391	9 563 295
	Rendement	56,4	80,9	76,1	57,0
	Production	7 699 172	11 115 442	10 307 962	54 489 050

Source : Agreste, Statistique Agricole Annuelle 2011 à 2016.

COTATIONS

Moyennes mensuelles €/tonne (en € courants)

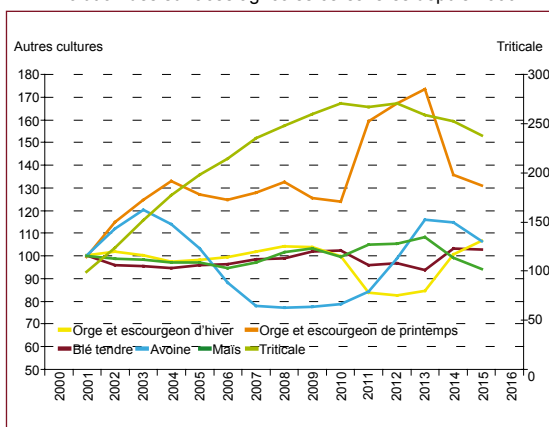
Cours des céréales et oléagineux



Source : La Dépêche

Blé tendre *Départ Mame - Blé meunier standard (76-15-4-2-2 ou 76/220/11)**
 Orge de printemps *FOB Creil - Variété Sebastian*
 Maïs *FOB Rhin*
 FOB *Free on board, prix hors frais de transport*

Évolution des surfaces agricoles céréalières depuis 2000



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle

Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) de la surface agricole
 NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1,n,n+1]



Les productions végétales

Oléagineux et Protéagineux

En 2016, la région Grand Est est la première région française productrice de colza devant le Centre-Val de Loire et de pois protéagineux devant les Hauts-de-France.

Les conditions climatiques n'ont pas eu pour le colza des conséquences aussi sévères que pour le blé. En revanche, la production de protéagineux a fortement baissé.

Colza : surfaces stables, rendements en baisse.

La surface consacrée au colza évolue peu (- 0,9 %). Elle atteint 323 000 hectares en 2016. Le rendement régional moyen s'établit à 29,2 q/ha, soit 7,9 quintaux de moins que l'année précédente et 5,1 quintaux de moins que la moyenne quinquennale.

Parmi les principaux départements producteurs, les rendements les plus élevés se trouvent dans la Marne (33,4 q/ha) et dans les Ardennes (33,1 q/ha). Dans les autres départements, les rendements s'étagent entre 25,5 q/ha (Haute-Marne) et 28,7 q/ha (Aube).

La production régionale de colza s'élève à 944 milliers de tonnes, soit 21,5 % de moins qu'en 2015. C'est 15,4 % de moins que la moyenne des cinq dernières années.

Autres oléagineux : percée du soja, tournesol en repli.

Tournesol

La sole de tournesol régresse de 14,4 % par rapport à 2015. Elle atteint 15 800 hectares. Le rendement régional moyen s'élève à 21,8 q/ha, soit 1,1 quintal de plus qu'en 2015 et 3,1 de moins que la moyenne quinquennale. La production régionale de tournesol recule de 9,7 % (34 300 tonnes en 2016).

Soja

Le développement de la culture du soja est récent en Grand Est et concerne surtout l'Alsace. La sole de soja dépasse les 1 000 hectares en 2009, avec 1 400 hectares. Elle atteint environ 6 100 hectares en 2015 et se situe à 6 000 hectares en 2016. Les trois quarts de ces surfaces se trouvent en Alsace, principalement dans le Haut-Rhin. La presque totalité des surfaces restantes est localisée en Champagne-Ardenne.

Le rendement régional moyen se situe à 29,9 q/ha en 2016, soit 3 quintaux de moins que la moyenne quinquennale et 2 de moins que l'année précédente. Il est supérieur de 5 quintaux à la moyenne nationale. Avec 17 900 tonnes, la production régionale de soja représente 5,3 % de la production française.

Lin oléagineux

Le lin oléagineux est présent en Champagne-Ardenne, et en Lorraine où il connaît un développement récent (x 10 depuis 2009). La sole de lin oléagineux atteint 1 610 hectares en 2016. Le rendement régional moyen se situe à 15,2 q/ha, soit 12,5 quintaux de moins qu'en 2015. Les conditions climatiques ont fortement impacté la culture, dans la région comme en France. La production régionale représente 5,3 % de la production française de lin oléagineux.

Protéagineux : surfaces et production de pois en progrès, recul des féveroles.

Avec 51 500 hectares, la surface en protéagineux augmente de 16,5 % entre 2015 et 2016.

La sole de pois atteint 46 300 hectares en 2016. Cette culture est absente en Alsace et peu représentée dans les Vosges. Les surfaces augmentent de 21,6 %. Le rendement régional moyen, avec 20,4 q/ha, est inférieur de 19,5 quintaux à celui de l'année précédente et de 19,2 quintaux à la moyenne quinquennale. Avec 97 900 tonnes, la production régionale chute de 37,8 % par rapport à 2015.

Les surfaces en féveroles se situent à 5 200 hectares, en retrait de 15,4 % par rapport à celles de 2015. Le rendement moyen atteint 24,5 q/ha, inférieur de 5,3 quintaux à celui de 2015 et de 11,6 % à la moyenne des cinq dernières années. La production régionale baisse de 29,4 % (12 700 tonnes en 2016).



Les productions végétales

Oléagineux et Protéagineux

Surfaces (Milliers d'ha), rendement (q/ha) et production (Milliers de quintaux) de Oléa et Protéagineux, Grand Est en 2016

		Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Colza	Surface	322 985	326 070	325 324	1 550 720
	Rendement	29,2	37,0	34,3	30,5
	Production	944 364	1 207 570	1 117 469	4 727 961
Tournesol	Surface	15 755	18 410	24 529	549 984
	Rendement	21,8	20,7	24,8	21,6
	Production	34 315	38 034	60 803	1 189 832
Soja	Surface	5 970	6 120	2 333	136 370
	Rendement	29,9	32,3	33,1	24,9
	Production	17 878	19 776	7 719	338 864
Lin oléagineux	Surface	1 610	1 600	907	23 292
	Rendement	15,2	28,4	31,8	19,4
	Production	2 453	4 550	2 883	45 197
Total Oléagineux	Surface	346 952	352 710	354 185	2 267 498
	Rendement	28,8	36,1	33,7	27,8
	Production	1 000 208	1 270 851	1 192 604	6 311 478
Féverole	Surface	5 171	6 195	6 632	78 000
	Rendement	24,5	28,7	35,2	25,4
	Production	12 692	17 719	23 335	198 246
Pois protéagineux	Surface	46 310	38 025	28 106	208 665
	Rendement	21,1	39,8	39,7	25,2
	Production	97 885	151 674	111 681	524 964
Total Protéagineux	Surface	51 521	44 280	34 774	294 367
	Rendement	21,5	38,3	48,4	25,1
	Production	110 657	169 558	168 189	739 729

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2011 à 2016.

COTATIONS

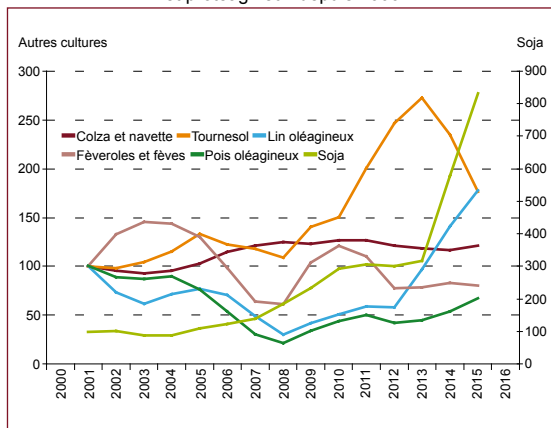
Moyennes mensuelles €/tonne (en € courants)

Cours du colza



Source : La Dépêche
Colza FOB Moselle

Évolution des surfaces agricoles en oléagineux et protéagineux depuis 2000



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) de la surface agricole
NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1, n, n+1]



Les productions végétales

Cultures industrielles

Une spécificité champardennaise

Betteraves

Une bonne année

La région Grand Est représente en 2016 24,2 % des surfaces nationales consacrées à la production de betteraves et a produit 26,3 % du tonnage français, plaçant la région au second rang national. 92,8 % des 98 000 hectares en production sont concentrés sur 3 départements : les Ardennes, l'Aube et la Marne. Au total, la sole a augmenté de 7,5 % par rapport à 2015. Le rendement moyen s'est établi en 2016 à 93,2 tonnes à l'hectare, contre 91,76 tonnes de moyenne 2011-2015 et 85,5 au niveau national. C'est 12,4 tonnes de plus qu'en 2015 pour une production régionale de betteraves de 9 125 563 tonnes, contre 7 365 950 tonnes l'an dernier. La richesse réelle en sucre s'élève à 17,9 %. 45 % des quantités livrées aux sucreries seront transformés en sucre et 30 % en éthanol et ceci, dans cinq sucreries régionales, dont quatre en Champagne-Ardenne et une en Alsace, qui produisent 25 % du sucre français. Un établissement, « Dislaub » à Buchères près de Troyes, réalise des rectifications d'alcool.

Pommes de terre

Des rendements médiocres

778 700 tonnes de pommes de terre ont été produites dans la région en 2016 sur 19 300 hectares, soit 9,75 % de moins que la moyenne quinquennale, malgré une augmentation des surfaces comparé aux cinq précédentes années de 12,2 %. L'année a été en effet marquée par un rendement de 42,32 tonnes par hectare contre 50 tonnes en moyenne 2011-2015 pour les pommes de terre de consommation et de 37 tonnes contre 53 pour celles destinées à la féculerie. C'est respectivement 10 % et 5,3 % de moins qu'en 2015. Les variétés de consommation représentent 70 % des tonnages produits et celles transformées en féculerie 27 %, le reste étant consacré aux plants et au-dessus de plant. La Champagne-Ardenne couvre à elle seule 91 % des surfaces régionales, principalement dans l'Aube et surtout la Marne, qui couvre à elle seule 48,5 % de la sole régionale. La région contribue pour 25,8 % à la production nationale de pommes de terre de féculerie (second rang français) et pour 10,2 % de celles de consommation (troisième place française).

Chanvre

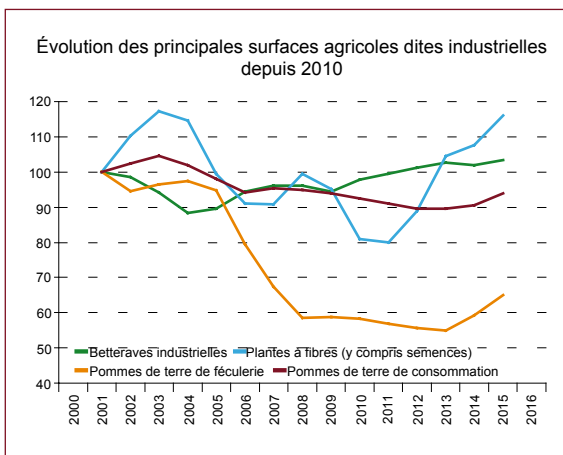
Une année dans les moyennes hautes

5 770 hectares, dont 76,5 % dans l'Aube, ont été consacrés à la production du chanvre en 2016. Les surfaces régionales sont en augmentation de 8,3 % par rapport à 2015 et de 26 % comparé à 2011-2015. Le rendement en paille (68,1 q/ha) est proche en 2016 de la moyenne quinquennale et surtout supérieur de 10 points à celui de 2015. Quant au rendement en graine, à 12,9 q/ha, il est supérieur de 3,3 quintaux comparé à la moyenne 2011-2015 et de 7,9 à celle de 2015. La région représente à elle seule 84,2 % de la production française pour 72 % des surfaces nationales. La transformation est réalisée quasiment exclusivement par la coopérative « la Chanvière de l'Aube » à Bar-sur-Aube et bientôt sur un second site à Saint-Lyé, près de Troyes.

Lin

Des surfaces en forte augmentation

En six ans, les surfaces cultivées pour le lin textile ont été multipliées par un peu moins de 3 pour atteindre 960 hectares en 2016, dont 36 % dans la Marne, 12,7 % pour la Moselle et 10 % dans le Bas-Rhin. Le rendement a été le meilleur depuis 2011 avec 57,9 quintaux à l'hectare pour une production totale de 5 600 tonnes.



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) de la surface agricole
NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1, n, n+1]



Les productions végétales

Cultures industrielles

Surfaces (Milliers d'ha), rendement (q/ha) et production (Milliers de quintaux)
de cultures industrielles, Grand Est en 2016

		Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Betteraves industrielles	Surface	97 910	91 080	93 592	405 225
	Rendement	93,2	80,8	91,8	85,5
	Production	9 121 513	7 358 483	8 596 018	34 644 060
	dont sucre	45 291	42 795	44 759	-
	Production	4 194 318	3 448 945	4 096 946	-
	dont éthanol	34 864	33 976	28 821	-
	Production	3 252 466	2 745 952	2 613 085	-
	dont alcool	10 935	4 626	10 089	-
	Production	1 031 531	376 653	954 574	-
	dont autres usages non alimentaires	6 820	9 681	9 923	-
Production	647 217	786 934	931 413	-	
Pommes de terre					
Plants de PdT	Surface	620	620	577	19 355
	Rendement	24,0	25,8	25,6	28,3
	Production	14 875	16 000	14 839	547 743
Dessus de plant	Production	2 250	2 250	2 244	94 246
PdT de féculé	Surface	5 790	5 550	4 733	22 665
	Rendement	37,1	39,2	53,1	41,7
	Production	214 701	217 483	248 567	946 066
PdT de consommation	Surface	12 925	12 165	11 937	136 808
	Rendement	42,3	47,0	50,0	39,2
	Production	546 945	571 895	597 266	5 369 466
TOTAL PdT	Surface	19 335	18 335	17 221	178 828
	Production	778 771	807 628	862 916	6 957 521
Plantes à fibres					
Chanvre (fibre et graine)	Surface	5 772	5 180	4 555	7 994
	Rendement	80,2	63,4	80,0	68,3
	Production	46 313	32 768	36 556	54 603
Lin textile	Surface	960	656	508	87 937
	Rendement	57,9	63,3	57,0	68,2
	Production	5 557	4 153	2 667	599 692
TOTAL Plantes à fibres	Surface	6 732	5 946	5 063	101 563
	Rendement	77,1			
	Production	51 871			

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle



Les productions végétales

Prairies

Prairies

Les surfaces herbagères du Grand Est couvrent 852 700 hectares en 2016, soit 2,3 % de baisse sur la moyenne quinquennale. Ce recul émane d'une diminution de 4,5 % des prairies temporaires et de près de 2 % des prairies permanentes, ces dernières constituant 88 % des surfaces herbagères. Le repli de la STH est particulièrement marqué en Champagne-Ardenne avec - 3,8%. Tandis qu'en Lorraine, les surfaces en prairies temporaires restent quasiment stables, elles diminuent de 12,5 % en Champagne-Ardenne et surtout de plus de 16 % en Alsace. Elles représentent 28 % de la SAU totale de la région, soit 42 % de la SAU lorraine, 28 % en Alsace et 18 % en Champagne-Ardenne. Ces surfaces sont principalement présentes sur les quatre départements lorrains, pour 56 % du total, ainsi que dans les Ardennes et en Haute-Marne. Le rendement moyen des prairies temporaires a été de 6,3 tonnes de matières sèches à l'hectare (33 % de plus qu'en 2015, année catastrophique) et de 5,3 tonnes/ha pour les STH (+ 36,5%), revenant ainsi à des rendements proches des moyennes quinquennales, elles-mêmes très moyennes. Les précipitations ont été rares pendant l'hiver 2016-2017. Les températures n'ont en général pas été très rigoureuses, si l'on excepte un épisode de gel en janvier. Le temps sec et froid depuis la sortie de l'hiver (épisodes de gelée dans la deuxième quinzaine d'avril) a localement causé quelques dégâts dans les prairies. Les premières mises à l'herbe avaient eu lieu aux environs du 20 mars, mais ont dû être stoppées, le temps sec ayant fortement ralenti la pousse de l'herbe. Celle-ci a été modeste en mai et quasi-inexistante en juin, en raison du manque de pluie et des températures très élevées en fin de printemps. Depuis la fenaison, les pluies ont été rares (sauf orages très localisés). Les fortes températures de la fin juin ont entamé le potentiel espéré pour les repousses. La qualité du foin récolté est satisfaisante, mais les éleveurs n'ont aucune réserve des années précédentes et le déficit de production pourrait entraîner un manque de fourrage, notamment en élevage bovin allaitant.

Mais fourrager et ensilage

La région comptabilisait en 2016 137 500 hectares de maïs destinés à l'alimentation animale, soit 5,2 % de moins qu'en 2015. Même si le rendement à 99 quintaux de matière sèche à l'hectare est supérieur de 16 quintaux à celui de l'an dernier, il reste inférieur de 21 quintaux à la moyenne 2011-2015. 60 % de la surface se situe en Lorraine et 30 % en Champagne-Ardenne. Les 10 % restant situés en Alsace se caractérisent par une part irriguée de la production, notamment dans la Bas-Rhin, pour 2 500 hectares avec un rendement de 157 quintaux de MS/ha, soit 5,4 % inférieur à 2015.

Luzerne déshydratée

Production en quasi-totalité champardennaise, dont près de 70 % dans la Marne, le reste étant réparti également entre les Ardennes et l'Aube, 51 900 hectares ont été consacrés à la culture de luzerne pour la déshydratation en 2016, soit 3 % de plus qu'en 2015. Cela positionne la région à la première place de la production française avec 75 % des surfaces totales. Le rendement de 10,7 tonnes de matière sèche à l'hectare est inférieur de 10 % à la moyenne quinquennale et 3,8 % plus faible qu'en 2015. La production annuelle se situe à 555 130 tonnes, soit 0,9 % de moins que l'an dernier et 6,9 % de moins que la moyenne des cinq années précédentes. Les faibles températures de février et de mars, l'état d'engorgement de nombreuses parcelles et l'état des plantes (excès d'eau) au moment de la première coupe n'ont pas facilité les opérations de récolte, qui ont démarré plus tard que les années précédentes. Le rendement de la première coupe s'est situé dans la moyenne avec 3,6 t/ha. La pousse de la luzerne s'est faite à un rythme plus soutenu à partir de juillet. Toutefois, les conditions météo de l'été n'ont pas permis de rattraper le retard du printemps. Globalement, la production est inférieure de 0,8 % à celle de 2015 et de 7 % à la moyenne des cinq dernières années. Quatorze sites de six groupes différents collectent cette production.



Les productions végétales

Prairies

Surfaces (Milliers d'ha), rendement (q/ha) et production (Milliers de quintaux)
en fourrage et prairie en Grand Est en 2016

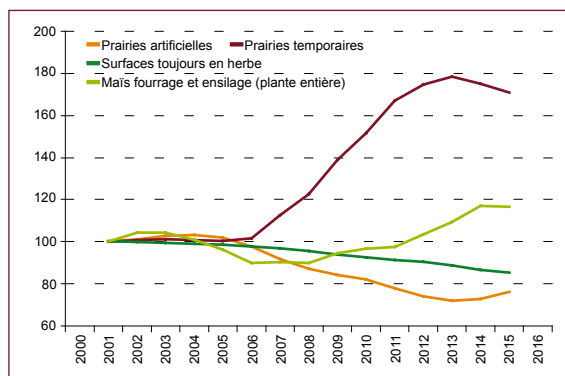
		Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Prairies artificielles	Surface	64	61	59	312
	Rendement	104	105	114	84
	Production	6 588	6 402	6 754	26 319
dont luzerne pour déshydratation	Surface	51	50	50	67
	Rendement	107	111	119	103
	Production	5 471	5 601	5 961	6 868
Prairies temporaires	Surface	81	81	85	2 909
	Rendement	62	47	65	67
	Production	5 073	3 846	5 526	194 675
Superficies Toujours en Herbe	Surface	768	760	787	9 235
	Rendement	52	38	54	40
	Production	39 621	29 003	42 819	370 349
dont prairies de plus de 6 ans	Surface	745	739	764	6 823
	Rendement	52	39	55	50
	Production	39 058	28 638	42 307	340 708
dont STH peu productives	Surface	22	21	23	2 412
	Rendement	25	17	22	12
	Production	563	365	511	29 641
Ensemble des superficies herbagères	Surface	912	903	872	12 455
	Rendement	56	44	55	48
	Production	51 242	39 252	48 345	591 343
Maïs fourrager et ensilage (plante entière)	Surface	136	145	132	1 433
	Rendement	99	83	121	111
	Production	13 460	12 004	15 891	159 063

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

MS = matière sèche

Rapport aux rendements fourragers de référence en 2016; L'écart national au rendement de référence est de - 10,8 % (déficit faible)

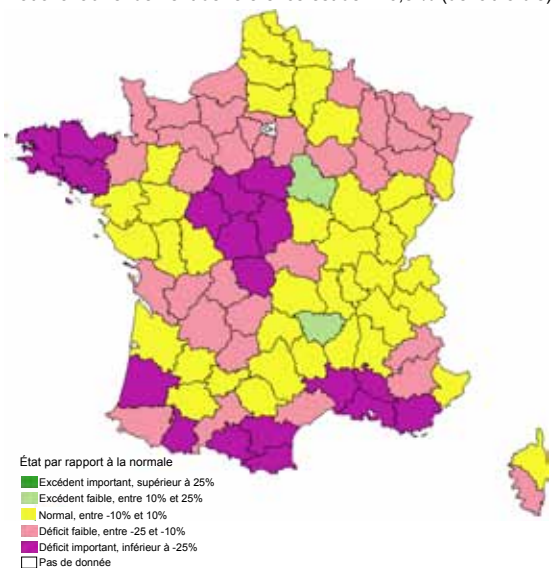
Évolution des surfaces en prairies depuis 2000



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) de la surface agricole
NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1, n, n+1]

Rapport aux rendements fourragers de référence en 2016; L'écart national au rendement de référence est de - 10,8 % (déficit faible)



Source : Agreste - Enquêtes «Prairies» 2016



Les productions végétales

Vignes

Les viticulteurs du Grand Est produisent en moyenne 3,5 millions d'hectolitres de vin par an et exploitent deux principaux vignobles : le vignoble champenois et le vignoble alsacien, auxquels il faut ajouter une diversité d'appellations en Lorraine et en Haute-Marne. Le Grand Est est la quatrième région viticole française. Les cépages et les pratiques culturales diffèrent fortement au sein du vignoble Grand Est, et cette diversité participe à la qualité et à la renommée des vins.

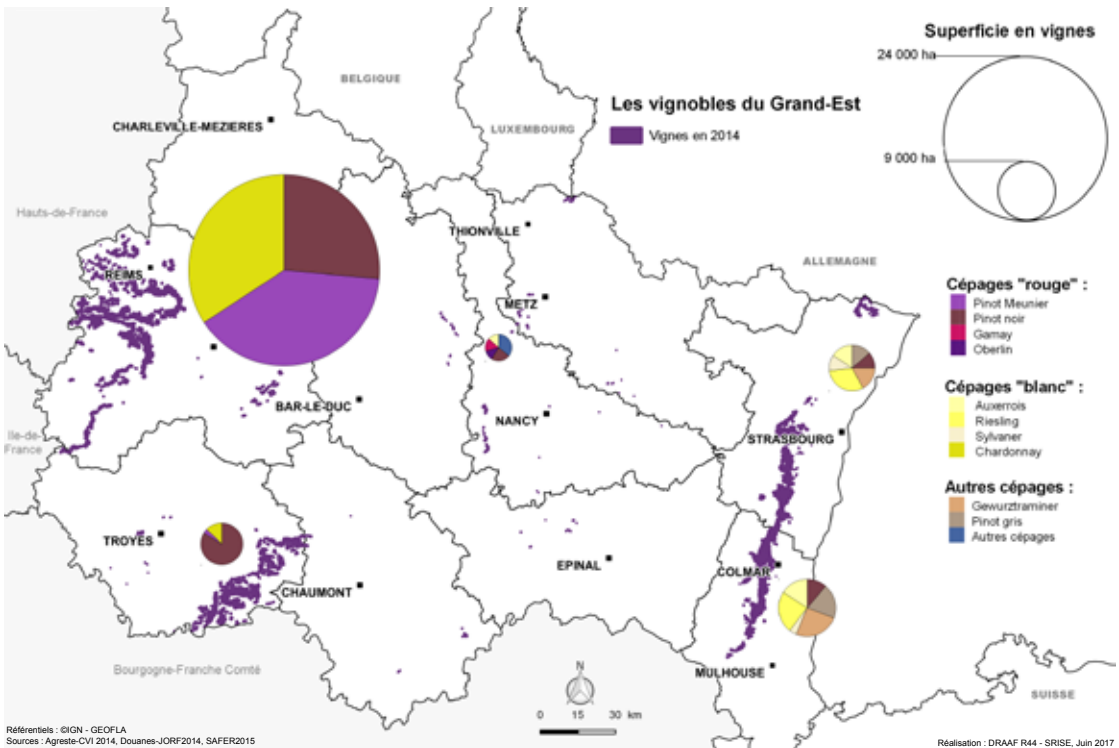
Le vignoble de Champagne s'étend de la Montagne de Reims au Barrois en suivant la Vallée de la Marne jusqu'au département de l'Aisne. Le vignoble alsacien s'étend le long des collines sous-vosgiennes sur des terroirs variés. La région compte également d'autres appellations comme les Côtes-de-Toul et le Moselle en Lorraine et les vins IGP de Haute-Marne. Tandis que le Champagne est un vin d'assemblage, les vins d'Alsace sont caractérisés par leur cépage : Gewurztraminer, Riesling, Pinot gris, Muscat, Pinot blanc, Sylvaner et Pinot noir.

Les surfaces du vignobles sont stables en Grand Est (48 000 ha). Les vignes sont une culture pérenne dont le taux de renouvellement reste constant d'une année à l'autre (environ 1 % par an). La Champagne-Ardenne concentre les deux tiers du vignoble avec 32 000 ha de vignes dont 31 000 en production et l'Alsace le tiers restant avec 16 000 ha dont 15 500 en production. La quasi-totalité de la production est réalisée par 4 des 10 départements du Grand Est.

En Champagne, il existe trois types d'opérateurs pour la commercialisation des bouteilles : les maisons, les coopératives et les vigneron. En Alsace, les caves coopératives et les vigneron sont les principaux opérateurs de vente de bouteilles. Actuellement les expéditions sont en forte hausse à destination des pays de l'Union Européenne et du reste du monde.

La culture de la vigne en 2016

L'AGRICULTURE





Les productions végétales

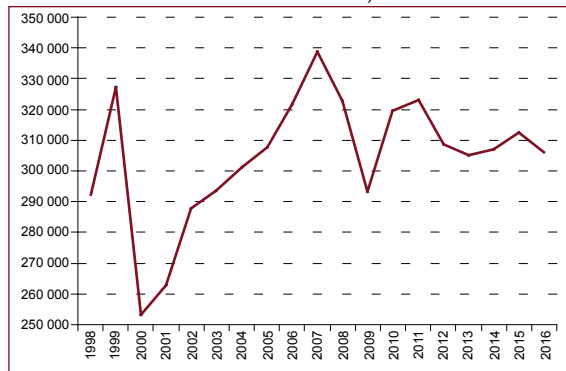
Vignes

Production du vignoble du Grand Est en 2016

Département	Surface en production ha	Volume produit			
		en AOP hl	en IGP hl	en AOP/IGP déclassé hl	hors AOP/IGP hl
Ardennes	0	0	0	0	0
Aube	7 153	332 702	0	1 810	0
Marne	24 059	1 485 677	0	98 577	0
Haute-Marne	93	2 080	760	0	570
Meurthe-et-Moselle	114	3 465	0	57	1 778
Meuse	41	0	1 719	66	403
Moselle	95	1 500	0	8	1 041
Vosges	0	0	0	0	0
Bas-Rhin	6 671	506 714	0	22 272	836
Haut-Rhin	8 969	669 639	0	29 739	982
Grand Est	47 195	3 001 777	2 479	152 529	5 610

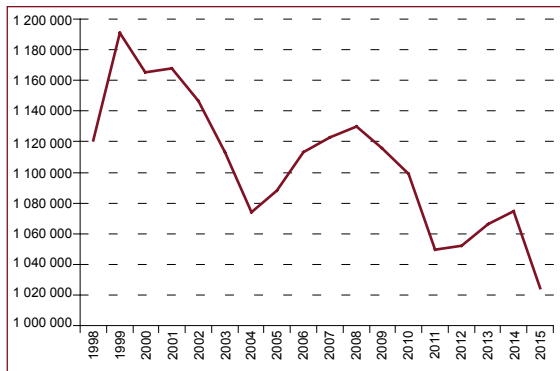
Source : Agreste - statistique agricole annuelle, Comité Champagne, CIVA

Évolution des expéditions de champagne (nombre de bouteilles en milliers)



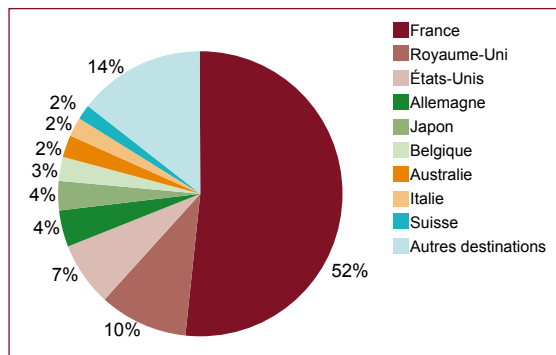
Source : Comité Champagne

Évolution des expéditions de vins d'Alsace (hl)



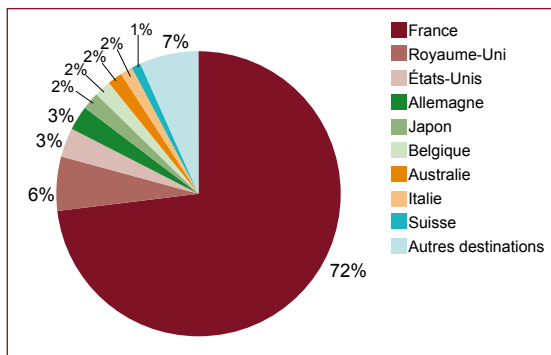
Source : CIVA

Répartition des expéditions de Champagne par pays



Source : Comité Champagne 2016

Répartition des expéditions de vins d'Alsace par pays



Source : CIVA 2016



Les productions végétales

Fruits et légumes

La filière fruits et légumes dans le Grand Est en quelques chiffres :

- Surface : 7 000 ha de légumes et 4 700 ha de vergers.
- Production annuelle : 69 000 tonnes de fruits et 220 000 tonnes de légumes (hors pomme de terre).

Le Grand Est se place au 1^{er} rang national pour la production de chou à choucroute, de céleri, de la Quetsche, de la Mirabelle et de la Griotte (en volume de production).

Le chou à choucroute

La région Grand Est représente en 2016 86 % des surfaces nationales consacrées à la production et a produit 85 % du tonnage français de chou à choucroute.

95 % des 721 ha en production est concentré sur 2 départements : le Bas-Rhin (66 %) et l'Aube (29 %).

La surface consacrée à la culture de chou à choucroute entre 2015 et 2016 est restée stable. Elle est estimée à environ 510 ha en Alsace et 212 ha dans l'Aube.

49 745 tonnes de chou à choucroute ont été produites dans la région en 2016 sur 721 hectares, soit 14 % de moins que la moyenne quinquennale soit plus du double de la diminution des surfaces observée ces 5 dernières années (6 %). L'année a été en effet marquée par un rendement de 69 tonnes par hectare contre 74,4 tonnes en moyenne 2011-2015. Ces rendements médiocres s'expliquent par les excès d'eau printaniers qui ont inondé de nombreuses parcelles, entraînant le pourrissement des premiers choux et fragilisant les plus chétifs pour la suite de la campagne.

L'asperge est une spécificité de la région Grand Est

La région représente en 2016 14,3 % des surfaces nationales consacrées à la production et a produit 10 % du tonnage français d'asperge.

La majorité des surfaces cultivées en asperge dans la région Grand Est le sont en Alsace et en Champagne (respectivement 440 ha et 178 ha sur 635 ha au total). Les surfaces en production sont en augmentation de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les conditions météorologiques fraîches et humides du printemps ont induit un rendement moyen de 3 tonnes/ha, soit une production de 18 719 tonnes en baisse 22 % par rapport à la moyenne observée en 2011 et 2015.

Le céleri rave est cultivé sur 320 ha en région Grand Est et compte, avec 14 686 tonnes en 2016 pour 29 % de la production française.

Les surfaces et volumes sont relativement stables et répartis pour 2/3 en Champagne et 1/3 en Alsace.

Les surfaces en vergers dans la région sont en légère augmentation ces dernières années. Cette évolution concerne les principales productions à savoir la prune (mirabelle/quetsche), la pomme, la poire et la cerise.

La mirabelle et la quetsche

La région Grand Est représente en 2016 87 % des surfaces nationales consacrées à la production de mirabelle et 81 % de celles consacrées à la production de quetsche. L'ensemble de la production est concentré sur les départements alsaciens et lorrains avec une spécificité lorraine pour la mirabelle puisque 85 % du tonnage de la région y est produit.

Les problèmes printaniers d'excès d'eau et de pollinisation observés en 2016 expliquent les rendements très moyens en particulier pour la quetsche.

Les cultures fruitières, à l'inverse de la tendance métropolitaine, sont destinées pour près de 40 % à la transformation en jus et en distillerie notamment.



Les productions végétales

Fruits et légumes

Cultures légumières 2016		Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquenales 2011-2015	France métropolitaine 2016
Asperges en production	Surf. (ha)	635	601	622	4 432
	Rdt (t/ha)	3,0	3,6	3,8	4,2
	Prod. (t)	1 875	2 173	2 392	18 719
Choux à choucroute	Surf. (ha)	721	707	765	838
	Rdt (t/ha)	69,0	65,2	75,4	69,9
	Prod. (t)	49 745	46 129	57 687	58 602
Choux autres	Surf. (ha)	164	164	166	4 469
	Rdt (t/ha)	59,5	52,2	53,6	21,7
	Prod. (t)	9 763	8 559	8 902	96 973
Carottes	Surf. (ha)	1 083	962	932	12 662
	Rdt (t/ha)	54,2	56,5	58,7	43,9
	Prod. (t)	58 663	54 361	54 696	555 951
Céleris raves	Surf. (ha)	320	343	333	1 550
	Rdt (t/ha)	45,9	45,8	50,1	33,0
	Prod. (t)	14 686	15 693	16 689	51 184
Oignons de couleur	Surf. (ha)	1626	1 617	1 444	10 097
	Rdt (t/ha)	43,2	43,3	46,8	40,0
	Prod. (t)	70 297	70 079	67 607	404 242

Cultures légumières 2016		Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquenales 2011-2015	France métropolitaine 2016	
Cerises	dont griotte	Surf. (ha)	269	268	254	8140
		Rdt (t/ha)	5,1	7,2	6,4	4,3
		Prod. (t)	1 359	1 930	1 613	34 685
	Prunes	Surf. (ha)	193	192	181	778
		Rdt (t/ha)	3,7	6,1	5,9	2,5
Pommes de table	dont mirabelles	Prod. (t)	719	1 166	1 067	1 967
		Surf. (ha)	1 682	1 678	1 760	14 679
		Rdt (t/ha)	7,3	5,9	7,4	15,6
	dont quetsches	Surf. (ha)	12 351	9 905	13 004	228 663
		Rdt (t/ha)	1407	1 406	1 483	1 616
		Prod. (t)	7,5	5,4	6,6	7,6
	Pommes à cidre	Surf. (ha)	10 589	7 550	9 777	12 279
		Rdt (t/ha)	265	262	266	328
		Prod. (t)	5,9	8,3	11,7	5,3
	Poires de table	Surf. (ha)	1 564	2 167	3 110	1 748
Rdt (t/ha)		813	807	814	37 013	
Prod. (t)		36,8	36,4	35,8	41,0	
dont Williams	Surf. (ha)	29 886	29 344	29 115	1 518 594	
	Rdt (t/ha)	488	488	484	13 136	
	Prod. (t)	25,2	30,5	27,5	23,2	
Fraises	Surf. (ha)	12 315	14 878	13 290	304 519	
	Rdt (t/ha)	118	118	117	5297	
	Prod. (t)	23,4	24,3	22,2	24,4	
	Surf. (ha)	2 767	2 870	2 584	129 150	
	Rdt (t/ha)	41	41	41	1 623	
	Prod. (t)	27,2	28,3	20,9	27,8	
	Surf. (ha)	1 113	1 161	847	45 078	
	Rdt (t/ha)	270	265	275	3 318	
	Prod. (t)	5,8	7,2	7,5	17,9	
	Surf. (ha)	1 567	1 920	2 052	59 548	
	Rdt (t/ha)					
	Prod. (t)					



Les productions animales

Production bovine - Cheptel

Une conjoncture morose pour la viande bovine

Cheptel bovin

La région Grand Est comptait fin décembre 1 706 290 bovins en 2016, chiffre comparable à l'effectif de 2015.

Sur ce total, 36 % sont des vaches laitières ou allaitantes et 49,5 % sont des bovins de moins de 2 ans. Toutefois, au regard des variations d'effectifs entre 2015 et 2016, il pourrait apparaître à moyen terme des difficultés de renouvellement du troupeau avec 3 % de moins en animaux de moins d'un an et à contrario, 3 % de plus pour les bovins âgés de 1 à 2 ans et 2 % de plus pour ceux de plus de 2 ans.

En ce qui concerne plus spécifiquement les vaches, le cheptel laitier diminue de 3 330 animaux sur un an (-1%) tandis que dans le même temps, le troupeau de nourrices augmente dans quasiment la même proportion de 3 280 têtes (+ 1,1 %). Sur la période 2011-2016, la part des vaches laitières sur ce total passe de 54 % (328 700 têtes) à 52 % (321 200 têtes).

La Lorraine est la région présentant le plus gros troupeau (54,6 % têtes).

Les Ardennes restent le département ayant le cheptel le plus important (267 000 têtes), suivi de la Moselle (259 000 têtes) et des Vosges (256 000 têtes).

Cotations

Le premier constat de l'année 2016 reste celui d'une baisse générale des cours de la viande entamée depuis 4 ans, toutes catégories confondues. La baisse des prix par kilogrammes de carcasse du bassin nord-est varie de 3 % à 8 % entre 2016 et 2015. Le plus fort repli concerne la vache allaitante réformée de type O avec un nombre important de mises sur le marché, tout comme pour les vaches de type P anciennes laitières, les éleveurs devant faire face à la crise du secteur laitier. Au final, sur les moyennes annuelles 2015-2016, la vache O perdait 27 cts au kilo et la vache P 15 cts. Concernant le jeune bovin, après un premier trimestre dans la continuité de 2015 avec une cotation autour de 3,72 €, les cours ont chuté jusqu'à atteindre 3,46 € mi-juillet, valeur la plus basse enregistrée ces 3 dernières années, avant de remonter progressivement jusqu'à rejoindre des valeurs identiques à celles de 2014 et 2015. Quant à la génisse, les cotations sur l'année ont été constamment inférieures à celles des trois années précédentes, pour clôturer à 17 cts de moins au kilo qu'en 2015.

Abattages

Les effectifs totaux de gros bovins abattus dans la région en 2016 (232 000 têtes) sont inférieurs de 2,3 % à ceux de 2015, contrairement au niveau national resté stable. Comparé à la moyenne quinquennale 2011-2015, cela représente 35 000 animaux de moins traités par an dans la région. En tonnage, on passe de 88 000 tonnes en 2015 à 85 500 tonnes cette année.

Le nombre de vaches laitières ou allaitantes reçues par les opérateurs (92 000 têtes) dépasse désormais celui des taurillons (89 000 têtes), contre respectivement 89 000 et 94 700 en 2015. Cela se traduit par une hausse de 3,5 % de réforme de vaches.

Au niveau national, le nombre de vaches laitières réformées augmente de 4,1 %.

Exportations

Les exportations de jeunes bovins de la région en 2016 représentent près de 22 000 animaux, soit 6,2 % de moins que l'an dernier, baisse due en partie au classement en zone réglementée « Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) » de la quasi-totalité de la région Grand Est. Les départs de mâles âgés de 6 à 12 mois représentent 49,2 % du total, contre 52,5 % en 2015, soit une baisse de 12,2 % en nombre de têtes. Dans le même temps, ceux des femelles de 1 an à 18 mois passent de 11,1 % à 15,1 %, soit + 27,3 %. Le département des Ardennes reste le plus exportateur, notamment en mâles de 6 à 12 mois, et voit même ses volumes augmenter de 14,1 %, effet direct du classement à posteriori en zone FCO par rapport au reste de la région. La Haute-Marne enregistre également une hausse de ses exportations de 21,5 %, alors que la Moselle et la Meuse affichent des baisses respectives de 9 % et 19 %.



Les productions animales

Production bovine - Production de viande

Cheptel bovin du Grand Est en 2016

	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Toutes vaches	616 301	616 191	609 072	7 824 095
Vaches laitières	321 405	324 783	327 111	3 629 218
Vaches nourrices	294 896	291 408	281 962	4 194 877
Total bovins de plus de 2 ans	242 318	238 719	236 307	2 419 567
Génisses laitières de renouvellement de plus de 2 ans	86 959	86 593	86 681	782 029
Génisses nourrices de renouvellement de plus de 2 ans	73 329	70 889	69 128	897 487
Génisses de boucherie de plus de 2 ans	30 341	29 794	29 472	331 187
Mâles de type laitier de plus de 2 ans	29 508	29 464	29 698	135 546
Mâles de type viande de plus de 2 ans	22 181	21 979	21 328	273 318
Total autres bovins de 1 à 2 ans	388 527	375 530	381 989	3 453 775
Génisses laitières de renouvellement de 1 à 2 ans	119 218	116 428	112 358	1 251 987
Génisses nourrices de renouvellement de 1 à 2 ans	83 148	77 537	79 045	977 724
Génisses de boucherie de 1 à 2 ans	36 986	35 402	34 928	385 541
Mâles de type laitier de 1 à 2 ans	63 359	67 146	71 419	289 976
Mâles de type viande de 1 à 2 ans	85 816	79 017	84 239	548 547
Total bovins de moins de 1 an	463 188	477 344	473 867	5 535 874
Veaux de boucherie	13 050	14 873	14 384	631 748
Autres femelles de moins de 1 an	249 578	257 226	246 927	2 998 779
Autres mâles de moins de 1 an	200 560	205 245	212 556	1 905 347
Ensemble espèce bovine	1 710 334	1 707 784	1 701 235	19 233 311

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

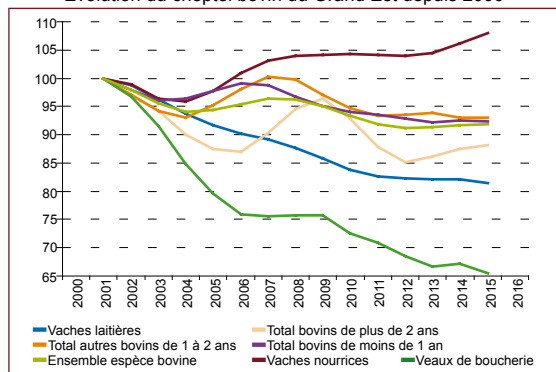
Cheptel bovin du Grand Est en 2016

(1 000 têtes / tonnes)

	Grand Est 2016		Grand Est 2015		Moyennes quinquennales 2011-2015		France Métropole 2016	
Ensemble des bovins	243,8	87 186	250,3	89 737	283,0	100 514	4 693	1 462 130
Ensemble des gros bovins	231,8	85 548	237,3	87 980	266,3	98 159	3 307	1 251 572
Taurillons (mâles de 12 à 24 mois non castrés)	89,5	36 963	94,7	38 909	106,5	43 225	845	351 214
Taureaux (mâles plus de 24 mois non castrés)	2,8	1 235	3,8	1 685	4,8	2 105	66	30 914
Boeufs (mâles castrés)	20,8	7 565	22,1	7 948	28,5	10 310	181	71 221
Vaches (femelles ayant déjà vêlé)	92,1	30 187	89,0	29 394	97,0	32 151	1 822	648 863
Génisses (autres femelles)	26,5	9 597	27,7	10 043	29,5	10 368	392	149 360
Bovins de 12 mois ou moins	12,0	1 639	12,9	1 757	16,7	2 354	1 386	210 558

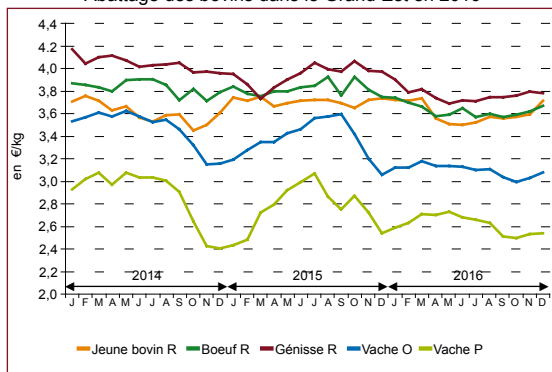
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Évolution du cheptel bovin du Grand Est depuis 2000



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Abattage des bovins dans le Grand Est en 2016



Source : FranceAgriMer

Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) de la surface agricole
NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1,n,n+1]



Les productions animales

Production bovine - Le lait

La région Grand Est est la sixième région productrice de lait de vache, avec un peu plus de 9 % du volume livré en France métropolitaine en 2016.

Comme dans l'ensemble du territoire, la collecte régionale est globalement en recul en 2016 par rapport à 2015. Le début d'année 2016 est tout d'abord caractérisé par une hausse des volumes, avec +1,4 % sur le premier trimestre 2016 par rapport à la même période de 2015, dans la continuité de la tendance observée en fin d'année 2015. Ainsi, sur l'ensemble de la campagne 2015/2016, la première sans quotas, les quantités de lait collectées en Grand Est ont encore progressé de 1 % par rapport à la campagne précédente.

Mais ensuite, à partir du deuxième trimestre 2016, un net ralentissement de la collecte s'est fait sentir, se confirmant au fil des mois en atteignant -7 % sur le troisième trimestre et -10 % sur le quatrième trimestre par rapport aux mêmes périodes de 2015. En cumul sur l'année 2016, la collecte est en retrait de 4,9 % par rapport à 2015.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Tout d'abord les mauvaises conditions climatiques, excès de pluie au printemps puis sécheresse estivale, ont entraîné un déficit et une mauvaise qualité des fourrages, non compensés par l'achat d'aliments dans un contexte de dégradation du prix du lait. De plus, la filière laitière française a mis en place à compter d'octobre 2016 une aide à la réduction volontaire de la production laitière afin de freiner la production dans un contexte de hausse de la collecte mondiale liée à la fin des quotas et de repli de la demande à l'exportation pour les produits laitiers.

Le prix du lait a baissé de manière continue depuis septembre 2015 jusqu'à juillet 2016, tombant dès le début de l'année 2016 sous la barre des 300 euros/1 000 litres. En juillet 2016, le prix réel* moyen affiche un écart de -36,52 €/1 000 litres avec juillet 2015 et -103,35 €/1 000 litres avec juillet 2014. Il progressera ensuite jusqu'en fin d'année, pour légèrement dépasser en décembre le niveau de 2015 avec 324,83 €/1 000 litres.

* prix réel : prix du lait réfrigéré départ exploitation, toutes primes comprises et toutes qualités confondues, à teneurs réelles en matière grasse et matière protéique.

Livraison de lait de vache à l'industrie : classement régional 2016

Régions	Nombre de producteurs	Livraison (milliers de litres)	Part de la livraison totale France	Livraison moyenne par producteur	Évolution 2016/2015
Bretagne	11 630	5 383 262	23%	462 877	-2%
Pays de la Loire	8 035	3 800 724	16%	473 021	-2%
Normandie	7 905	3 606 736	15%	456 260	-4%
Auvergne-Rhône-Alpes	9 539	2 469 115	10%	258 844	-4%
Hauts-de-France	5 126	2 259 457	9%	440 784	-4%
Grand Est	4 876	2 221 330	9%	455 564	-5%
Bourgogne-Franche-Comté	4 493	1 542 916	6%	343 404	-4%
Nouvelle-Aquitaine	2 971	1 224 035	5%	411 994	-5%
Occitanie	2 738	800 939	3%	292 527	-5%
Centre-Val de Loire	863	441 891	2%	512 041	-4%
Île-de-France	73	32 065	0,1%	439 245	-17%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	136	21 029	0,1%	154 625	-6%
Corse	0	0			
France métropolitaine	58 385	23 803 499	100%	407 699	-3%

Source : Agreste Enquête annuelle laitière 2016 - données provisoires



Les productions animales

Production bovine - Le lait

Livraison de lait de vache à l'industrie en Grand Est

	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Évolution 2016/2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Nombre de producteurs tous laits	4 876	5 092	-4%	5 539	58 385
Livraison tous laits (milliers de litres)	2 221 330	2 335 389	-5%	2 254 276	23 803 499
Livraison moyenne tous laits par producteur (litres par an)	455 564	458 639	-1%	408 997	407 699
Nombre de producteurs lait bio	236	242	-2%	218	2 243
Livraison lait bio (milliers de litres)	63 364	68 297	-7%	56 864	565 277

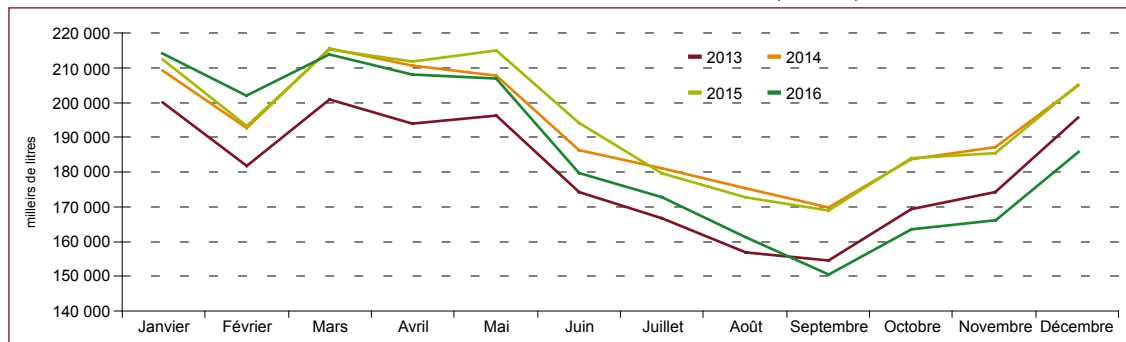
Source : Agreste, Enquête annuelle laitière 2011-2015, 2016 données provisoires

Composition et prix du lait de vache livré à l'industrie

Moyennes annuelles		Grand Est			France		
		Taux de matière grasse (g/litre)	Taux de matière protéique (g/litre)	Prix réel (en euros/1000 litres)	Taux de matière grasse (g/litre)	Taux de matière protéique (g/litre)	Prix réel (en euros/1000 litres)
Lait conventionnel	2015	40,09	32,88	321,42	41,34	33,20	308,11
	2016	40,87	33,12	299,87	40,89	33,22	337,68
Lait bio	2015	40,41	32,04	431,61	40,76	32,38	456,86
	2016	40,46	31,97	440,71	39,90	32,26	449,34

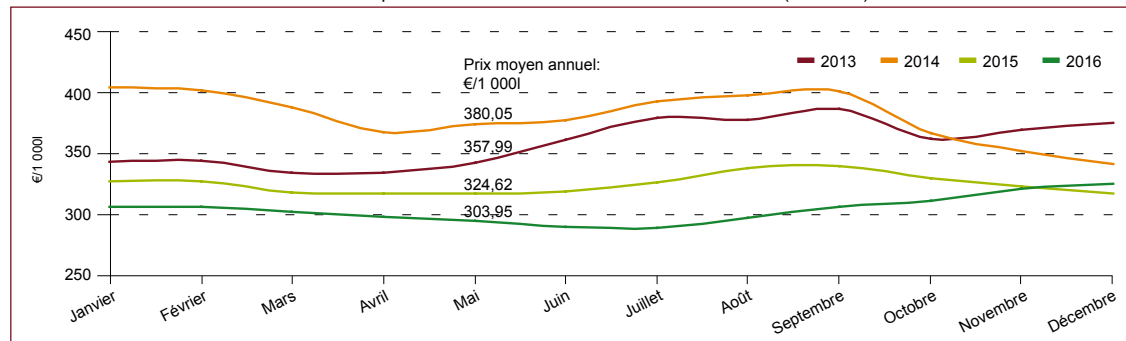
Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer

Évolution de la livraison de lait de vache dans le Grand Est (tous laits)



Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer

Évolution du prix mensuel du lait de vache dans le Grand Est (tous laits)



Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer



Les productions animales

Production ovine - Cheptel

Un marché ovin plutôt stable

Cheptel

Le cheptel ovin des 2 460 exploitations de la région Grand Est est passé de 430 000 têtes en 2011 à 351 700 en 2016, soit 18 % de moins en 6 ans, subissant une érosion annuelle constante. La région Lorraine représente à elle seule 57 % du troupeau ovin régional, suivie de la Champagne-Ardenne (34 %). Trois départements sont particulièrement présents sur le marché de la production ovine : la Meurthe-et-Moselle, les Vosges et la Haute-Marne avec respectivement 62 000, 60 000 et 51 000 têtes de bétail.

Cotations

Comme traditionnellement, les cours 2016 du kilo de carcasse de l'agneau R de 19 à 22 Kg dans la zone Nord-France ont fluctué sur l'année avec une baisse le premier trimestre, liée à une faible demande, suivie d'une hausse au moment de Pâques, pour rechuter durant l'été avant une nouvelle remontée au début de l'automne associée principalement à la fête de l'Aïd el-Kébir. Le premier semestre a été marqué par des cours globalement inférieurs à ceux de 2014 et 2015, avec une moyenne à 6,29 € contre respectivement 6,43 € et 6,52 €. La seconde moitié de l'année a permis d'inverser cette tendance avec des moyennes supérieures à celles des deux précédentes années. La moyenne juillet-décembre s'est établie à 6,44€ en 2016 contre 6,27 € en 2014 et 6,24 € en 2015. Sur l'année, la moyenne se situe donc à 6,37 €, soit 1 cent de moins qu'en 2015, mais 2 cents de plus qu'en 2014. C'est également 13 cents de plus que la moyenne nationale.

Abattages

L'année 2016 restera marquée par une progression de 9,1 % des quantités totales d'ovins abattus dans le Grand Est avec 82 350 unités traitées. Alors qu'au niveau national, la hausse en tonnage est de 2,7 %, celle-ci est de 8,1 % pour la région. Le poids moyen des agneaux est de 19 kg, équivalent à celui de 2015, contre 18,2 au niveau national. Les agneaux représentent environ 97 % du nombre de têtes et du tonnage. La Lorraine, qui représente 47,7 % de la production régionale ovine, a vu ses volumes traités en abattoirs augmenter de 11 %. La Moselle demeure le département qui traite le plus grand nombre d'ovins, avec 24 400 animaux, soit 29,6 % de la production totale avec un abattoir en première ligne, celui de Sarrebourg.

Coût des aliments

Tout comme pour les bovins, le coût de l'alimentation animale est au plus bas depuis 2010 avec un indice IPAMPA supérieur de 13,8 % à celui de cette année de référence. Depuis 2011, il fallait compter une supériorité annuelle de 17 à 30 %. Mais la production de fourrages et sa qualité ont été mis à mal par les fortes pluies suivies de la sécheresse.



Les productions animales

Production ovine - Production de viande

Cheptel ovin du Grand Est en 2016

	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Agnelles	50 056	49 442	54 043	1 056 510
Brebis-mères (y compris réforme)	236 888	228 040	256 039	4 636 308
dont brebis-mères laitières	549	585	532	1 233 808
Autres ovins (y compris béliers)	76 113	74 247	82 986	1 326 634
Ensemble espèce ovine	363 057	351 729	393 068	7 019 452

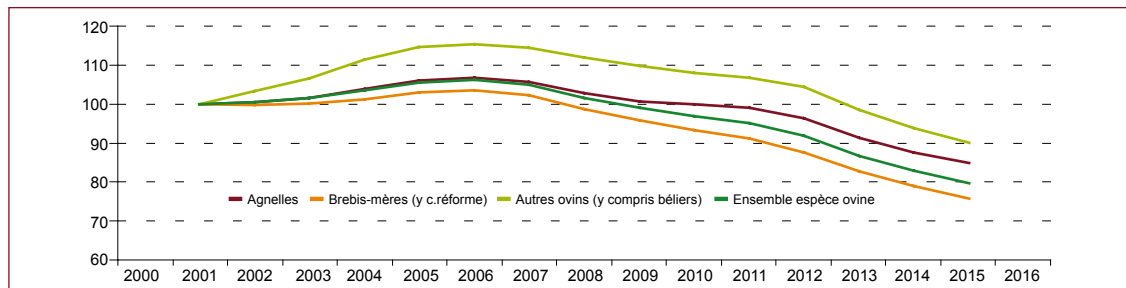
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Abattages des ovins dans le Grand Est en 2016

en milliers de têtes ou de tonnes	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Nombre de têtes ovines	75	82	80	4 306
Poids des ovins	1 519	1 641	1 613	82 862

Source : SSP-Enquêtes mensuelles auprès des abattoirs

Évolution du cheptel ovin depuis 2000

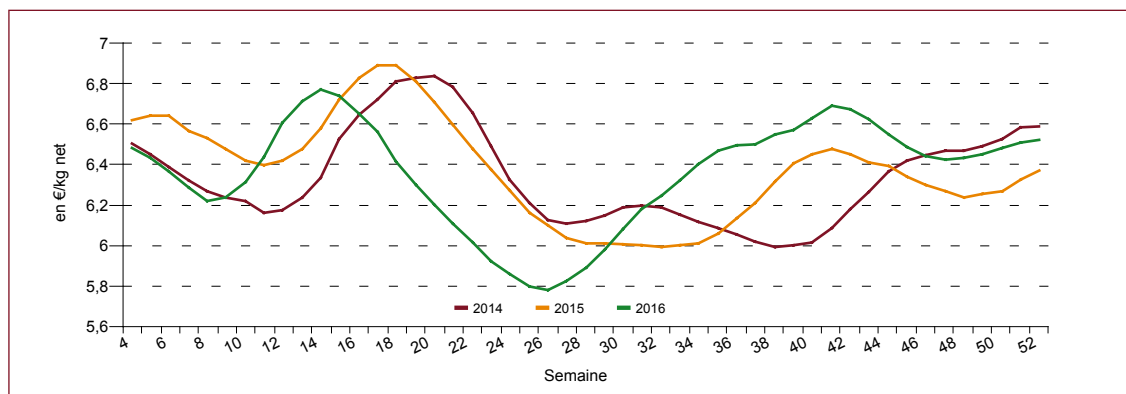


Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) du cheptel

NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1,n,n+1]

Cotation ovine



Source : FranceAgriMer

NB : à la semaine, on affecte la moyenne des trois semaines précédentes plus la semaine en cours (s-3,s-2,s-1,s)



Les productions animales

Production porcine - Cheptel

Une relative amélioration des cours porcins

Cheptel

Plus de 354 000 porcs constituaient le cheptel des 984 exploitations régionales en 2016. La Champagne-Ardenne demeure la région la plus présente, avec 165 000 animaux, dont 82 000 dans la Marne et 43 000 dans l'Aube, suivie de l'Alsace, avec 97 000 têtes dont 70 000 uniquement pour le Bas-Rhin, et de la Lorraine avec 92 000 bêtes dont 40 000 dans la Meuse. Au total, ce sont 12 000 porcs de moins que l'an dernier et en 6 ans, le troupeau porcin a diminué de près de 8 %.

Cotations

En 2016, les cours du porc classé E+S relevé par le Réseau des Nouvelles des Marchés pour les zones Hauts-de-France, Île-de-France et Grand Est, ont suivi une courbe ascendante régulière, passant de 1,24 € le kilo de carcasse en janvier à 1,70 € en septembre, pour clôturer l'année avec deux mois marqués par un cours inchangé à 1,48 €. Sur l'année donc, la moyenne s'est établie à 1,46 €, soit sept cents de plus qu'en 2015, suivant en cela la hausse nationale, mais avec cinq cents de moins qu'en 2014. Le cours français est resté proche de la référence allemande mais au-dessus des cotations espagnoles.

Abattages

Les abattoirs régionaux ont traité 249 000 porcs en 2016 contre 268 000 en 2015, soit une baisse de 6,8 % en unités. Quant aux tonnages, ils sont en baisse de 6 % avec 19 713 tonnes de carcasse. Le poids moyen du porc charcutier se situe à 82,87kg de carcasse, soit 630 g de plus qu'en 2015. Ces porcs représentent 93,5 % en unités et 98,3 % des tonnages totaux. Cette baisse de production provient principalement de la réduction d'activité de l'abattoir d'Holzheim dont la production a ainsi diminué d'environ 27 % entre 2015 et 2016. Ce site reste le principal lieu d'abattages de la région avec un peu moins de la moitié des quantités régionales traitées. Alors que la Lorraine progresse de 11,6 % avec 51 700 animaux, la Champagne-Ardenne diminue de 8,4 % pour un total de 67 200 et l'Alsace de 11,5 %. Hormis en février et en décembre, les abattages mensuels ont été régulièrement inférieurs à ceux de 2015. La production nationale est, quant à elle, supérieure à 2015 de 0,6 %, soit 23,8 millions de porcs abattus (8,6 % de la production européenne), derrière l'Allemagne (24 %) et l'Espagne (17,5 %).

Coût des aliments

Après un écart de 40 % par rapport à 2010 du coût des aliments pour porcins, cet écart s'est réduit depuis et poursuit sa baisse avec seulement 11 % en 2016. Les cours de la viande porcine semblent toutefois ne pas être suffisants pour pallier aux diverses fluctuations des matières premières constituant l'alimentation animale.



Les productions animales

Production porcine - Production de viande

Cheptel porcin du Grand Est en 2016

	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Porcelets	115 946	119 981	122 958	4 557 826
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	72 074	74 034	76 779	1 854 181
Truies de 50 kg et plus	31 853	32 521	33 491	991 655
Verrats de 50 kg et plus	810	858	854	16 364
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	134 429	139 429	141 314	5 217 863
Ensemble espèce porcine	355 112	366 823	375 397	12 637 889

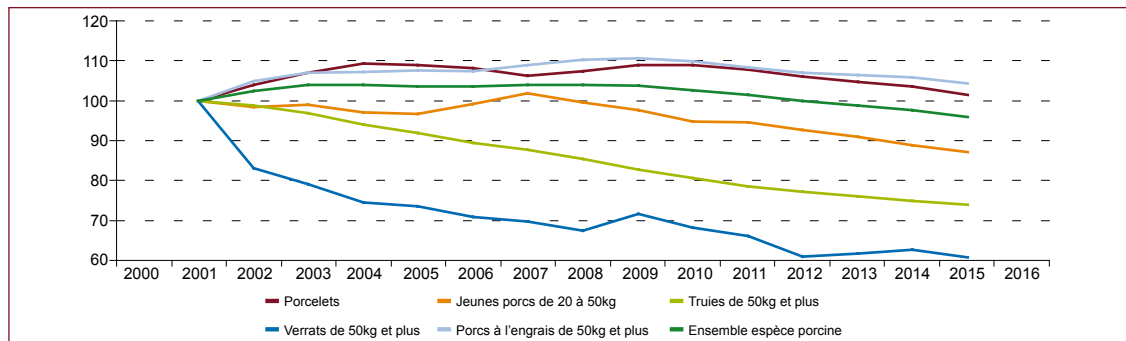
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Abattages des porcins dans le Grand Est en 2016

en milliers de têtes ou de tonnes	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Nombre de têtes porcines	250	268	271	23 816
Poids porcins	19 713	20 949	21 028	1 987 752

Source : SSP-Enquêtes mensuelles auprès des abattoirs

Évolution du cheptel porcin depuis 2000

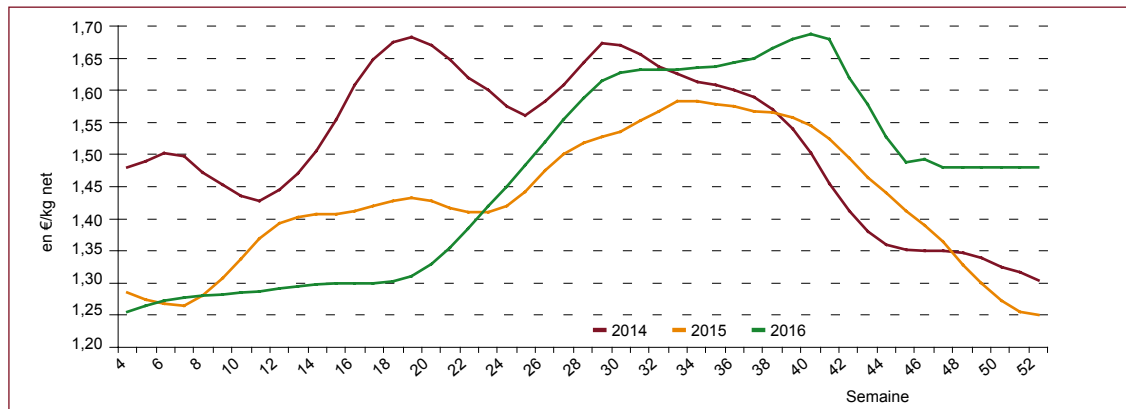


Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) du cheptel

NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1,n,n+1]

Cotation porcine



Source : FranceAgriMer

NB : à la semaine, on affecte la moyenne des trois semaines précédentes plus la semaine en cours (s-3,s-2,s-1,s)



Les productions animales

Production avicole - Cheptel

La filière avicole avec ses deux activités principales -la production de volailles (incluant les volailles de chair et les palmipèdes gras), d'un côté, et, de l'autre, celle d'œufs de consommation-, est globalement peu représentée dans le Grand Est. Les 8,8 millions de volailles détenues dans les exploitations, se répartissent en 52% de poulets de chair (y compris coqs et coquelets), 22 % de poules pondeuses, 13 % de poulettes, 2,2 % de dindes et 10,2 % d'autres volailles (pintades, palmipèdes gras...). Le cheptel régional ne participe qu'à hauteur de 3 % des effectifs nationaux et se place au 9^{ème} rang devant la Bourgogne-Franche-Comté (2,7 %). Au dernier recensement agricole, environ 1 400 exploitations déclaraient détenir des volailles pour un cheptel total de 4,6 millions de poulets de chair et coqs et de 2 millions de poules pondeuses. Parmi elles, 400 sont des exploitations avicoles spécialisées regroupant respectivement 71 % et 79 % des effectifs de poulets et de pondeuses. Les autres ateliers d'élevage se retrouvent majoritairement dans des structures à orientation polyculture polyélevage. L'essentiel de la production est toutefois réalisé par les plus importants sites d'élevage. Ainsi, en 2016, les 347 installations classées pour l'environnement (ICPE), de plus de 5000 animaux équivalents poulets, regroupent plus de 95 % des effectifs de poulets de chair et 88 % des effectifs de poules pondeuses. En aval, 247 unités d'abattage de volailles sont présentes sur le territoire, dont 45 abattoirs agréés et le reste constitué par des unités à la ferme appelées tueries.

La production de poulets, y compris coqs et coquelets, occupe une place prépondérante dans la filière chair. Les élevages des autres espèces principales, dindes, canards à rôtir et pintades, sont installés principalement dans les départements des Ardennes et de la Marne qui regroupent 85 % des effectifs régionaux de dindes produits pour une bonne part sous «Label Rouge». La Haute-Marne tire sa spécificité de la production de canards à rôtir. Enfin parmi les petites espèces, une importante unité d'élevage de cailles est installée dans les Vosges.

La production d'œufs de consommation, estimée à environ 600 millions d'unités par an, est réalisée au sein de 300 élevages commerciaux dans 380 ateliers à partir d'un cheptel estimé à près de 2,33 millions de poules pondeuses dont 38 % dans le seul département du Bas-Rhin en faisant le premier producteur. La Champagne-Ardenne et la Lorraine atteignent des capacités de production assez proches suite à l'essor de la filière en Meurthe et Moselle-et-Moselle tandis que les effectifs se sont plutôt tassés dans la Marne et que la progression observée au contraire dans les Ardennes et la Haute-Marne n'a pas totalement compensé.

En valeur, la production régionale atteint 90,41 millions d'euros hors subvention, seulement 1 % de la production agricole régionale et 2 % de l'activité avicole nationale. Le poids relatif de la filière diffère cependant en fonction des territoires régionaux. Deux fois plus importante pour l'Alsace, elle ne représente en revanche que 0,7 % de la production agricole du territoire lorrain.

À l'instar des résultats nationaux, les trois quarts de l'activité reviennent au segment de la production de volailles, elle-même centrée sur l'élevage de poulets de chair. Les territoires de prédilection de la volaille de chair sont tout d'abord la Champagne-Ardenne qui totalise à elle seule 65 % de la valeur de la production puis l'Alsace pour 22,5 %. La filière alsacienne intègre une production traditionnelle de palmipèdes gras pour la fourniture de foie gras fermier avec une quantité produite avoisinant les 35 tonnes annuelles.

La filière de production d'œufs de consommation émerge pour 25 % à l'activité de l'ensemble du secteur. Outre l'élevage de poules pondeuses d'œufs de consommation, les activités regroupent la reproduction et la multiplication et en particulier l'élevage de futures pondeuses ou poulettes. Les ateliers de production d'œufs sont localisés dans les zones céréalières et composent trois principaux bassins de production : un premier le plus à l'ouest situé en champagne crayeuse dans la Marne et le sud des Ardennes, le deuxième au centre de l'ensemble Moselle et Meurthe-et-Moselle et, enfin, le troisième dans le Bas-Rhin.



Les productions animales

Production avicole - Production de viande

La volaille du Grand Est au dernier recensement agricole de 2010

Cheptel	Grand Est		France métropolitaine	
	Exploitations en ayant	Cheptel correspondant (têtes)	Exploitations en ayant	Cheptel correspondant (têtes)
Poules pondeuses d'œufs de consommation	5 820	1 977 504	73 518	45 793 597
Poules pondeuses d'œufs à couver	48	109 652	1 274	9 838 054
Poulettes	106	1 149 410	2 318	21 215 874
Poulets de chair et coqs	2 412	4 615 133	38 400	141 311 588
Dindes et dindons	509	193 146	6 493	23 184 575
Oies (à rôtir, à gaver)	638	13 371	8 263	539 027
Canards à rôtir	880	38 906	15 270	12 511 387
Canards à gaver	70	48 215	6 470	13 538 809
Pintades	361	31 571	6 087	10 204 120
Autruches	6	331	85	5 274
Autres volailles pour la ponte	10	52 109	376	1 381 190
Pigeons, cailles	222	s	3 764	9 081 362
Autres volailles	138	30 360	1 978	3 707 486

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

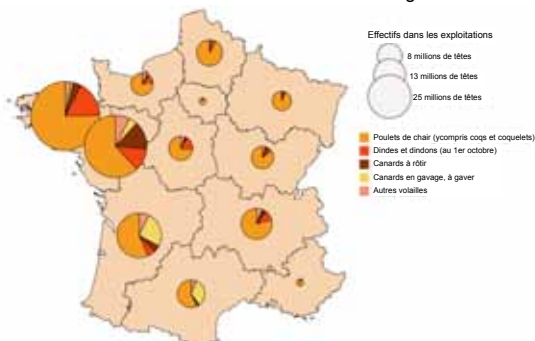
S : information sous secret statistique

L'aviculture dans les comptes de l'agriculture en 2016

en millions d'euros	Grand Est			France métropolitaine
	2015	2016	Moyenne (2011-2015)	2016
Production avicole	90,4	85,8	93,3	4 367
Volailles	67,9	64,3	69,6	3 120
Œufs	22,5	21,5	23,7	1 247
Production animaux brutes et transformés	1 622	1 476	1 648	24 612
Part de la production avicole (%)	5,6	5,8	5,7	17,7
Production végétale et animale	7 956	7 242	8 158	63 990
Part de la production avicole (%)	1,1	1,2	1,1	6,8

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

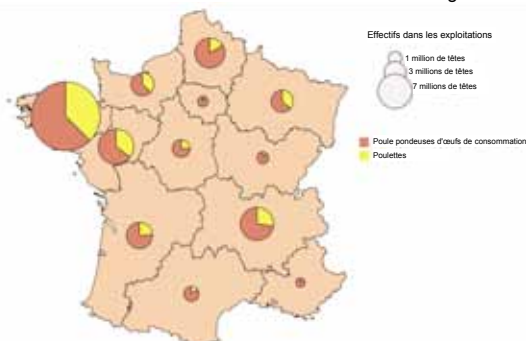
Effectifs de volailles de chair selon les régions



Référence : ©IGN GEOFLA2015
Source : Agreste - Recensement Agricole 2010

Réalisation : DRAAF Grand Est - SRISE, Septembre 2017

Effectifs filière œufs de consommation selon les régions



Référence : ©IGN GEOFLA2015
Source : Agreste - Recensement Agricole 2010

Réalisation : DRAAF Grand Est - SRISE, Septembre 2017



Les productions animales

Production caprine

Une production qui reste anecdotique

Le cheptel caprin du Grand Est comptait sur 441 exploitations, 9 700 animaux en 2016, soit 2,5 % de moins qu'en 2015. Près de la moitié du troupeau est lorrain, dont 2 000 uniquement pour les Vosges. 72 % du troupeau total est constitué de chèvres.

Cheptel caprin du Grand Est en 2016

	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Chevrettes	2 091	2 111	2 108	283 782
Chèvres (femelles ayant mis bas)	7 705	7 797	7 862	839 400
Autres caprins (y compris boucs)	893	902	963	95 686
Ensemble espèce caprine	10 689	10 810	10 932	1 218 868

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

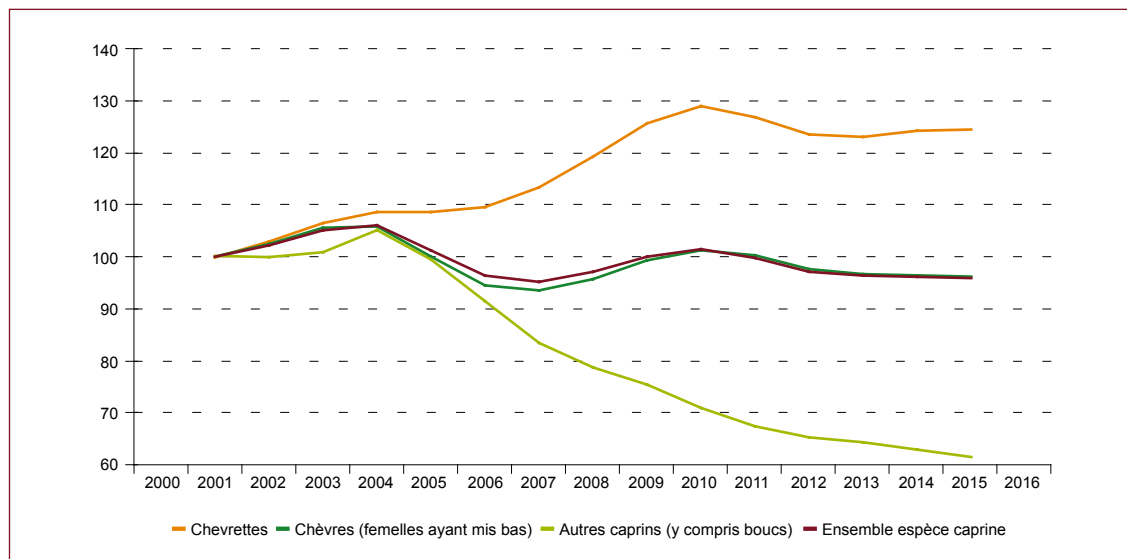
Abattages des caprins dans le Grand Est en 2016

en milliers de têtes ou de tonnes	Grand Est 2016	Grand Est 2015	Moyennes quinquennales 2011-2015	France Métropole 2016
Nombre de têtes caprines	1,4	1,3	1,6	172,0
Poids caprins	16	14	19	3 316

Source : SSP-Enquêtes mensuelles auprès des abattoirs

L'AGRICULTURE

Évolution du cheptel caprin depuis 2000



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle
 Indice base 100 en 2001 (moyenne 2000-2001-2002) du cheptel
 NB : on affecte à l'année n la moyenne triennale [n-1,n,n+1]



Les productions animales

Production apicole

Le Grand Est se place au 3^{ème} rang national en nombre d'apiculteurs et en nombre de ruches déclarées

Comme sur l'ensemble du territoire national, 95 % des apiculteurs sont «amateurs» et 5 % sont «professionnels», le cheptel étant partagé pour moitié entre ces deux catégories.

La filière professionnelle est bien active dans le Grand Est, avec la mise en place d'une Association pour le Développement de l'Apiculture en région Grand Est (ADAGE).

La région présente des ressources mellifères diversifiées:

- sapins et châtaigneraies en forêt, tilleuls et acacias sur les piémonts, prairies et cultures au niveau des surfaces pour le territoire alsacien ;
- importance du colza, en Lorraine et de la luzerne en Champagne ;
- forêts de plaine et de montagne (miels polyfloraux)

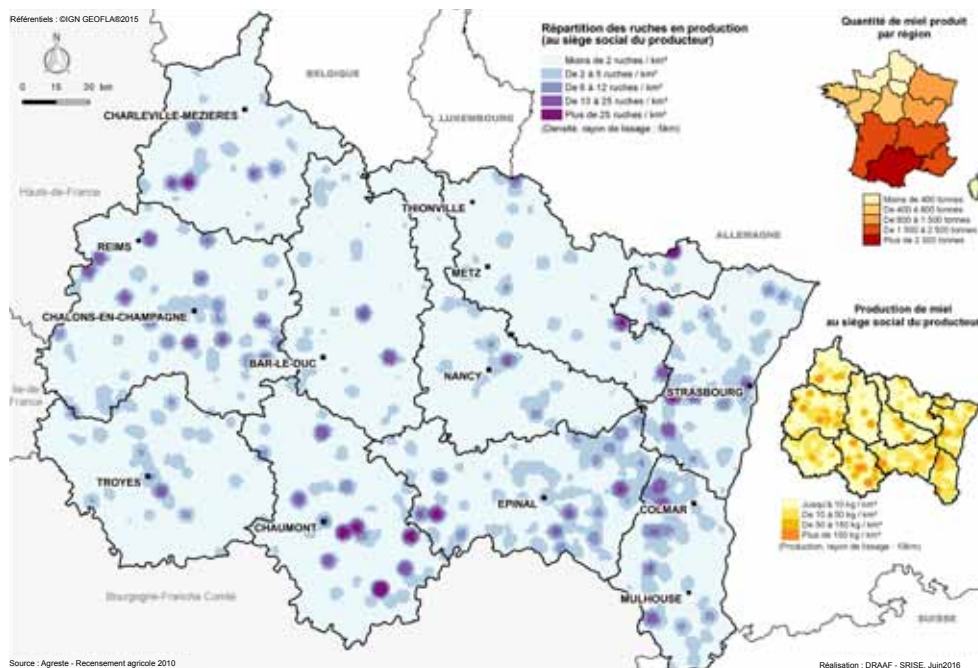
Il faut noter que la nette augmentation des effectifs déclarés entre 2015 et 2016 est liée à une meilleure mise en application de la procédure de déclaration de rucher en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2016. Toutefois, selon l'ADAGE, ces effectifs sont encore en dessous de la réalité de terrain.

L'année 2016 fut une mauvaise année pour la production de miel en région Grand Est. Les températures fraîches, le déficit d'ensoleillement et des pluies persistantes au printemps ont considérablement affaibli les ruches et ont eu pour conséquence des récoltes de miel décevantes.

La filière apicole	Grand Est 2016	Grand Est 2015	France métropolitaine
Nombre d'apiculteurs déclarés	5 628	4 443	50 131
Nombre de colonies d'abeilles	120 520	80 619	1 322 139
Production moyenne apicole (kg/ruche)	15	23	

Source : déclaration de rucher 2015 et 2016

L'apiculture dans la région Grand Est





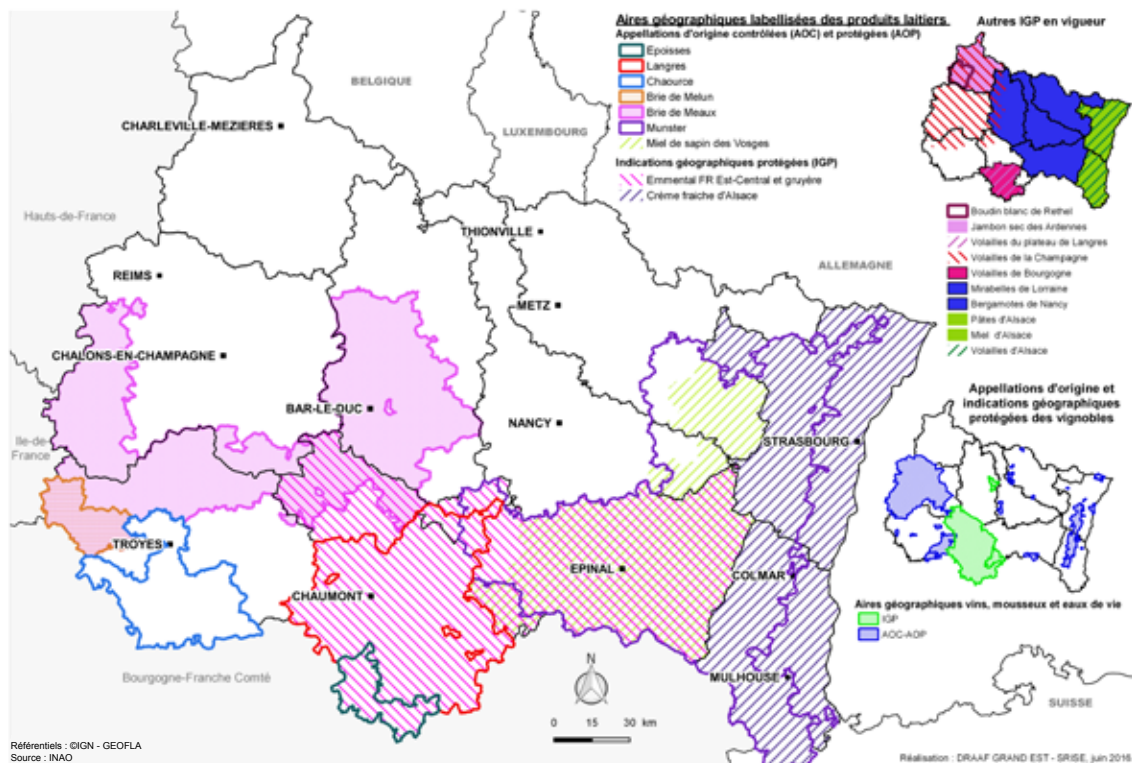
Les signes de qualité

Les productions sous signe de qualité

La région Grand Est propose tout un ensemble de produits divers et variés sous signe de qualité. Le vin est à l'évidence prédominant avec plus de 38 000 opérateurs dont 24 600 dédiés au Champagne, 13 300 aux vins d'Alsace et les autres à plusieurs appellations telles que le Rosé des Riceys ou encore le Côtes-de-Toul. La catégorie vinicole s'agrèmente de plusieurs autres spiritueux tels que les marcs ou autres eaux-de-vie. Une autre production qui fait la fierté de la région est le fromage avec, entre autres, le Munster qui concerne un millier d'opérateurs ou encore le Brie de Meaux avec presque 300 acteurs. Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se distinguent également avec une production sous indication géographique : la crème fraîche fluide d'Alsace (270 opérateurs).

L'éventail de la production sous signe de qualité ne s'arrête pas là et offre toute sa diversité à la région Grand Est. La volaille d'Alsace ou de Champagne, l'Emmental, le Chaource, la viande bovine, la choucroute d'Alsace (en cours de qualification), les mirabelles de Lorraine, le miel sont autant de productions parmi d'autres qui maillent le territoire du Grand Est.

Signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine dans la région Grand Est





Les signes de qualité

Les productions sous signe de qualité

Les produits sous signe d'identification de l'origine et de la qualité dans le Grand Est

Catégorie	Nom	Signe	Lieu de production dans le Grand Est	Nombre d'opérateurs
Vins	Champagne	AOC-AOP	Marne, Aube, Haute-Marne	24620
Vins	Coteaux champenois	AOC-AOP	Marne, Aube, Haute-Marne	nd
Vins	Rosé de Riceys	AOC-AOP	Aube (Les Riceys)	141
Vins	Haute-Marne	IGP	Haute-Marne	s
Vins	Coteaux de Coiffy	IGP	Haute-Marne (près de Langres)	s
Vins	Alsace	AOC-AOP	Haut-Rhin, Bas-Rhin	6025
Vins	Alsace Grand Cru	AOC-AOP	Haut-Rhin, Bas-Rhin	2735
Vins	Crémant d'Alsace	AOC-AOP	Haut-Rhin, Bas-Rhin	4528
Vins	Côtes de Toul	AOC-AOP	Meurthe-et-Moselle	27
Vins	Côtes de Meuse	IGP	Meuse	7
Vins	Moselle	AOC-AOP	Moselle, Meurthe-et-Moselle	20
Spiritueux	Marc champenois	IG	Marne, Aube, Haute-Marne	nd
Spiritueux	Ratafia champenois	IG	Marne, Aube, Haute-Marne	nd
Spiritueux	Eau-de-vie de la Marne ou Fine champenoise	IG	Marne, Aube, Haute-Marne	nd
Spiritueux	Marc d'Alsace Gewurtzraminer	AOC	Haut-Rhin, Bas-Rhin	141
Spiritueux	Mirabelle de Lorraine	AOC	Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Moselle	30
Spiritueux	Quetsche d'Alsace	IG	Haut-Rhin, Bas-Rhin	24
Spiritueux	Mirabelle d'Alsace	IG	Haut-Rhin, Bas-Rhin	7
Spiritueux	Kirsch d'Alsace	IG	Haut-Rhin, Bas-Rhin	37
Spiritueux	Whisky d'Alsace	IG	Haut-Rhin, Bas-Rhin	10
Produits laitiers	Brie de Meaux	AOC-AOP	Marne, Haute-Marne, Meuse, Aube	296
Produits laitiers	Munster ou Munster Géromé	AOC-AOP	Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin	1018
Produits laitiers	Chaource	AOC-AOP	Aube	55
Produits laitiers	Langres	AOC-AOP	Haute-Marne, Vosges	24
Produits laitiers	Epoisses	AOC-AOP	Haute-Marne	15
Produits laitiers	Soumaintrain	IGP	Aube	9
Produits laitiers	Emmental français est-central	IGP, Label Rouge	Vosges, Haute-Marne	47
Produits laitiers	Crème fraîche fluide d'Alsace	IGP, Label Rouge	Haut-Rhin, Bas-Rhin	270
Viandes et charcuterie	Volailles d'Alsace	IGP, Label Rouge	Haut-Rhin, Bas-Rhin	41
Viandes et charcuterie	Volailles de la Champagne	IGP, Label Rouge	Marne, Ardennes et cantons limitrophes	26
Viandes et charcuterie	Escargots préparés	Label Rouge	Bas-Rhin	s
Viandes et charcuterie	Boudin blanc de Rethel	IGP	Ardennes	3
Viandes et charcuterie	Noix et Jambon sec des Ardennes	IGP	Ardennes	s
Viandes et charcuterie	Viande bovine	Label Rouge	Grand Est	46
Pâtes ~ oeufs	Pâtes d'Alsace	IGP	Haut-Rhin, Bas-Rhin	3
Pâtes ~ oeufs	Cœufs fermiers	Label Rouge	Grand Est	26
Légumes ~ fruits	Choucroute	Label Rouge	Aube	4
Légumes ~ fruits	Choucroute d'Alsace	IGP (en cours)	Haut-Rhin, Bas-Rhin	63
Légumes ~ fruits	Mirabelles de Lorraine	IGP	Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges	73
Produits sucrés	Miel de Sapin des Vosges	AOC-AOP	Vosges, Moselle, Meurthe-et-Moselle	48
Produits sucrés	Miel d'Alsace	IGP	Haut-Rhin, Bas-Rhin	84
Produits sucrés	Miel de Sapin	Label Rouge	Haut-Rhin, Bas-Rhin	9
Produits sucrés	Bergamote de Nancy	IGP	Vosges, Meurthe-et-Moselle	5

Source : INAO, ODG, CNAOL

"nd"=non déterminés, "s"=secret statistique

Nota Bene : 100% de l'aire dans la région ou au moins 10% des opérateurs primaires ou de l'aval habilités dans la région. Un opérateur est habilité à partir du moment où il intervient sur une partie ou la totalité des étapes encadrées dans le cahier des charges du SIQO. Une même entité peut donc avoir plusieurs activités et sera donc comptabilisée autant de fois que d'activités qu'elle a déclarées.



Les signes de qualité

L'agriculture biologique

En 2016 la surface bio (certifiée et en conversion) du Grand Est est de 117 000 hectares, soit 3,8 % de la SAU (contre 5,7 % au niveau national). Cette surface bio a triplé entre 2008 et 2016, avec une forte augmentation des surfaces en 2010 (+ 35 %), 2015 (+ 20 %) et 2016 (+ 22 %). Le nombre d'exploitations du Grand Est, dont une partie de la surface végétale est bio ou dont une partie du cheptel est certifiée bio, a été multiplié par 2,5 entre 2008 (788) et 2016 (1 961). Avec presque 2 000 exploitations ainsi concernées par une démarche biologique, la région se place au 9^{ème} rang par la part de sa surface dans la SAU. L'essentiel des surfaces bio départementales le sont pour les fourrages excepté dans l'Aube et dans la Marne où elles concernent surtout les grandes cultures.

En ce qui concerne la filière biologique animale du Grand Est, les cheptels bovins laitiers et allaitants y sont présents à des niveaux comparables au national : respectivement 5,4 % et 5,1 % du cheptel correspondant contre 4,2 % et 4,0 % en France. Cette représentativité du bio est beaucoup plus forte pour les brebis laitières (100 % dans le Grand Est contre 7,9 % pour la France) et les caprins (27,7 % contre 6,8 %). Hormis les chèvres et les ruches, tous les types de production animale évoluent à la hausse entre 2015 et 2016, de manière plus prononcée pour le Grand Est que pour la France. Le nombre de chèvres et de ruches n'évolue quasiment pas dans la région, alors qu'il augmente en France.

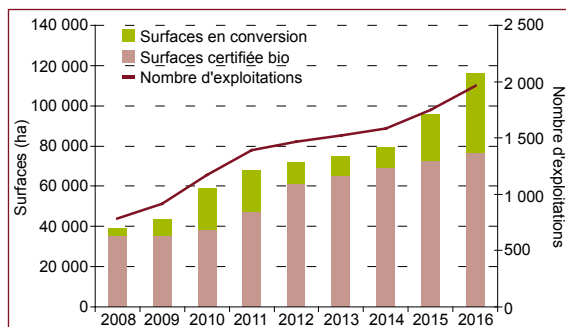
Données surfaciques en agriculture biologique

Grand Est	2016	2015	Évolution 2015/2016 (%)	2008	Évolution 2008/2016 (%)
Nombre d'exploitations	1 961	1 749	12	788	149
Surfaces certifiées bio	76 687	72 477	6	35 253	118
Surfaces en conversion	39 925	23 243	72	3 668	989
Total des surfaces	116 612	95 720	22	38 921	200
France	2016	2015	Évolution 2015/2016 (%)	2008	Évolution 2008/2016 (%)
Nombre d'exploitations	32 264	28 884	12	13 299	143
Surfaces certifiées bio	1 054 877	1 013 227	4	501 562	110
Surfaces en conversion	483 170	300 940	61	81 563	492
Total des surfaces	1 538 047	1 314 167	17	583 124	164

Source : Agence Bio

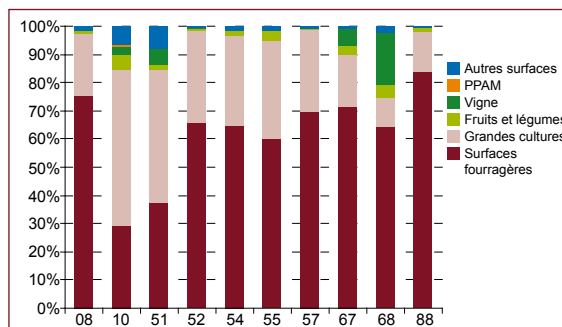
L'AGRICULTURE

Évolution de l'agriculture biologique



Source : Agence Bio

Surfaces certifiées bio ou en conversion selon le type de cultures en 2016 – Grand Est



Source : Agence Bio



Les signes de qualité

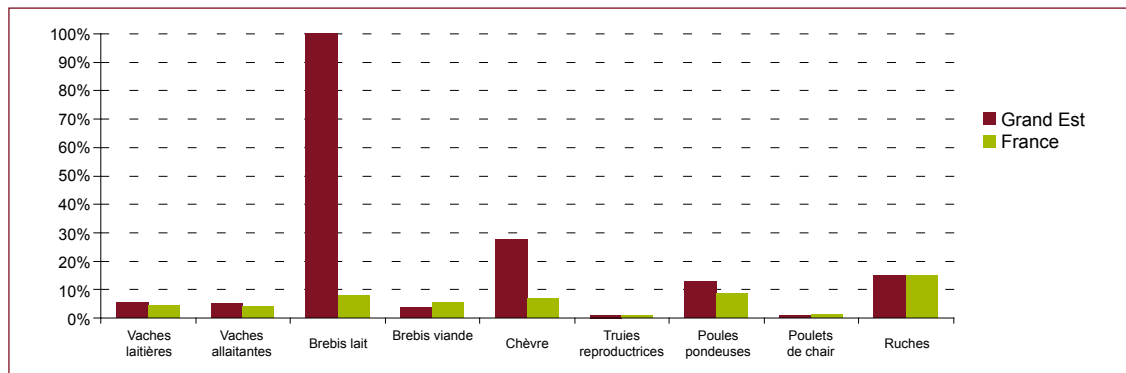
L'agriculture biologique

Surfaces et cheptel bio en 2016

			Grand Est	France
Surface végétale bio (ha) : certifiée + conversion	Total	2016	116 612	1538047
		Évolution 2016/2015	21,8%	17,0%
	Céréales	2016	26 216	266 991
		Évolution 2016/2015	24,9%	19,6%
	Vigne	2016	2 995	70740
		Évolution 2016/2015	4,9%	3,2%
	STH	2016	58 563	602 083
		Évolution 2016/2015	23,6%	19,0%
	Culture fourragère sans STH	2016	19 749	393 763
		Évolution 2016/2015	13,4%	17,0%
Autre	2016	9 089	204 470	
	Évolution 2016/2015	28,8%	13,3%	
Cheptel animal certifié bio	Vaches viande (nombre de têtes)	2016	9 315	111 255
		Évolution 2016/2015	8,8%	5,9%
	Vaches lait (nombre de têtes)	2016	14 401	120 139
		Évolution 2016/2015	5,1%	5,7%
	Brebis viande (nombre de têtes)	2016	6 076	159 400
		Évolution 2016/2015	18,5%	8,4%
	Brebis lait (nombre de têtes)	2016	814	93 243
		Évolution 2016/2015	29,4%	21,8%
	Chèvres (nombre de têtes)	2016	2 002	53 284
		Évolution 2016/2015	-0,5%	12,5%
	Truies (nombre de têtes)	2016	368	9 085
		Évolution 2016/2015	21,1%	8,1%
	Poulets chair (nombre de têtes)	2016	217 285	9 728 125
		Évolution 2016/2015	37,5%	12,6%
Poules pondeuses (nombre de têtes)	2016	232 407	4 372 013	
	Évolution 2016/2015	16,1%	12,3%	
Ruches (nombre)	2016	6 786	101 922	
	Évolution 2016/2015	0,5%	2,2%	

Source : Agence Bio

Part du biologique dans les cheptels



Source : Agence Bio



Les exploitations

Structure

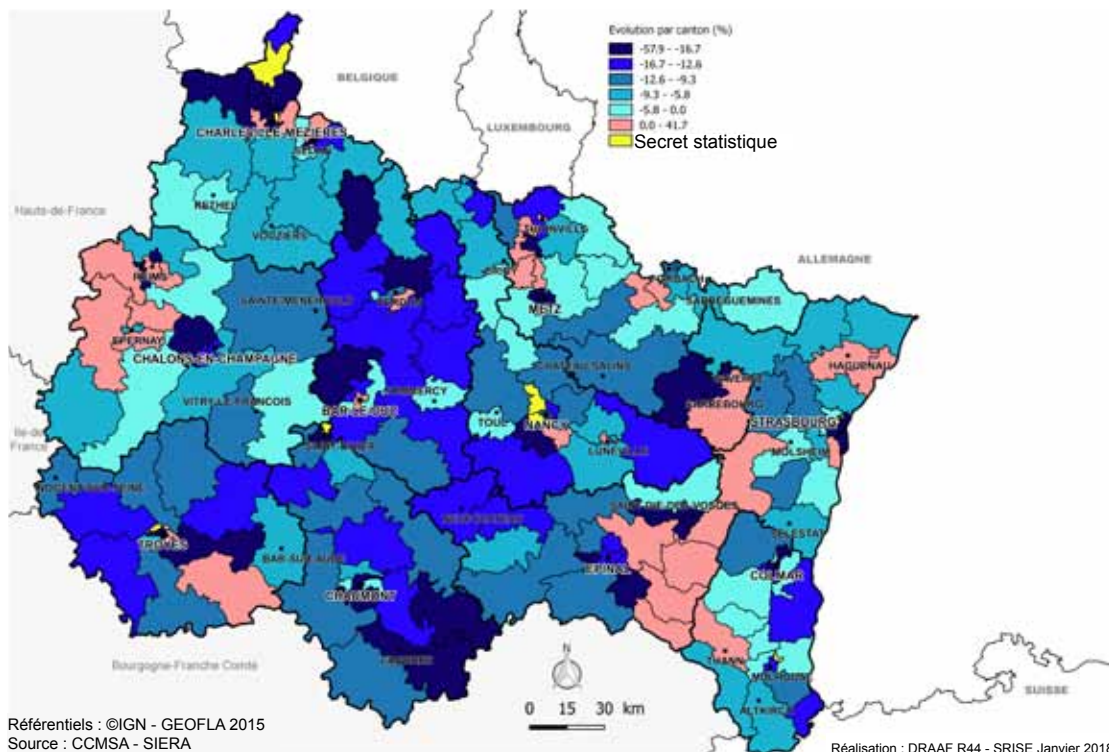
Dans l'attente d'un nouveau recensement agricole pour comptabiliser le nombre d'exploitations, leur dénombrement peut être obtenu à partir de différentes sources mais toutes sujettes à précautions : les données des aides de la Politique Agricole Commune mais qui ne couvrent pas toutes les exploitations et, en particulier, le secteur viticole ou maraîcher; les données entreprises issues des immatriculations au répertoire SIRENE mais qui auront tendance à surestimer le nombre d'exploitations et qui sont tributaires d'une activité principale et, enfin, les données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) dont le champ est un peu plus large mais qui semblent apporter de bons indicateurs de suivi annuel.

En 2016, la MSA comptabilise 42 500 chefs d'exploitations ou d'entreprises agricoles dans le Grand Est et répondant évidemment à des critères spécifiques d'assujettissement (seuil de surface, de temps de travail consacré, de revenus professionnels). Ce nombre a diminué de 8,3 % par rapport à 2005 et reste le signe d'une agriculture mieux préservée que sur les autres régions où le taux s'étend de -10 % à -20 % (-15,6 % au niveau national). En outre, seuls les départements de la Meuse et de la Haute-Marne franchissent le seuil des 10 % de perte. La diminution du nombre d'exploitations s'accompagne également d'un agrandissement des surfaces moyennes moins ressenti dans le Grand Est du fait de la présence des vignes (+2 ha contre +5 ha au niveau national) mais avec de fortes disparités infra-régionales : +13 ha en Haute-Marne, +6 à +8 ha en Meurthe-et-Moselle et Meuse.

Enfin, la tendance de cette dernière décennie en France comme dans le Grand Est est l'attrance pour le statut sociétaire des exploitations dont le nombre a augmenté de plus de 60 % au détriment du statut individuel (-32 %) et du statut GAEC (-21 %).

L'AGRICULTURE

Évolution du nombre de chefs d'exploitations ou d'entreprise agricole entre 2005 et 2016





Les exploitations

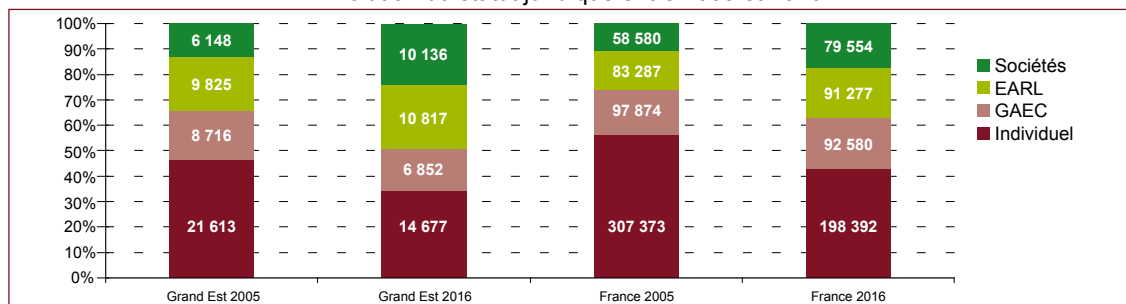
Structure

Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles

	2005	2016	Évolution 2005-2016 (%)	Surface moyenne (ha) 2005	Surface moyenne (ha) 2016
Île-de-France	7 740	7 362	-4,9	64,2	62,4
Centre-Val de Loire	28 083	23 542	-16,2	75,2	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	35 108	30 157	-14,1	64,0	72,3
Normandie	34 802	29 831	-14,3	51,8	58,5
Hauts-de-France	32 712	29 289	-10,5	58,9	63,2
Grand Est	46 302	42 482	-8,3	57,5	59,4
Pays de la Loire	46 912	39 457	-15,9	42,4	47,9
Bretagne	46 809	38 175	-18,4	33,6	39,4
Nouvelle-Aquitaine	89 544	70 934	-20,8	40,6	47,1
Occitanie	81 294	65 733	-19,1	38,7	44,5
Auvergne-Rhône-Alpes	71 556	60 543	-15,4	39,0	43,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23 263	21 371	-8,1	20,4	20,3
Corse	2 989	2 927	-2,1	33,5	33,1
France	547 114	461 803	-15,6	45,6	51,0

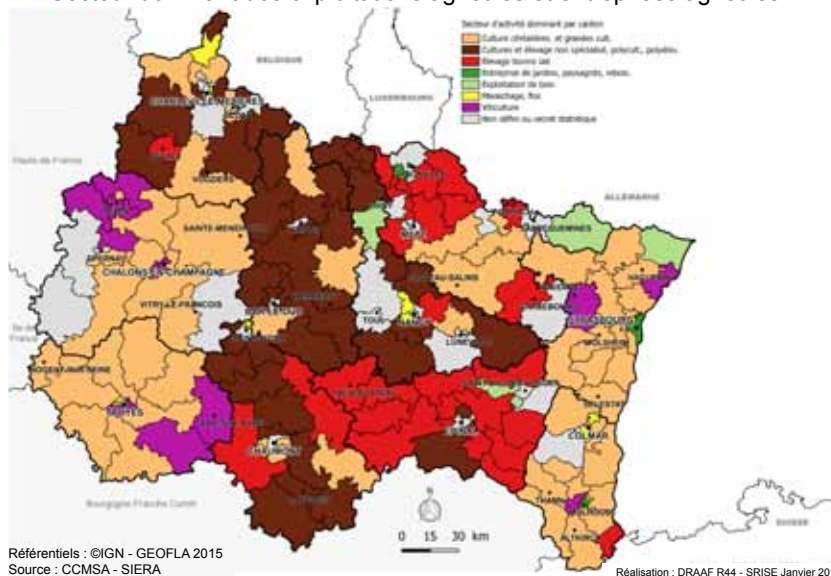
Source : CCMSA

Évolution du statut juridique entre 2005 et 2016



Source : CCMSA

Secteur dominant des exploitations agricoles et entreprises agricoles





Les exploitations

Structure

Évolution et profil des agriculteurs

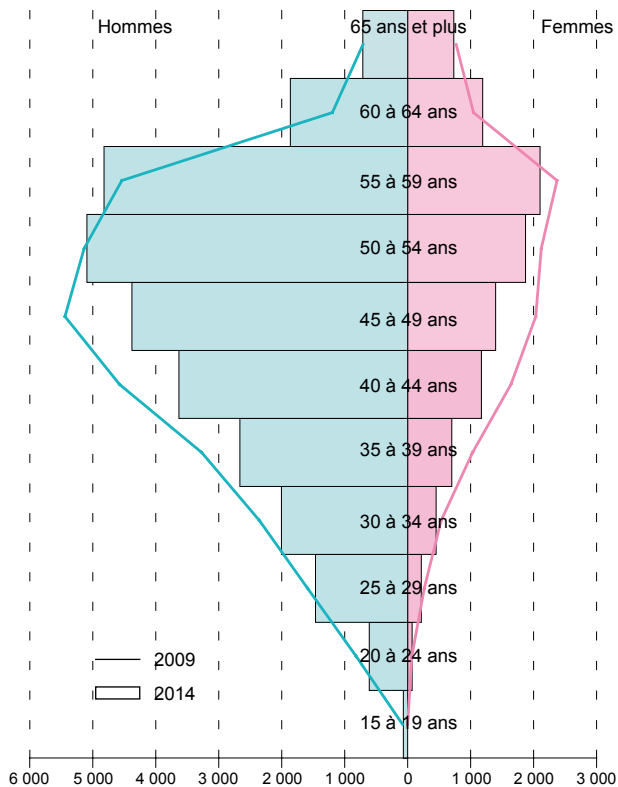
Le dernier recensement de la population (source INSEE) dénombre 37 500 individus en 2014 déclarant une catégorie socioprofessionnelle «Agriculteurs exploitants» dont il est ainsi possible de considérer qu'elle définit leur activité principale. Un petit peu plus d'un quart sont des femmes. Cette proportion croît cependant avec l'âge : de 10 % pour les moins de 25 ans à plus de 30 % pour les plus de 55 ans et plus de la moitié au-delà de 65 ans. Entre 2009 et 2014, ce sont 10 % d'agriculteurs en moins qui sont comptabilisés mais davantage encore chez les agricultrices : -17 % pour les femmes et -8 % pour les hommes. La pyramide des âges des agriculteurs illustre le vieillissement des chefs d'exploitation avec une baisse de 20 % des exploitants hommes et de 30 % des femmes entre 35 et 49 ans. Après 55 ans, le solde est positif avec une augmentation de plus de la moitié des hommes entre 60 et 64 ans.

Les personnes déclarées "agriculteurs exploitants" dans le Grand Est

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Hommes	103 944	73 015	64 760	48 184	34 590	29 873	27 610
Femmes	75 876	36 630	37 632	27 096	15 399	11 983	10 021
Total	179 820	109 645	102 392	75 280	49 989	41 856	37 631

Source : Insee - Recensements de la population

Pyramide des âges des agriculteurs exploitants en 2009 et 2014



Source : INSEE - Recensements de la population 2009 et 2014 - Exploitation complémentaire



Les exploitations

Structure

Évolution et profil des agriculteurs

En 2010, la région Grand Est comptait 49 271 chefs d'exploitations dont presque 34 000 pouvaient être considérés comme ayant l'agriculture comme activité principale, soit un taux de 69 % : 70 % pour les hommes et 65 % pour les femmes. Sur la tranche d'âge des 30-50 ans, les femmes auront bien souvent une autre activité principale que l'agriculture, autour d'une sur trois contre un sur cinq chez les hommes. Parmi les 15 000 chefs d'exploitation qui déclarent une autre activité comme principale, trois sur dix sont employés, un sur dix est ouvrier, un sur dix a un emploi de profession intermédiaire. Et les dits «sans activité professionnelle» représentent presque quatre chefs d'exploitation sur dix.

Nombre de chefs d'exploitation du Grand Est en 2010 selon l'activité principale et secondaire

■ Chefs d'exploitation que l'on peut considérer comme "Agriculteurs exploitants" au sens de la CSP = 33 965
 ■ Chefs d'exploitation que l'on peut considérer autre que "Agriculteurs exploitants" selon la CSP = 15 180

Activité principale \ Activité secondaire	Activité principale										
	Non salarié agricole ¹	Salarié agricole ²	Entreprises de travaux agricoles	Art., Com., Chefs d'ent. ³	Prof. Lib., autre cadre ⁴	Prof. Interm. ⁵	Employé	Ouvrier non agricole	Sans activité professionnelle	Élu	
Sans activité sec.	24 681	476	7	91	99	144	516	86	1 585	4	
Non salarié agricole	448	1 704	137	846	736	1 310	4 061	1 296	4 253	12	
Salarié agricole	769	13	Déclarations marginales : total = 126								0
Entreprise de travaux agricoles	645	4								0	
Art., Com., Chefs d'ent. ³	507	8								0	
Prof. Lib., autre cadre ⁴	158	3								0	
Prof. Interm. ⁵	205	3								0	
Employé	944	7								0	
Ouvrier non agricole	174	0								0	
Sans activité professionnelle	1 070	13								83	8
Élu	1 966	23								50	0

Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

1: exploitant agricole, aide familial

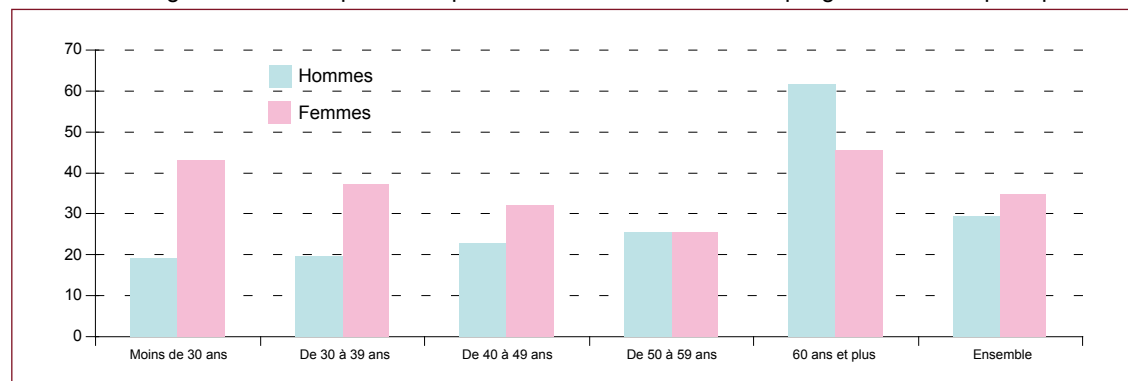
2: cadre, contremaître, agent de maîtrise, technicien, ouvrier agricole

3: artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de 10 salariés ou plus

4: profession libérale, autre cadre, profession intellectuelle et artistique (médecin, pharmacien, avocat, professeur, ingénieur...)

5: profession intermédiaire (instituteur, infirmier, technicien, contremaître...)

Pourcentage de chefs d'exploitation qui déclarent une activité autre qu'agricole comme principale



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Les exploitations

L'emploi agricole

Le Grand Est occupe le quatrième rang des régions françaises en matière d'emploi agricole avec un peu plus de 10 % des actifs (UTA) de France métropolitaine. Comme dans toutes les régions, la réduction de ces emplois se poursuit en Grand Est, avec une baisse de 1,5 % en 2015 par rapport à 2014 (-1,6 % en France métropolitaine).

Depuis l'année 2000, près de 11 000 emplois (UTA) ont été perdus dans la région, la progression de l'emploi salarié (+ 4 100 UTA) n'ayant que très partiellement compensé la perte de 6 000 chefs d'exploitation (ou coexploitants) et de 8 700 actifs non-salariés (conjoints ou autres).

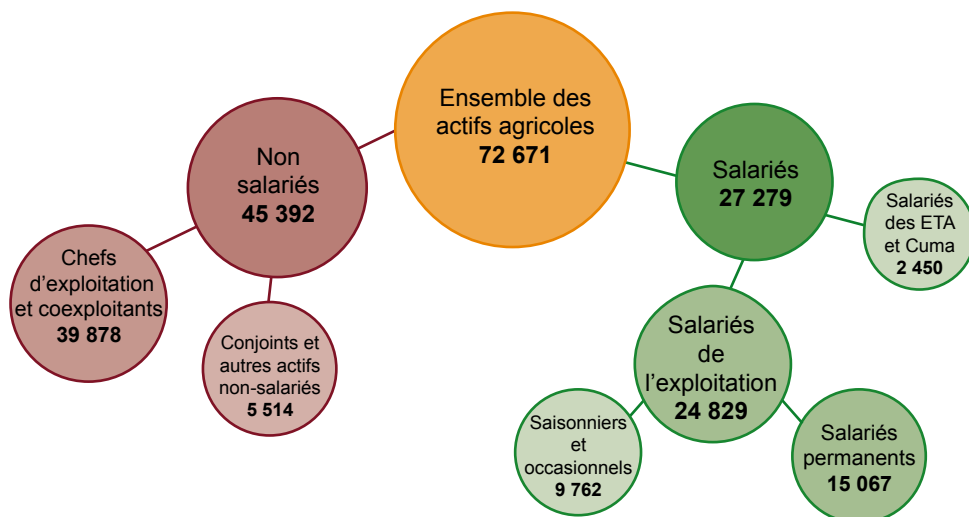
On observe cependant qu'entre 2010 et 2015, l'emploi se maintient mieux en Grand Est que dans l'ensemble de la France avec une baisse de 0,7 % en moyenne par an seulement contre 1,1 % en France métropolitaine, en particulier grâce à la catégorie des non-salariés qui ne diminue que de 1,5 % par an dans la région contre 2,2 % pour l'ensemble des régions. En revanche, l'emploi salarié ne progresse que de 0,7 % par an en Grand Est sur la même période, alors qu'il augmente de 1,2 % par an en France métropolitaine.

Les chefs d'exploitation et coexploitants représentent 55 % des actifs agricoles (UTA) du Grand Est en 2015. Cette part est stable depuis 15 ans mais elle est très variable selon les spécialisations, avec une proportion bien plus faible dans certains domaines (27 % en horticulture ou 39 % en viticulture en 2015) et nettement plus élevée dans d'autres (73 % en bovins lait en 2015).

La part de l'emploi familial (conjoints et autres actifs non salariés) se réduit régulièrement, passant de 17 % de l'emploi total (UTA) en 2000 à 8 % en 2015. Cette baisse est notable dans toutes les spécialisations, mais elle est plus marquée encore en élevage bovins lait et élevage bovins mixte, pour lesquels on constate chaque année une diminution de 9 % des actifs familiaux en moyenne entre 2010 et 2015 contre 6 % seulement pour l'ensemble des exploitations régionales.

En 2015, les salariés représentent 38 % de l'emploi total (UTA). Cette part progresse puisqu'elle n'atteignait que 28 % en 2000. Un peu plus de la moitié sont des emplois permanents en 2015 (55 %). Le recours à l'emploi saisonnier ou extérieur à l'exploitation (ETA ou CUMA) est passé de 40 % à 45 % de l'emploi salarié (UTA) entre 2000 et 2015. Ce taux est très variable selon les spécialisations : s'il approche les 50 % en viticulture et grandes cultures en 2015, il ne dépasse pas 38 % en élevage et polyculture-polyélevage et il n'atteint que 20 % en horticulture.

Vue d'ensemble de l'emploi agricole dans le Grand Est en 2015 (en UTA)



Source : Bilan annuel de l'emploi agricole BAEA 2015



Les exploitations

L'emploi agricole

Main-d'œuvre dans les exploitations agricoles du Grand Est

		Grand Est							France Métropole		
		2010 RA		2014		2015		2015 /2014	2015 /2010*	2015 UTA	2015 /2010*
		Personne	UTA	Personne	UTA	Personne	UTA	UTA	UTA	(milliers)	UTA
Ensemble des actifs agricoles	1	-	75 173	-	73 811	-	72 671	-1,5%	-0,7%	710,5	-1,1%
Chefs d'exploitation et coexploitants (a)	2	61 494	41 342	59 785	40 292	59 199	39 878	-1,0%	-0,7%	415,1	-1,4%
<i>dans les moyennes et grandes exploitations</i>		45 860	36 666	44 891	35 833	44 416	35 452	-1,1%	-0,7%	348,5	-1,4%
Conjoints et autres actifs non-salariés	3	22 818	7 534	19 320	5 875	18 132	5 514	-6,1%	-6,1%	50,4	-7,6%
Salariés agricoles	4 = 5+8	-	26 297	-	27 644	-	27 279	-1,3%	+0,7%	245,0	+1,2%
Salariés de l'exploitation (b)	5 = 6+7	-	24 466	-	25 321	-	24 829	-1,9%	+0,3%	230,8	+1,1%
dont salariés permanents (c)	6	19 845	15 200	22 682	15 322	22 232	15 067	-1,7%	-0,2%	138,7	-0,2%
dont saisonniers et occasionnels	7	-	9 266	-	10 000	-	9 762	-2,4%	+1,0%	92,2	+3,2%
Salariés des ETA et Cuma	8	-	1 831	-	2 323	-	2 450	+5,5%	+6,0%	14,1	+3,9%
Total main-d'œuvre permanente	2+3+6	104 157	64 076	101 788	61 489	99 563	60 458	-1,7%	-1,2%	604,2	-1,8%

(a) y compris les chefs et coexploitants salariés

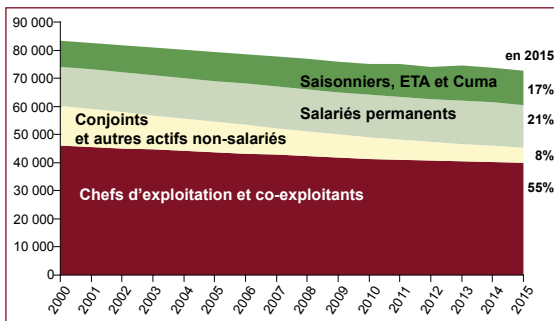
(b) y compris les salariés des groupements d'employeurs

(c) y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

* en moyenne annuelle

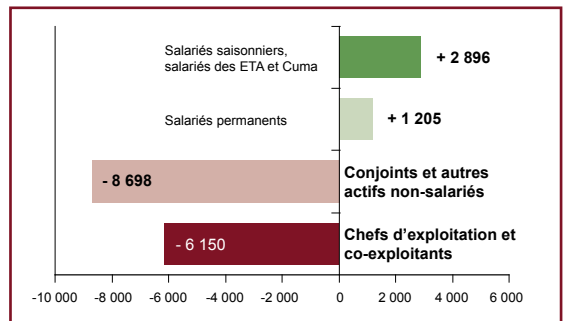
Sources : Bilan annuel de l'emploi agricole BAEA 2015, BAEA 2014, RA 2010

Nombre d'UTA de 2000 à 2015



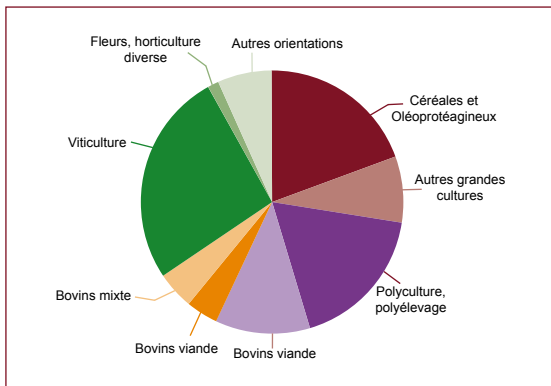
Sources : Bilan annuel de l'emploi agricole BAEA 2015, BAEA 2000 à 2014

Écarts en UTA entre 2000 et 2015



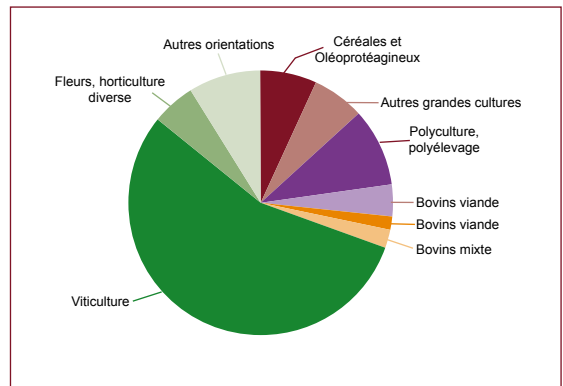
Sources : Bilan annuel de l'emploi agricole BAEA 2015, BAEA 2000

Chefs et coexploitants



Source : Bilan annuel de l'emploi agricole BAEA 2015

Salariés



Source : Bilan annuel de l'emploi agricole BAEA 2015



Les exploitations

Les résultats économiques issus du RICA

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une enquête communautaire dont l'objectif est de fournir des informations sur le fonctionnement technico-économique des exploitations agricoles. Cette opération permet de suivre l'évolution des charges, des résultats et des capitaux engagés. Réalisée depuis 1968 dans les États membres de l'Union européenne, cette enquête permet de recueillir chaque année 90 000 comptabilités individuelles, représentatives de quatre millions d'exploitations agricoles. Elle permet ainsi le suivi et la comparaison des résultats obtenus pour les différents types d'agriculture européenne. En France, l'échantillon est d'environ 7 600 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire dont la Production Brute Standard est supérieure à 25 000 euros. L'échantillon couvre ainsi 95 % du potentiel de production nationale. En 2015, dans la région Grand Est, le suivi est réalisé sur 789 exploitations, qui en représentent près de 33 200.

L'année 2015 s'inscrit dans un contexte particulier. Les éléments conjoncturels et politiques ont pesé sur les résultats : mauvaises conditions climatiques qui ont impacté les rendements, cours des céréales en baisse, fin des quotas laitiers, premières applications de la réforme de la PAC.

Le résultat courant avant impôt s'établit en moyenne à 39 100 € par actif non salarié pour l'ensemble des exploitations du Grand Est. Ce résultat est l'un des plus élevés des régions françaises et est de 45 % supérieur à la moyenne nationale. En très légère progression par rapport à l'année précédente, il est cependant en deçà de la moyenne triennale 2012-2014. Globalement la rentabilité moyenne des exploitations s'est dégradée : de 42 % en 2011, elle est de 34 % en 2015.

Un focus sur les résultats des différentes orientations technico-économiques met en évidence des disparités importantes. En termes d'évolution dans le temps, les résultats se caractérisent par leur grande variabilité à la fois entre orientations et au sein de la même orientation. Très marquée dans les productions végétales, la variabilité est plus restreinte dans les exploitations d'élevage, mais le niveau des résultats est plus faible.

Ce sont les exploitations viticoles et d'autres grandes cultures (cultures industrielles majoritaires avec des céréales) qui montrent les résultats les plus élevés. Ces deux orientations sont spécifiques des anciennes régions Champagne-Ardenne et Alsace. Cependant les zones d'appellations viticoles et les cultures étant différentes, les résultats le sont également. Ils sont respectivement en Champagne-Ardenne de 77 000 € et 59 800 € par actif non salarié, alors qu'en Alsace ils sont de 26 500 € et 30 200 € par actif non salarié.

Les exploitations d'élevage bovin, qu'elles soient spécialisées en production laitière, viande ou mixte, montrent les résultats les plus modérés de la région et présentent le même niveau, voire un niveau inférieur à celui du début des années 2000. Les subventions représentent alors 145 % du résultat dégagé. Les trésoreries sont mises à mal puisqu'elles sont négatives pour 42 % des exploitations. Plus spécifiquement, les producteurs laitiers voient la valeur de leur production diminuer de 6 % entre 2014 et 2015. Une diminution du prix moyen du lait, conjuguée à l'augmentation des charges d'approvisionnement se traduit par une baisse du résultat de 34 %.

Après plusieurs années de baisse, le résultat des exploitations céréalières se redresse sensiblement à 28 600 € par actif non salarié. La baisse des cours des céréales affecte fortement la rentabilité : de 47 % en 2011, elle est de 33 % en 2015. De plus, si 3 % des exploitations affichaient un résultat négatif en 2011, cette proportion en 2015 est de 16 %.

Les exploitations moins spécialisées qui combinent les grandes cultures et les ateliers d'élevage sont également fortement impactées par la conjoncture. Elles ont la rentabilité la plus faible de toutes les spécialisations, avec une moyenne de 23 % contre 34 % pour l'ensemble du Grand Est. Ces exploitations ont également le taux d'endettement le plus fort, à 47 % contre 38 % toutes orientations confondues au niveau régional.



Les exploitations

Résultat courant avant impôt par actif non salarié selon les orientations (RCAI/UTANS)

en milliers d'euros 2015	Grand Est			France métropolitaine 2015
	Moyenne triennale 2012-2014	2014	2015	
Ensemble	42,1	38,1	39,1	26,9
Céréales-oléoprotéagineux	39,8	22,2	28,6	17,7
Autres grandes cultures	85,7	63,6	55,7	44,0
Viticulture	50,6	62,0	65,3	53,3
Bovins Lait	23,6	26,0	17,1	18,8
Bovins mixtes	25,9	21,9	25,2	21,7
Polyculture-polyélevage	28,8	21,4	23,0	20,8

Source : RICA (août 2017)

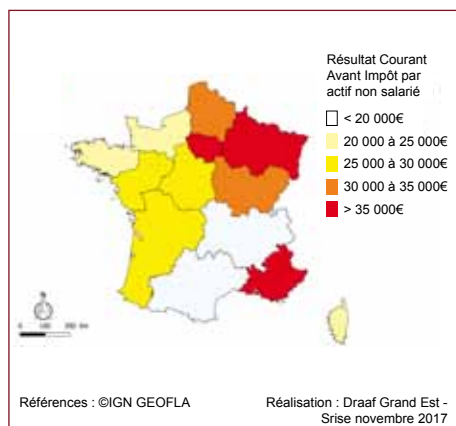
Quelques indicateurs économiques en 2015

en milliers d'euros 2015	Grand Est	
	Exploitations non viticoles	Exploitations viticoles
Production de l'exercice	218,9	273,5
Consommations intermédiaires	94,0	28,8
Valeur ajoutée	67,5	190,3
Subventions	48,2	2,1
Autres charges d'exploitation	137,7	166,3
Charges financières	5,1	5,0
Excédent brut d'exploitation	88,5	105,6
Capitaux propres	286,4	688,2
Ensemble des dettes	216,0	257,6
Stocks	99,7	436,5
Investissement total	33,3	41,5

Source : RICA (août 2017)

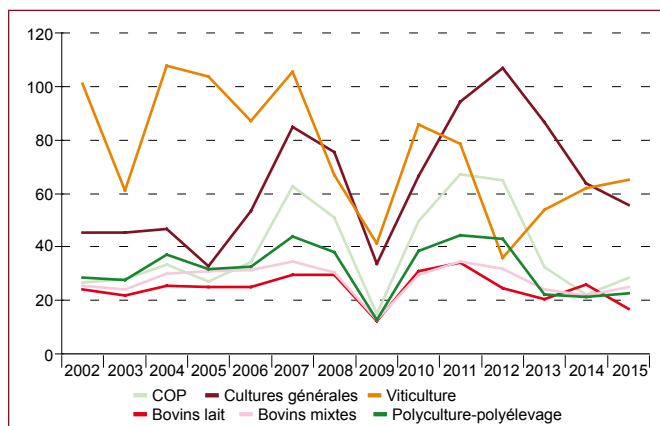
L'AGRICULTURE

Le résultat par actif non salarié en 2015



Source : RICA 2015

Évolution du résultat (RCAI/UTANS) des principales orientations technico-économiques du Grand Est



source : RICA (août 2017)



L'économie

Les aides agricoles

Les aides de la PAC en 2015

La dernière réforme de la PAC, après l'année de transition de 2014, initie sa mise en œuvre en 2015. L'esprit de cette nouvelle programmation est d'orienter les aides vers l'élevage, l'emploi et de favoriser l'installation. Plusieurs principes entrent en application : la convergence, qui doit permettre à terme une meilleure équité de distribution des aides découplées, le paiement redistributif qui majore l'aide perçue sur les 52 premiers hectares de l'exploitation et le verdissement qui poursuit l'incitation à des pratiques respectueuses de l'environnement.

Le 1^{er} pilier, dont l'objectif est le soutien aux revenus, reste largement prépondérant, mais une part des crédits est orientée vers le 2^{ème} pilier, propre au développement rural. Les prélèvements auparavant réalisés par le biais de la modulation pour financer ce 2^{ème} pilier, sont dorénavant réalisés en amont (3,33 %).

Ce bilan intègre l'ensemble des aides du 1^{er} pilier, ainsi que l'ICHN et l'assurance récolte comme seules mesures du 2^{ème} pilier. Dans ce champ d'étude, l'aide globale dévolue au Grand Est représente 10,7 % de l'aide nationale. Elle a diminué de 9 % entre 2013 et 2015, passant de 954,2 à 867,6 millions d'euros. 27 800 exploitations, soit 57 % des exploitations de la région reçoivent des subventions PAC, de soutien des revenus et d'aides surfaciques dédiées au développement rural.

Si on considère l'enveloppe du 1^{er} pilier (sans tenir compte de l'assurance récolte et l'agriculture biologique qui sont transférées du 1^{er} vers le 2^{ème} pilier), elle diminue de 10,2 % entre 2013 et 2015. L'aide découplée, historiquement élevée dans la région du fait essentiellement de références basées sur les rendements des grandes cultures, perd 13,6 %. Les aides couplées sont confortées : celles orientées vers les productions végétales passent de 11,4 à 21 millions d'euros, celles orientées vers les élevages herbivores augmentent de 44,6 à 58,6 millions d'euros.

La suppression de la PHAE est comblée par l'augmentation de l'ICHN. Globalement, l'enveloppe initialement dévolue à ces deux mesures surfaciques du 2^{ème} pilier, est revalorisée à 26,8 millions d'euros, soit une augmentation de 34 %. Cependant, ces crédits viennent se concentrer aujourd'hui sur les zones défavorisées.

L'aide moyenne perçue par exploitation est de 31 200 €. Ce niveau est plus élevé que la moyenne nationale, qui est de 23 600 €. La dispersion est importante : le quart inférieur des exploitations perçoit moins de 7 000 € et le quart supérieur perçoit plus de 45 300 €. L'aide moyenne varie selon les orientations technico-économiques.

Ce sont les exploitations d'élevage de bovins mixtes qui ont l'aide moyenne la plus élevée, soit 49 200 €. L'instauration d'une aide aux bovins laitiers et la suppression des droits à primes vaches allaitantes font que pour ces exploitations la part des aides couplées dans l'aide totale du 1^{er} pilier est de 15 %, alors qu'au niveau régional cette proportion est de 9 %. Seules les exploitations d'élevage extensif de bovins allaitants et d'ovins ont une part d'aides couplées plus importante, respectivement de 31 % et 33 %. Cependant le niveau d'aides moyen n'est que de 21 100 € pour les premières et 11 900 € pour les secondes. Le caractère herbager et extensif de ces élevages fait que l'aide couplée est historiquement peu élevée. Le phénomène de convergence permettra de corriger partiellement ces disparités à l'horizon 2019 et de relever le niveau moyen de l'aide découplée.

Les exploitations de polyculture-élevage perçoivent une aide moyenne de 41 700 € et 12 % du 1^{er} pilier sont des aides couplées végétales et animales. 23 % de ces exploitations ont un statut de GAEC, qui permet l'application de la transparence et donc du dé plafonnement des aides.

Les exploitations laitières, également plus fréquemment structurées en GAEC (32 %), perçoivent un montant moyen de 35 200 €.

Les exploitations de grandes cultures, englobant céréales et cultures industrielles, représentent 53 % des exploitations bénéficiaires de la PAC et drainent également 53 % de l'enveloppe globale. Cela représente 31 500 € par exploitation. Elles touchent presque exclusivement des aides découplées.

Ramenée à l'hectare de SAU, cette hiérarchie d'aides moyennes perçues selon l'orientation technico-économique est différente. Ce sont les exploitations laitières qui perçoivent le plus d'aides avec 398 €/ha et les exploitations ovines sont les moins aidées, avec 276 €/ha.

Une fois versées, les MAEC et les aides à l'agriculture biologique viendront modifier ce bilan.



L'économie

Les aides agricoles

Aides 2013 et 2015 Grand Est - France métropolitaine

en millions d'euros courants	Grand Est		France	
	2013	2015	2013	2015
Aides découplées	865,5	747,8	6 763,5	6 073,8
Paiement Unique	865,5		6 763,5	
Paiement de base		441,7		3 523,0
Paiement vert		268,7		2 141,0
Paiement redistributif		33,0		363,6
Paiement JA		4,3		46,3
Aides couplées végétales	24,2	21,0	205,5	131,6
Protéines végétales	10,5	19,5	40,4	106,7
Assurance récolte	7,8		67,8	
Agriculture biologique	5,0		86,6	
Autres	0,9	1,5	10,7	24,9
Aides couplées animales	44,6	58,6	834,0	918,4
Bovins allaitants	34,3	41,6	635,2	653,9
Bovins laitiers	1,1	10,7	40,3	132,1
Ovins-caprins	6,0	6,3	123,7	132,4
Aides ponctuelles viande, lait *	3,2		34,8	
Total 1^{er} pilier	934,3	827,3	7 802,9	7 123,8
ICHN	11,0	26,8	539,4	903,8
PHAE	8,9		221,7	
Assurance récolte		13,5		98,3
Total 2^{ème} pilier **	19,9	40,3	761,1	1 002,1
Total aides PAC	954,2	867,6	8 564,1	8 125,9

Sources : SSP, ASP

* Engraissement Jeunes Bovins, Aide à la Vache Allaitante, Aide à la Production de Lait

** le total 2^{ème} pilier comprend l'ICHN et la PHAE 2013 (les MAEC ne sont pas intégrées, ni les aides non surfaciques)

2013 : remboursement de la discipline financière non inclut

Lexique :

- PAC** : politique agricole commune
- ICHN** : indemnité compensatoire de handicap naturel
- PHAE** : prime herbagère agro-environnementale
- MAEC** : mesure agro-environnementale
- GAEC** : groupement d'exploitation agricole en commun
- SAU** : surface agricole utilisée

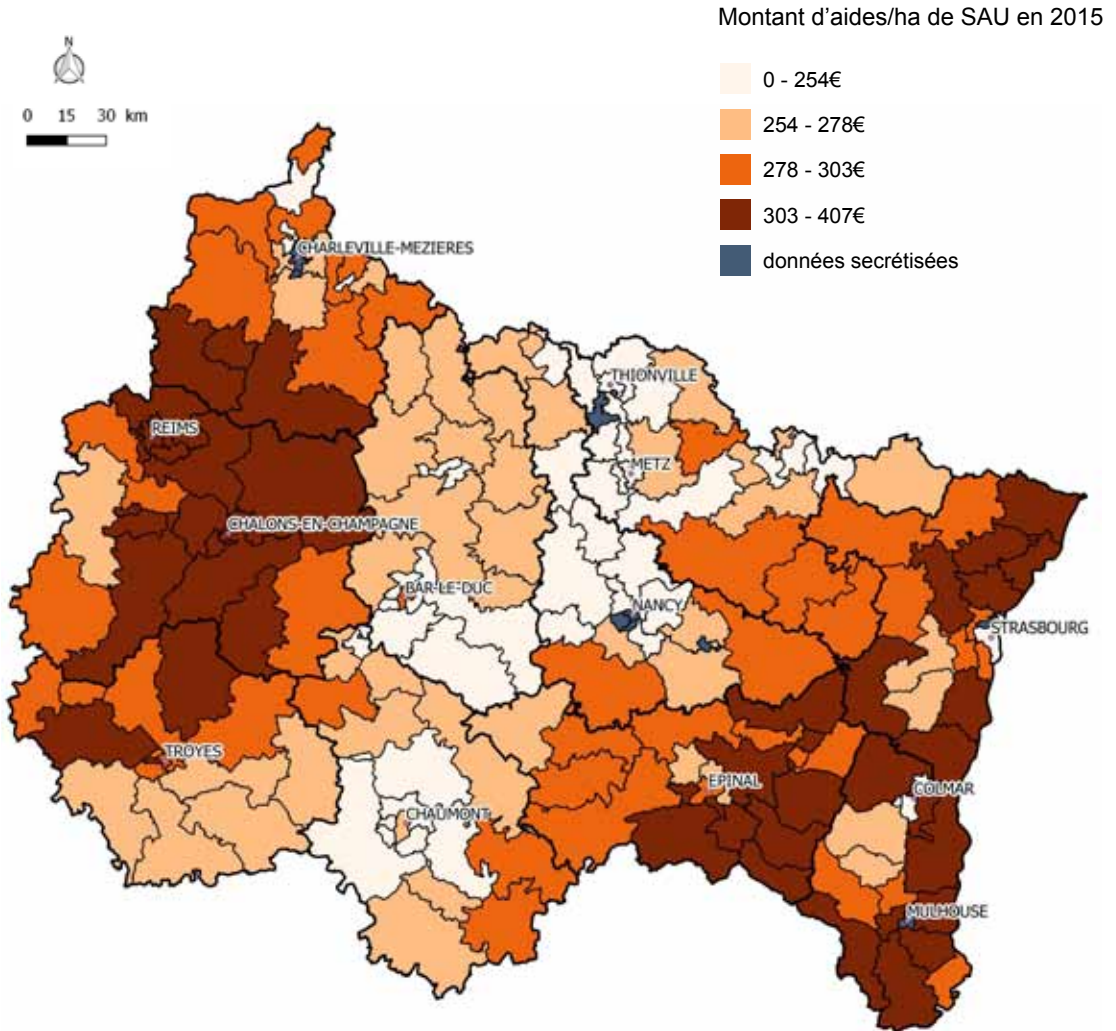


L'économie

Les aides agricoles

Montant des aides (1^{er} pilier, assurance récolte, ICHN)
par hectare de SAU dans les cantons du Grand Est en 2015.

L'AGRICULTURE



Référentiel : IGN GEOFLA

Réalisation : DRAAF Grand Est - SRISE Novembre 2017

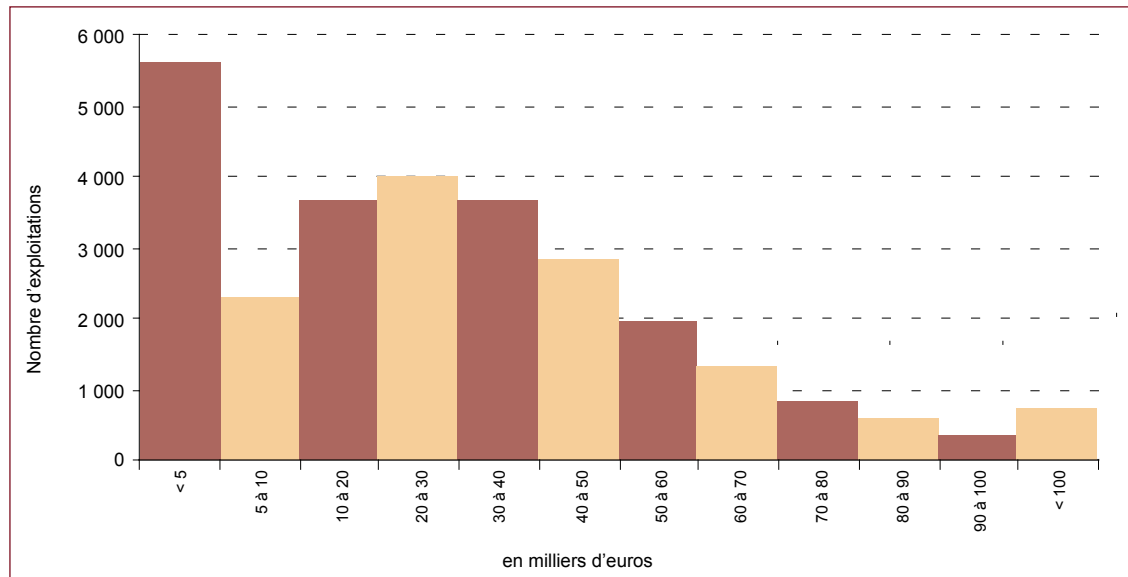
Sources : ASP, SSP



L'économie

Les aides agricoles

Répartition des exploitations selon la tranche d'aides 2015



Sources : SSP, ASP

L'AGRICULTURE

Montant des aides ramené à l'hectare de SAU

		1 ^{er} pilier, ICHN, Assurance récolte			
		effectif	aide moyenne, €	aide moyenne / ha de SAU, €	% d'aides couplées dans le 1 ^{er} pilier
Grand Est		27 796	31 213	316	9%
dont	Grandes cultures	14 663	31 533	316	6%
dont	Bovins Lait	2 493	35 226	398	8%
dont	Bovins Viande	1 441	21 145	357	31%
dont	Bovins mixtes	1 037	49 194	310	15%
dont	Ovins	980	11 939	276	33%
dont	Polyculture-élevage	4 704	41 746	300	12%

Sources : ASP, SSP



L'économie

Les comptes de l'Agriculture

Selon le compte provisoire 2016, la production agricole hors subventions de la région Grand Est s'élève à 7,6 milliards d'euros soit 11,2 % de la production nationale métropolitaine. Elle se positionne au troisième rang des régions françaises derrière la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne. Avec une baisse de 9 % par rapport à 2015, la ferme Grand Est perd 760 millions d'euros, poursuivant l'inflexion des résultats que l'on observe depuis cinq ans. Cette baisse est supérieure à celle constatée au niveau national (- 6,6 %). Enfin, le bilan négatif de l'année 2016 sur le plan agricole s'illustre par un recul de 11% de la valeur produite par la branche par rapport à la moyenne 2011-2015.

Effondrement des volumes pour les céréales

La production végétale dans le Grand Est représente 75 % de la production de la branche agricole contre 58 % au niveau national. La première production est le vin, qui constitue 38 % de l'ensemble de la valeur dégagée devant les céréales (14 %) et les plantes industrielles (12 %). En 2016, la valeur des productions végétales diminue fortement de 8,9 %. L'évolution des volumes est marquée par l'effondrement de la récolte céréalière (- 31,2 %) en raison des conditions climatiques défavorables. La perte de valeur s'élève à 519 millions d'euros dans la région par rapport à l'année 2015. Dans le même temps, la récolte mondiale est abondante et de qualité, ce qui a pesé sur les cours des céréales dans la région. La forte progression de la valeur de la production en pomme de terre (+ 25,2 %) ne parvient pas à compenser le recul des volumes et des prix des céréales.

Dans les bassins viticoles, le bilan est contrasté : la production en valeur diminue de 155,5 millions d'euros en Champagne (- 6,4 %) du fait d'une diminution des volumes récoltés en appellation. En revanche les vins d'appellation alsaciens connaissent à la fois une augmentation des volumes de production (+ 19,9 %) et des prix (+ 5,5 %).

Baisse de la valeur de production du lait et des produits laitiers

La production animale enregistre une perte de valeur (- 9 %) davantage liée à la baisse des prix, en particulier celui du lait. Ainsi, la région constate une baisse de la valeur de la production laitière de -10,7 % contre - 7,5 % sur le plan national. En outre, le secteur de la viande perd 7 % de sa valeur en 2016 dans la région contre - 3 % en France. La perte de valeur de la production bovine (- 9,7 %) ne peut être compensée par la hausse de la valeur de la production porcine (+ 2 %).

Les charges liées aux consommations intermédiaires sont en retrait

Le montant total des consommations intermédiaires atteint 4,4 milliards d'euros, soit 4,5 % de moins qu'en 2015. Sans pour autant totalement compenser les hausses des années 2010-2013, cette troisième année de baisse confirme la tendance des années précédentes. Les consommations intermédiaires diminuent en valeur dans l'ensemble des régions françaises. En Grand Est, la baisse marquée des coûts de l'énergie (- 11,7 %) et de l'alimentation animale (- 5,8 %) bénéficie aussi bien aux territoires de grandes cultures que d'élevage.

Des subventions d'exploitation en baisse

La poursuite de la convergence des aides directes, amorcée en 2015, et la hausse de l'enveloppe allouée au paiement redistributif amplifient le phénomène de redistribution des aides entre les régions. Ainsi, les régions à dominante céréalière voient reculer leurs subventions au profit des régions plus méridionales. Dans un contexte de léger repli de l'enveloppe totale, les subventions d'exploitation baissent ainsi de 4,8 % dans le Grand Est.

Des indicateurs économiques qui continuent de s'infléchir

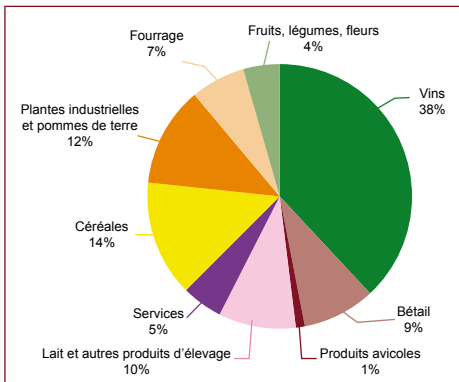
Comme dans la plupart des régions, la valeur ajoutée brute diminue de 14,4 % dans le Grand Est en 2016. Au niveau national, la valeur ajoutée brute diminue de 10,8 %, cette baisse est supérieure à celle enregistrée par la production en valeur (- 6,6 %) compte-tenu de la baisse plus modérée des consommations intermédiaires (- 3,6 %). Le revenu net moyen d'entreprise agricole s'établit à 24 700 euros par actif non salarié. Il est supérieur au niveau national, qui est de 22 200 euros, mais il est en diminution de 34,6 % par rapport à 2015.



L'économie

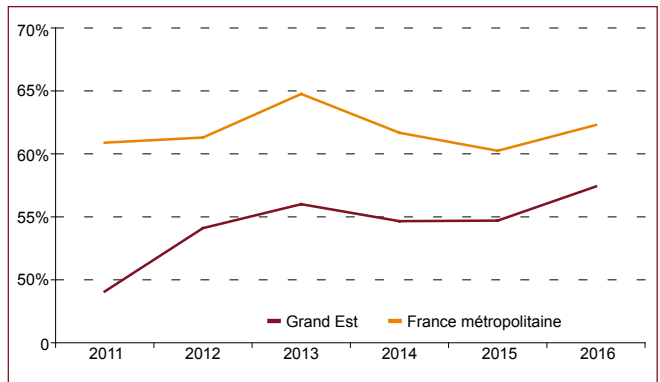
Les comptes de l'Agriculture

Une production hors subventions de 7,6 milliards d'euros



Source : compte régional de l'agriculture

Part de la charge d'intrants dans la valeur de la production Grand Est



Source : compte régional de l'agriculture

Les comptes de l'agriculture en région Grand Est

en millions d'euros courants	Grand Est		France métropolitaine
	2015 semi-définitif	2016 provisoire	2016 provisoire
Productions végétales	6 333,2	5 766,8	39 378,7
dont Céréales-oléoprotéagineux	2 104,2	1 490,2	9 735,5
Betteraves industrielles	153,0	174,4	751,6
Plantes fourragères	523,4	508,5	5 547,7
Pommes de terre	255,1	319,4	2 655,3
Vins d'appellation	2 933,7	2 909,6	9 021,1
Productions animales	1 622,4	1 475,6	24 611,8
dont Gros bovins et veaux	583,8	527,5	7 355,7
Lait et produits laitiers	781,6	697,9	8 635,7
Production hors subventions	8 393,4	7 633,2	68 071,7
+ subventions sur les produits	75,3	73,4	946,4
= production au prix de base	8 468,7	7 706,6	69 018,1
- Consommations intermédiaires	4 632,0	4 423,7	42 996,5
= Valeur ajoutée brute	3 836,6	3 282,9	26 021,6
+ Subventions d'exploitation	900,3	857,1	8 182,1
- Impôts fonciers et autres impôts	147,9	123,2	1 522,0
= Revenu mixte brut	3 701,1	3 121,0	25 439,8
- Consommation de capital fixe	1 369,3	1 367,9	11 007,9
= Revenu net d'entreprise	1 646,0	1 061,7	9 902,5
Resultat agricole par UTAT	44,7	37,1	31,1
Revenu net d'entreprise agricole par UTANS	37,8	24,7	22,2

Source : Agreste - Compte de l'agriculture
 UTAT : Unités de travail annuel totales
 UTANS : Unités de travail annuel non salariées

L'AGRICULTURE



L'économie

La valeur des terres

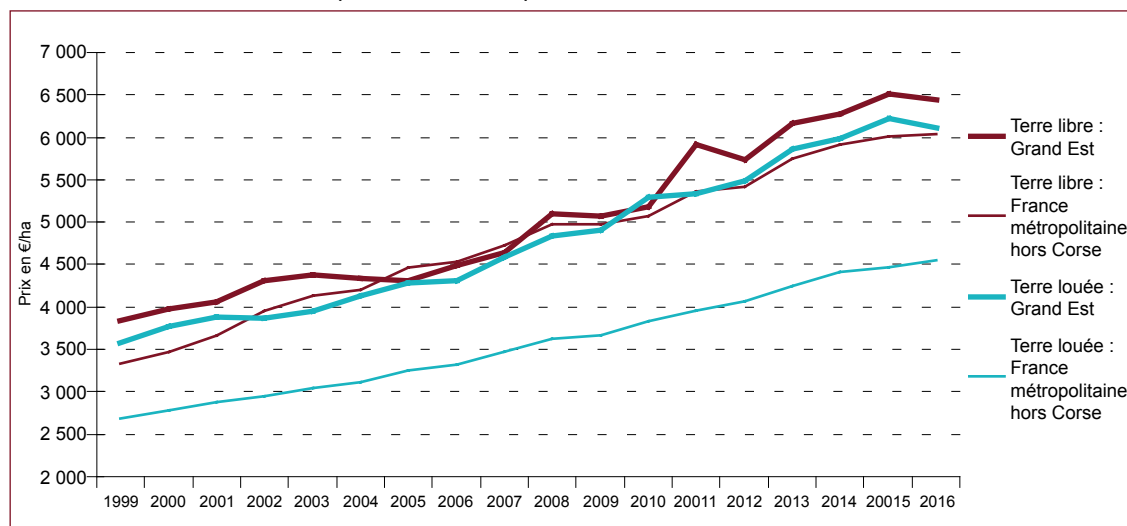
Le prix moyen d'un hectare de terre arable (terrain en jachère, culture maraîchère ou céréalière, prairie artificielle) a presque doublé entre 1999 et 2016. Pour les terres libres du Grand Est, il est passé de 3 840 € en 1999 à 6 430 € en 2016, en restant proche du prix national français. Le prix des terres louées du Grand Est est assez proche du prix des terres libres, mais pour la France, les terres libres sont bien plus chères (+ 33 % en 2016 par rapport aux louées contre + 5 % dans le Grand Est).

Prix des terres et prés libres ou loués

€/ha	Terres et prés libres			Terres et prés loués		
	2000	2010	2016	2000	2010	2016
Ardennes	3 220	5 150	5 970	3 260	4 840	6 000
Aube	5 170	7 650	9 710	4 180	6 560	8 450
Marne	5 510	7 590	10 160	4 770	7 400	9 270
Haute-Marne	2 030	2 780	3 390	1 820	2 600	3 240
Meurthe-et-Moselle	2 750	3 800	4 640	2 430	3 230	4 030
Meuse	2 820	3 910	5 310	2 420	3 310	4 060
Moselle	2 920	4 360	4 820	2 430	3 530	4 190
Vosges	2 240	3 380	3 460	1 870	2 520	3 010
Bas-Rhin	5 390	6 130	6 630	4 550	5 570	5 780
Haut-Rhin	6 050	6 600	7 140	4 970	5 910	6 400
Grand Est	3 980	5 180	6 430	3 770	5 290	6 100
France	3 480	5 070	6 030	2 790	3 830	4 550

Source : Calculs SSP - Terres d'Europe - Scafr

Évolution du prix des terres et prés libres ou loués, entre 1999 et 2016



Source : Calculs SSP - Terres d'Europe - Scafr



L'économie

La valeur des terres

En 1991 le prix moyen d'un hectare de vigne d'Alsace (40 000 €) est assez proche de la moyenne Grand Est, équivalent d'une vigne AOP hors Champagne (34 000 €), alors qu'il en vaut presque le double en 2016 (124 000 € l'hectare de vigne d'Alsace, contre 65 000 € l'hectare de vigne AOP hors Champagne), en raison d'une forte montée du prix entre 1991 et 2005. Le prix moyen d'un hectare de vigne de Champagne a beaucoup augmenté entre 1991 et 2012, puis a peu évolué jusqu'en 2016, où il se situe entre 856 000 € pour l'Aisne et 1 533 000 € pour la Côte des Blancs.

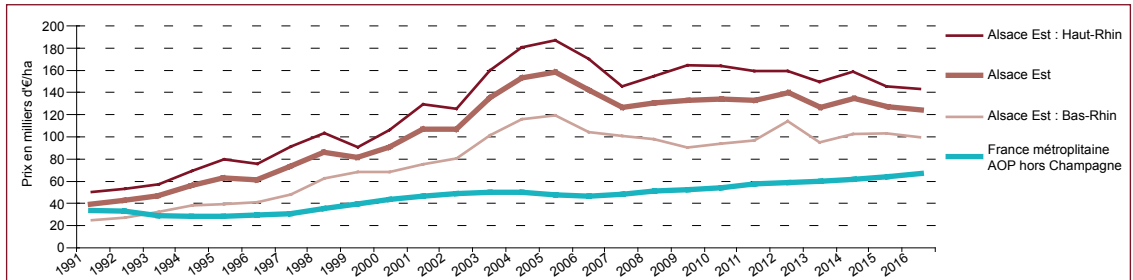
Prix des vignes d'appellation

Bassin viticole/Région/Département / milliers d'euros courants/ha		1991	2000	2010	2016
Alsace Est	AOP	39,9	90,5	134,1	124,4
44 GRAND EST	AOP	39,9	90,5	134,1	124,4
67-Bas-Rhin	AOP	25,1	68,5	93,6	99,1
68-Haut-Rhin	AOP	50,6	106,5	164,0	142,9
Champagne	AOP	181,4	416,8	858,9	1 113,5
44 GRAND EST	AOP	189,5	429,9	874,4	1 141,4
10-Aube	AOP	169,0	388,4	748,8	971,7
51-Marne	AOP	195,1	441,2	916,9	1 201,4
	Champagne - Côte des Blancs (zone 1)	296,5	597,0	1 083,7	1 532,9
	Champagne - Côte d'Epemay, Grande Montagne (Zone 2)	183,8	426,8	903,9	1 181,8
	Champagne - Autres régions (Zone 3)	153,3	367,4	834,9	1 019,9
32 HAUTS-DE-FRANCE	AOP	86,0	261,8	709,8	855,9
02-Aisne	AOP	86,0	261,8	709,8	855,9
France	AOP Hors Champagne	33,9	43,9	54,3	66,5

Source : Calculs SSP - Terres d'Europe - Scafr

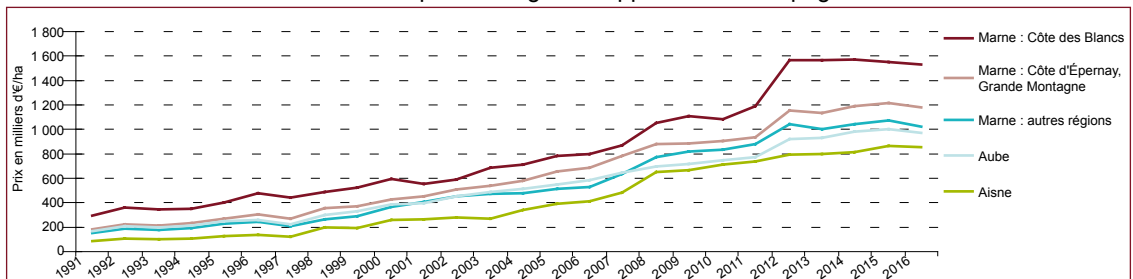
L'AGRICULTURE

Évolution du prix des vignes d'Alsace



Source : Calculs SSP - Terres d'Europe - Scafr

Évolution du prix des vignes d'appellation Champagne



Source : Calculs SSP - Terres d'Europe - Scafr

L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

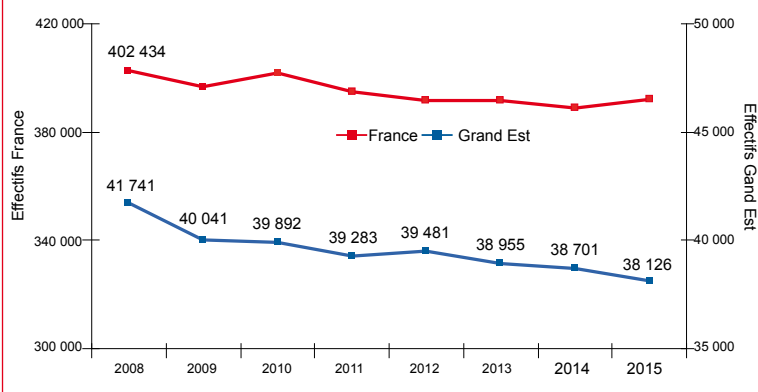
La région Grand Est est la sixième région française en matière d'emploi salarié dans le secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA). La fabrication industrielle de denrées alimentaires et de boissons y emploie un peu plus de 38 000 salariés en 2015, soit 10 % de l'effectif national. En incluant l'artisanat (17 500 salariés environ), ces activités représentent 19 % de l'emploi industriel régional et contribuent à hauteur de 4 % à la valeur ajoutée produite dans le Grand Est (contre 2 % dans l'ensemble France métropolitaine).

Dans la région, le nombre d'emplois salariés tend à diminuer régulièrement dans ce secteur, au rythme de 1,3 % par an en moyenne depuis 2008. En France métropolitaine, cette baisse est légèrement plus modérée (- 0,4 % par an en moyenne sur la même période), et l'année 2015 marque une légère remontée (+ 0,9 % par rapport à 2014) qui ne se vérifie pas dans le Grand Est où l'emploi continue à fléchir dans l'ensemble (- 1,5 %), même si certaines activités créent de l'emploi en 2015, notamment la « fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires » (+ 327 emplois) et la « fabrication d'autres produits alimentaires » (+ 143 emplois).

Les emplois de l'IAA sont majoritairement localisés à l'est et à l'ouest de la région. Deux départements, le Bas-Rhin et la Marne, concentrent à eux seuls plus de la moitié des effectifs avec un total de 20 700 salariés.

L'activité de fabrication de boissons est dominante et génère plus d'un emploi IAA sur quatre dans la région, suivie par la « fabrication d'autres produits alimentaires », qui regroupe diverses productions comme le sucre, le chocolat ou les plats cuisinés (23 % des emplois salariés). La transformation des produits de l'élevage vient ensuite, avec 14 % des emplois en fabrication de produits laitiers et 13 % pour la transformation de la viande.

Évolution de l'emploi salarié dans les établissements agroalimentaires



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) - effectifs des établissements au 31/12

Emplois dans les établissements de l'industrie agroalimentaire : classement régional

Régions	2010		2015		Évolution emploi salarié 2015/2014	Évolution emploi salarié (moyenne annuelle) 2015/2010
	Effectif salarié	Effectif salarié	Nombre d'établissements employeurs	Part de l'emploi salarié France		
Bretagne	60 065	58 286	992	15%	0,1%	-0,6%
Pays de la Loire	48 727	47 940	697	12%	1,4%	-0,3%
Auvergne-Rhône-Alpes	41 460	41 332	1 496	11%	2,5%	-0,1%
Hauts-de-France	41 730	40 010	720	10%	3,7%	-0,8%
Nouvelle-Aquitaine	38 690	38 547	1 507	10%	0,3%	-0,1%
Grand Est	39 892	38 126	1 179	10%	-1,5%	-0,9%
Occitanie	28 317	27 273	1 430	7%	0,9%	-0,7%
Normandie	25 139	25 296	495	7%	-0,8%	0,1%
Île-de-France	21 482	22 037	653	6%	1,9%	0,5%
Bourgogne-Franche-Comté	18 778	17 823	681	5%	-0,8%	-1,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 033	13 606	984	4%	0,5%	-2,0%
Centre-Val de Loire	13 647	13 236	402	3%	1,7%	-0,6%
Corse	954	976	139	0%	2,0%	0,5%
France métropolitaine	393 914	384 488	11 375	100%	0,9%	-0,5%

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) - effectifs salariés au 31/12



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

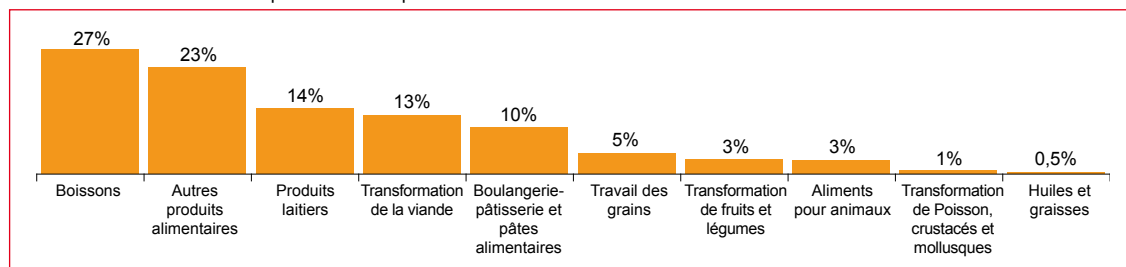
Nombre d'établissements agroalimentaires en 2015	Grand Est			France		GrandEst/France
	Toutes tailles confondues	dont établissements employeurs	dont étab. de 20 salariés et plus	Toutes tailles confondues	dont établissements employeurs	part des établissements employeurs
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	212	127	54	3 170	2 125	6%
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	14	9	3	454	301	3%
Transformation et conservation de fruits et légumes	137	62	8	1 754	715	9%
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	11	4	1	292	166	2%
Fabrication de produits laitiers	107	83	33	1 868	1 396	6%
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	69	52	17	609	461	11%
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	185	107	37	2 529	1 271	8%
Fabrication d'autres produits alimentaires	357	203	55	5 656	2 891	7%
Fabrication d'aliments pour animaux	48	39	20	729	573	7%
Fabrication de boissons	822	493	81	3 826	2 075	24%
Ensemble	1 962	1 179	309	20 887	11 974	10%

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015

Effectifs salariés des établissements agroalimentaires	Grand Est			France		GrandEst/France
	2010	2014	2015	Évolution 2015/2014	2015	2015
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	6 112	5 272	4 898	-7%	104 721	5%
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	383	301	324	8%	12 100	3%
Transformation et conservation de fruits et légumes	1 323	1 249	1 253	0%	23 518	5%
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	250	184	179	-3%	2 788	6%
Fabrication de produits laitiers	6 087	5 612	5 472	-2%	55 724	10%
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	1 931	1 875	1 720	-8%	14 282	12%
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	3 479	3 504	3 831	9%	45 809	8%
Fabrication d'autres produits alimentaires	8 392	8 724	8 867	2%	74 703	12%
Fabrication d'aliments pour animaux	1 353	1 245	1 185	-5%	17 878	7%
Fabrication de boissons	10 582	10 735	10 397	-3%	40 649	26%
Ensemble	41 902	38 701	38 126	-1%	392 172	10%

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) – effectifs salariés des établissements au 31/12

Répartition de l'emploi salarié IAA selon l'activité dans le Grand Est en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 - effectifs des établissements au 31/12



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

Fabrication de boissons

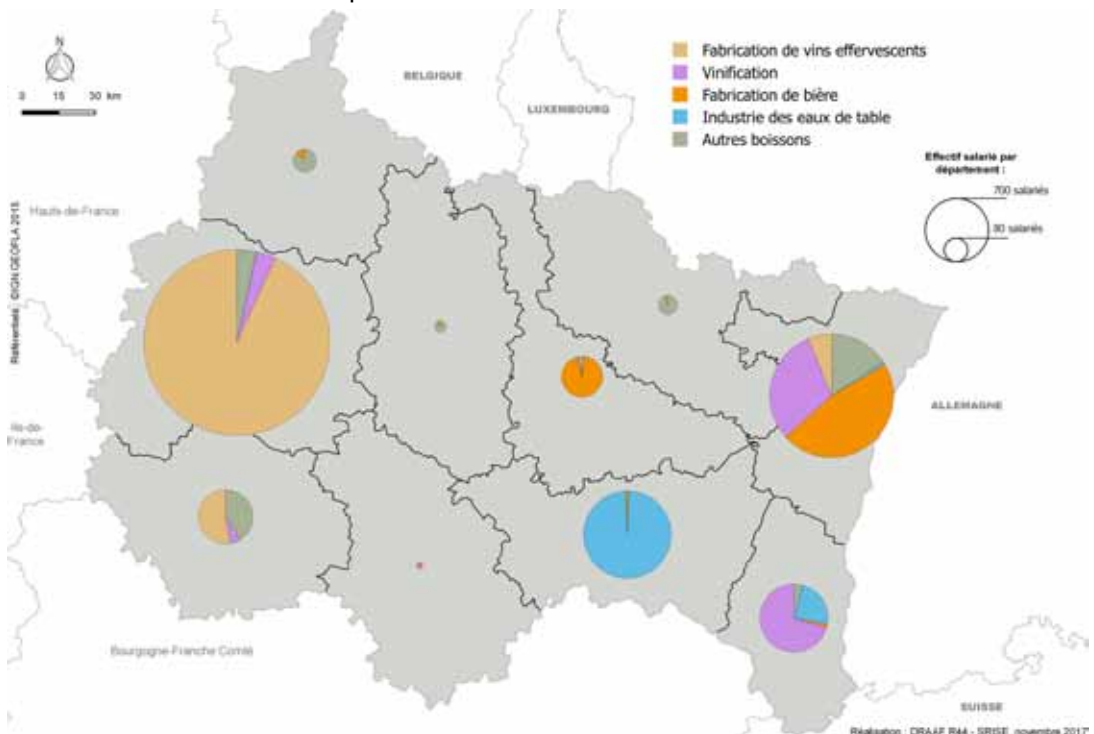
L'activité de fabrication de boissons domine largement le secteur IAA régional avec 10 400 emplois, soit 27 % des effectifs salariés de l'agroalimentaire régional, permettant au Grand Est de se situer à la toute première place des régions françaises, très loin devant l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine qui n'en comptabilisent que près de 5 300 chacune. Ainsi, un salarié sur quatre travaillant en fabrication de boissons en France est localisé en Grand Est.

Fleuron de la région, la production vinicole (vins effervescents ou tranquilles) génère l'essentiel des emplois, plus des deux tiers, avec près de 6 800 salariés en 2015 dont 80 % sont situés en zone champenoise et 20 % en territoire alsacien. Cette activité concerne 548 établissements mais seuls la moitié d'entre eux sont employeurs en 2015. Depuis 2010, les effectifs tendent à progresser légèrement dans ce domaine, à raison de 2 % en moyenne par an. Pour ce qui est spécifiquement de la fabrication de vins effervescents, les emplois régionaux représentent 82 % des effectifs nationaux et sont situés à 93 % dans le département de la Marne.

Autre spécialité locale, la fabrication de bière emploie près de 1 400 salariés en 2015, localisés principalement dans le Bas-Rhin (80 %) et la Meurthe-et-Moselle (17 %). Restés stables depuis 2010, les effectifs dans ce secteur marquent une forte réduction en 2015 par rapport à 2014 (-12 %), l'essor des bières spéciales et des micro brasseries ne permettant pas de compenser les baisses d'effectifs chez les gros opérateurs industriels. Ainsi, alors que l'on recense près de 100 brasseurs sur le Grand Est, 5 établissements emploient à eux seuls 94 % des salariés en 2015 et ont perdu 200 emplois entre 2014 et 2015.

L'industrie des eaux de table est également présente dans la région. Elle emploie en 2015 près de 1 350 salariés, exclusivement dans le département des Vosges (86%) et les deux départements alsaciens (14 %).

L'emploi en fabrication de boissons en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés des établissements au 31/12



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

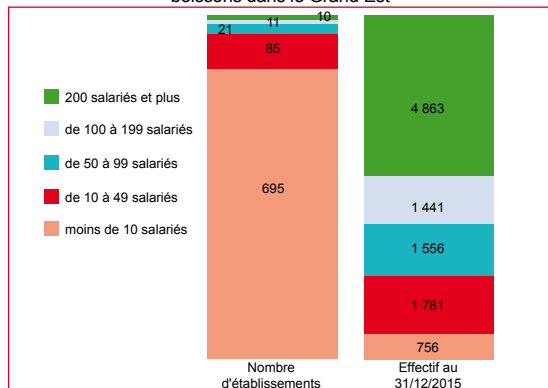
Établissements et emplois en fabrication de boissons dans le Grand Est

	Nombre d'établissements		Effectifs des établissements au 31/12					
	Grand Est		Grand Est				France	Grand Est / France
	2015	dont employeurs	2010	2014	2015	2015/2014	2015	2015
Production de boissons alcooliques distillées	126	30	410	317	242	-24%	7 897	3%
Fabrication de vins effervescents	355	255	4 686	5 355	5 323	-1%	6 467	82%
Vinification	193	151	1 495	1 397	1 430	2%	8 217	17%
Fabrication de cidre et de vins de fruits	6	2	7	15	16	7%	598	3%
Production d'autres boissons fermentées non distillées	8	2	6	7	7	0%	95	7%
Fabrication de bière	105	34	1 576	1 577	1 381	-12%	3 743	37%
Fabrication de malt	9	8	252	299	303	1%	473	64%
Industrie des eaux de table	10	7	1 805	1 412	1 345	-5%	7 215	19%
Production de boissons rafraîchissantes	10	4	345	356	350	-2%	5 944	6%
Fabrication de boissons	822	493	10 582	10 735	10 397	-3%	40 649	26%

* augmentation liée à la prise en compte d'un établissement ayant changé de code APE en 2015

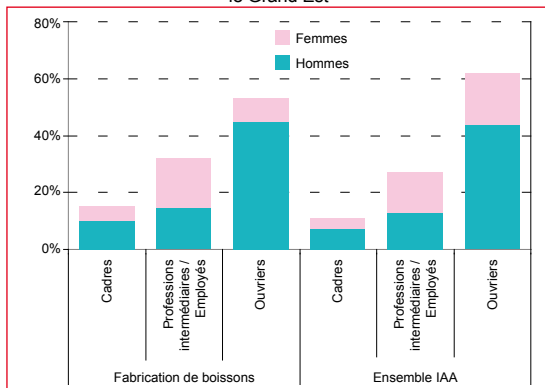
Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés des établissements au 31/12

Emplois salariés selon la taille des établissements en fabrication de boissons dans le Grand Est



Source : Insee - CLAP 2015 – effectifs au 31/12
Champ : groupe 11.0 de la NAF rév.2

Catégories d'emplois salariés et répartition hommes / femmes dans le Grand Est



Source : Insee - CLAP 2015 – effectifs au 31/12
Champ : groupe 11.0 et ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 (hors artisans)

Les 20 premiers établissements employeurs en fabrication de boissons dans le Grand Est en 2015

Activité	Nom de l'établissement	Localisation (commune)	Établissement siège	Tranche d'effectif
Fabrication de vins effervescents	M H C S - CHAMPAGNE MOET ET CHANDON	51200 EPERNAY	non	1 000 à 1 999 salariés
Industrie des eaux de table	NESTLE WATERS SUPPLY EST	88800 VITTEL	non	500 à 999 salariés
Fabrication de bière	KRONENBOURG	67210 OBERNAI	oui	500 à 999 salariés
Industrie des eaux de table	NESTLE WATERS SUPPLY EST	88140 CONTREXEVILLE	non	250 à 499 salariés
Fabrication de vins effervescents	M H C S - VEUVE CLICQUOT PONSARDIN	51100 REIMS	non	250 à 499 salariés
Production de boissons rafraîchissantes	LES JUS DE FRUITS D'ALSACE	67260 SARRE UNION	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de vins effervescents	CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE N.FEULLATTE	51530 CHOUILLY	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de bière	BRASSERIE CHAMPIGNEULLES	54250 CHAMPIGNEULLES	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de vins effervescents	G H MUMM ET CIE	51053 REIMS	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de bière	HEINEKEN - BRASSERIE DE L'ESPERANCE	67300 SCHILTIGHEIM	non	200 à 249 salariés
Fabrication de vins effervescents	CHAMPAGNE LAURENT-PERRIER	51150 TOURS SUR MARNE	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de bière	BRASSERIE LICORNE	67700 SAVERNE	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de bière	BRASSERIE METEOR	67270 HOCHFELDEN	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de vins effervescents	CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER	51053 REIMS	oui	200 à 249 salariés
Fabrication de malt	MALTERIES SOUFFLET	10402 NOGENT SUR SEINE	oui	100 à 199 salariés
Fabrication de vins effervescents	CIE CHAMPENOISE PH-CH.PIPER HEIDSIECK	51100 REIMS	oui	100 à 199 salariés
Fabrication de vins effervescents	VRANKEN-POMMERY PRODUCTION	51150 TOURS SUR MARNE	non	100 à 199 salariés
Fabrication de vins effervescents	CHAMPAGNE BOLLINGER	51160 AY CHAMPAGNE	oui	100 à 199 salariés
Fabrication de vins effervescents	CHAMPAGNE LANSON	51726 REIMS	oui	100 à 199 salariés
Fabrication de vins effervescents	TAITTINGER CIE CIAL VITI CHAMPENOISE	51100 REIMS	oui	100 à 199 salariés

Source : Insee - CLAP 2015 – effectifs au 31/12 – SIRENE nov2017



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

Fabrication d'autres produits alimentaires

L'activité « fabrication d'autres produits alimentaires » regroupe des activités diverses dont certaines sont très implantées en région Grand Est.

La fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie domine très largement, avec plus de 3 800 emplois dans la région en 2015, soit plus de 20 % de l'emploi comptabilisé en France dans ce secteur. Cette activité est présente dans tous les départements avec 85 établissements employeurs, mais 70% des salariés travaillent dans 6 sites de 200 salariés et plus, dont 5 sont situés dans les départements alsaciens.

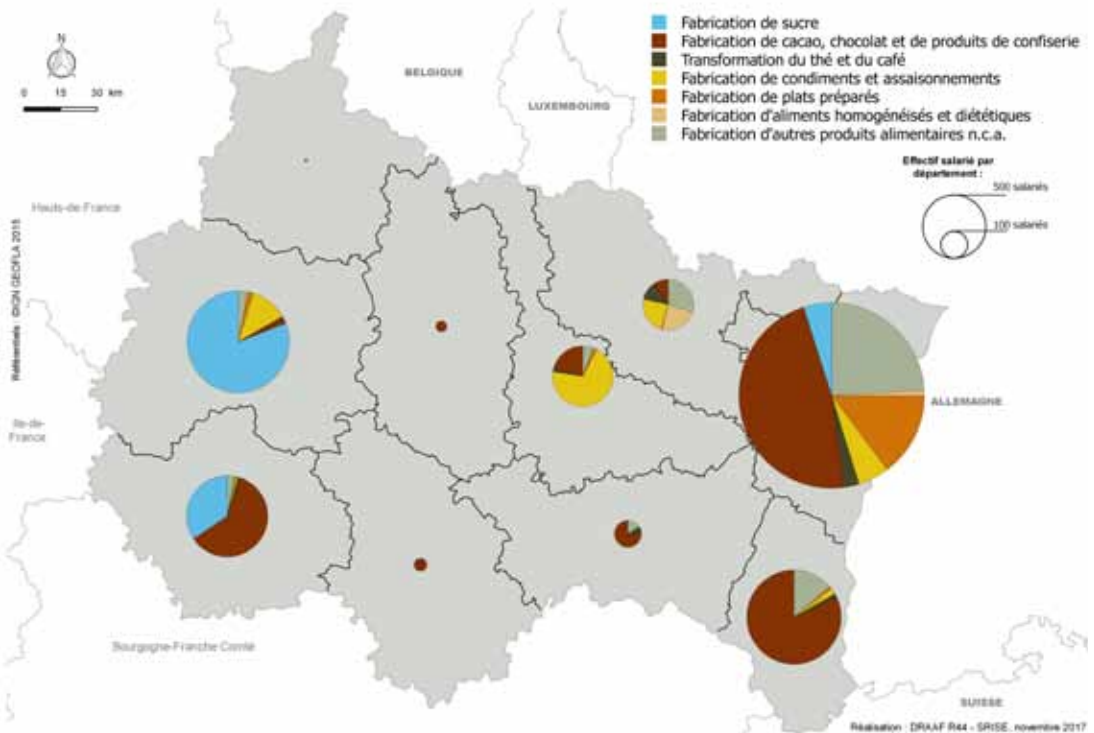
La production de sucre, présente dans 3 départements, la Marne, l'Aube et le Bas-Rhin, occupe plus de 1 600 salariés soit près du quart des effectifs français dans ce domaine. Là encore, les sites sont de dimension importante, avec un effectif moyen des établissements employeurs atteignant 233 salariés.

La catégorie « fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a* » regroupe plus de 1 400 emplois salariés en 2015 : elle concerne 34 établissements employeurs réalisant des productions variées comme des soupes, des arômes, de la levure et différents ingrédients et préparations alimentaires destinés à l'industrie comme au consommateur final. 86 % des emplois sont situés dans le seul département du Bas-Rhin.

La fabrication de condiments et assaisonnements (sel, vinaigre, épices..) est également une production importante localement (dans ce domaine, un salarié français sur quatre est localisé en Grand Est) ainsi que la fabrication de plats préparés, activité tirée par l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits régionaux, notamment alsaciens (93 % des emplois sont localisés dans le Bas-Rhin).

*n.c.a : non classés ailleurs

L'emploi en fabrication d'autres produits alimentaires en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés des établissements au 31/12



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

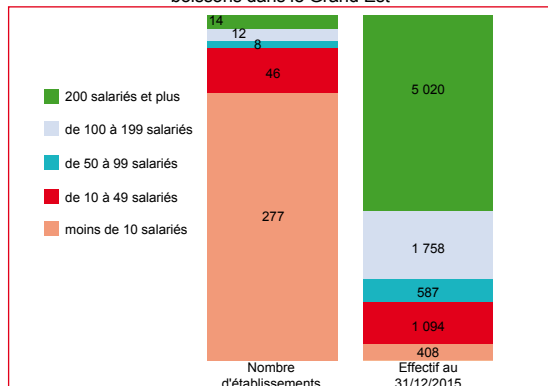
Établissements et emplois selon les activités en fabrication d'autres produits alimentaires dans le Grand Est

	Nombre d'établissements		Effectifs des établissements au 31/12					
	Grand Est		Grand Est				France	Grand Est / France
	2015	dont employeurs	2010	2014	2015	2015/2014	2015	2015
Fabrication de sucre	8	7	1 565	1 680	1 629	-3%	6 779	24%
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	136	85	3 804	3 995	3 863	-3%	18 468	21%
Transformation du thé et du café	45	30	220	217	221	2%	5 021	4%
Fabrication de condiments et assaisonnements	21	17	915	863	859	-0,5%	3 568	24%
Fabrication de plats préparés	77	25	351	383	709*	85%	20 091	4%
Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	8	5	119	133	130	-2%	5 399	2%
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	62	34	1 418	1 453	1 456	0,2%	15 377	9%
Fabrication d'autres produits alimentaires	357	203	8 392	8 724	8 158	-6%	74 703	11%

* augmentation liée à la prise en compte d'un établissement ayant changé de code APE en 2015

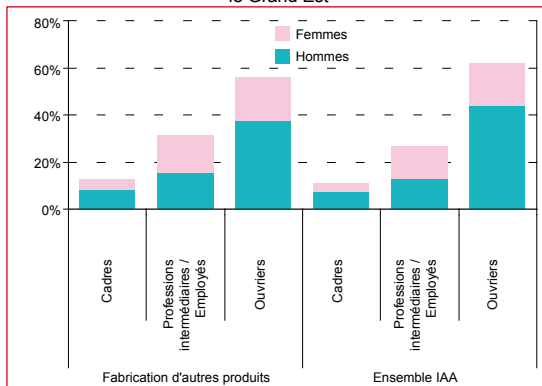
Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 - effectifs salariés des établissements au 31/12

Emplois salariés selon la taille des établissements en fabrication de boissons dans le Grand Est



Source : Insee - CLAP 2015 - effectifs au 31/12
Champ : groupe 11.0 de la NAF rév.2

Catégories d'emplois salariés et répartition hommes / femmes dans le Grand Est



Source : Insee - CLAP 2015 - effectifs au 31/12
Champ : groupe 11.0 et ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 (hors artisans)

Les 20 premiers établissements employeurs en fabrication de boissons dans le Grand Est en 2015

Activité	Nom de l'établissement	Localisation (commune)	Établissement siège	Tranche d'effectif
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	MARS CHOCOLAT FRANCE	67501 HAGUENAU	oui	500 à 999 salariés
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	WRIGLEY FRANCE SNC	68600 BIESHEIM	oui	
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	CEMOI CONFISEUR	10000 TROYES	oui	250 à 499 salariés
Fabrication de sucre	CRISTAL UNION	51110 BAZANNCOURT	non	
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	BESTFOODS FRANCE INDUSTRIES	67120 DUPPIGHEIM	non	200 à 249 salariés
Fabrication de plats préparés	STOEFFLER	67211 OBERNAI	oui	
Fabrication de sucre	CRISTAL UNION	10700 VILLETTE SUR AUBE	oui	100 à 199 salariés
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	MONDELEZ STRASBOURG *	67027 STRASBOURG	oui	
Fabrication de sucre	TEREOS FRANCE	51230 CONNANTRE	non	100 à 199 salariés
Fabrication de condiments et assaisonnements	CIE SALINS MIDI SALINES EST - LA BALEINE	54110 VARANGEVILLE	non	
Fabrication de sucre	CRISTAL UNION	67155 ERSTEIN	non	100 à 199 salariés
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	CIE FRANCAISE CHOCOLATERIE ET CONFISERIE	67118 GEISPOLSHEIM	oui	
Fabrication de sucre	CRISTAL UNION	51500 SILLERY	non	100 à 199 salariés
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	ABTEY CHOCOLATERIE	68990 HEIMSBRUNN	oui	
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	SOCIETE IND. DE LEVURE FALA - LESAFFRE	67026 STRASBOURG	oui	100 à 199 salariés
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	PCB CREATION	67232 BENFELD	oui	
Fabrication de plats préparés	CHARCUTERIE PIERRE SCHMIDT	67728 HOERDT	non	100 à 199 salariés
Fabrication de condiments et assaisonnements	CHARBONNEAUX BRABANT SA	51062 REIMS	oui	
Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	DR.OETKER FRANCE SAS	67100 STRASBOURG	oui	100 à 199 salariés
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	CONFISERIE ROHAN	67144 BARR	oui	

Source : Insee - CLAP 2015 - effectifs au 31/12 - SIRENE nov2017

*CPK PRODUCTION STRASBOURG depuis juillet 2017



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

Fabrication de produits laitiers

La fabrication de produits laitiers concerne 14 % des emplois des IAA dans le Grand Est. Près de 5 500 salariés, soit 10 % des effectifs nationaux, sont comptabilisés dans 83 établissements employeurs, avec un effectif moyen des établissements supérieur à la valeur nationale (65 salariés en Grand Est contre 40 en moyenne en France dans ce secteur).

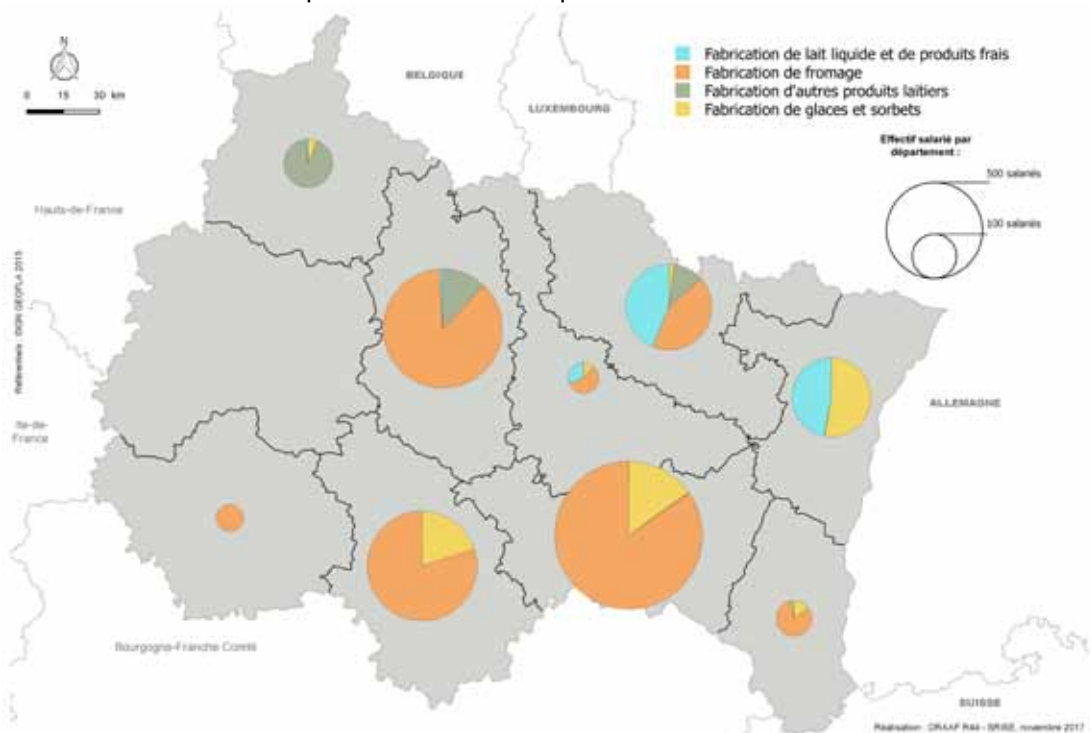
La fabrication de fromage domine largement, avec sept emplois sur dix consacrés à cette production. Les 46 établissements employeurs affichent un effectif moyen de 82 salariés et une dizaine d'entre eux emploie plus de 150 salariés. Cette activité fromagère est principalement située dans les anciens départements lorrains (75 % des emplois) et en Haute-Marne (20 %).

La fabrication de glaces et sorbets regroupe 14 % des emplois du secteur laitier dans la région. Cette activité est présente dans sept départements du Grand Est mais trois établissements de plus de 100 salariés emploient 91 % des effectifs.

La fabrication de lait liquide et de produits frais et la fabrication d'autres produits laitiers ne concernent que quelques opérateurs dans le Grand Est. Ces activités sont plutôt localisées au nord de la région et sont dominées par un petit nombre d'établissements de taille importante.

Globalement, on dénombre davantage de postes d'ouvriers dans le secteur laitier : ils représentent en effet 76 % de la main-d'œuvre salariée contre 62 % en moyenne dans l'ensemble du secteur IAA régional. En fabrication fromagère, cette proportion atteint même 80 %, avec en corollaire un faible taux d'encadrement (7 % contre 11 % en moyenne en IAA dans la région et 9 % en moyenne en France dans le secteur fromager). Le taux de féminisation est également plus élevé puisque 34 % des emplois ouvriers sont occupés par des femmes (37 % en fabrication de fromage) contre 29 % seulement en moyenne en IAA dans le Grand Est (30 % en moyenne en France dans le secteur fromager).

L'emploi en fabrication de produits laitiers en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés des établissements au 31/12



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

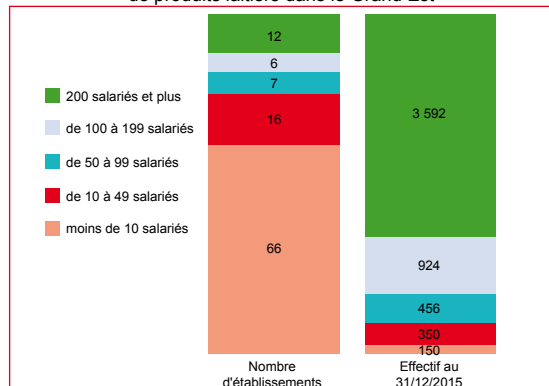
Établissements et emplois en fabrication de produits laitiers dans le Grand Est

	Nombre d'établissements		Effectifs des établissements au 31/12					
	Grand Est		Grand Est				France	Grand Est / France
	2015	dont employeurs	2010	2014	2015	2015/2014	2015	2015
Fabrication de lait liquide et de produits frais	18	11	527	556	540	-3%	13 329	4%
Fabrication de beurre	-	-	6	-	-	-	1 865	-
Fabrication de fromage	53	46	4 137	3 774	3 761	-0,3%	30 016	13%
Fabrication d'autres produits laitiers*	5	5	365	381	391	3%	6 355	6%
Fabrication de glaces et sorbets	31	21	1 052	901	780	-13%	4 159	19%
Fabrication de produits laitiers	107	83	6 087	5 612	5 472	-2%	55 724	10%

* poudres, concentrés, composants du lait...

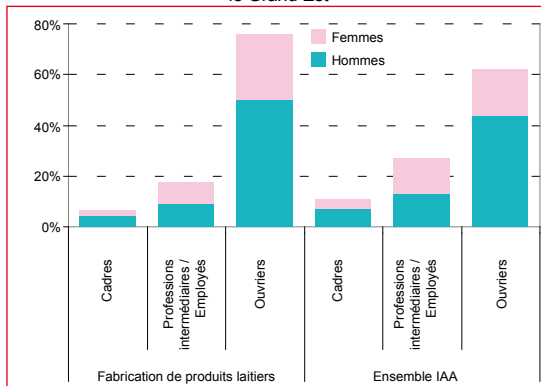
Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 - effectifs salariés des établissements au 31/12

Emplois salariés selon la taille des établissements en fabrication de produits laitiers dans le Grand Est



Source : INSEE - CLAP 2015 - effectifs au 31/12
Champ : groupe 10.5 de la NAF rév.2

Catégories d'emplois salariés et répartition hommes / femmes dans le Grand Est



Source : Insee - CLAP 2015 - effectifs au 31/12
Champ : groupe 11.0 et ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 (hors artisans)

Les 20 premiers établissements employeurs en fabrication de produits laitiers dans le Grand Est en 2015

Activité	Nom de l'établissement	Localisation (commune)	Établissement siège	Tranche d'effectif
Fabrication de fromage	ULV - FROMAGERIE DE L'ERMITAGE	88140 BULGNEVILLE	oui	500 à 999 salariés
Fabrication de fromage	MARCILLAT CORCIEUX	88430 CORCIEUX	oui	
Fabrication de fromage	B.G. (BONGRAIN GERARD)	52150 ILLOUD	oui	
Fabrication de fromage	FROMAGERIES HENRI HUTIN	55320 DIEUE SUR MEUSE	oui	
Fabrication de fromage	B.G. (BONGRAIN GERARD)	88530 LE THOLY	non	250 à 499 salariés
Fabrication de glaces et sorbets	GLACES THIRIET	88510 ELOYES	oui	
Fabrication de fromage	ENTREMONT ALLIANCE	52140 VAL DE MEUSE	non	200 à 249 salariés
Fabrication de glaces et sorbets	MARS CHOCOLAT FRANCE	67790 STEINBOURG	non	
Fabrication de fromage	FROMAGERIES BEL*	55110 CLERY LE PETIT	non	
Fabrication de lait liquide et de produits frais	LAITERIE COOP. ALSACIENNE ALSACE LAIT	67720 HOERDT	oui	
Fabrication de lait liquide et de produits frais	SENAGRAL - EURIAL ULTRA FRAIS	57170 CHATEAU SALINS	non	100 à 199 salariés
Fabrication de fromage	COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONTS	55210 VIGNEULLES LES H.	non	
Fabrication de glaces et sorbets	COGESAL-MIKO	52100 ST DIZIER	non	
Fabrication de fromage	COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONTS	57670 BENESTROFF	non	
Fabrication de fromage	FROMAGERIE DE NEUFCHATEAU	88301 NEUFCHATEAU	oui	50 à 99 salariés
Fabrication d'autres produits laitiers	LACTO SERUM FRANCE	55100 VERDUN	oui	
Fabrication de fromage	SOCIETE FROMAGERE DE RAIVAL	55260 RAIVAL	oui	50 à 99 salariés
Fabrication d'autres produits laitiers	NESTLE FRANCE	08400 CHALLERANGE	non	
Fabrication de fromage	FROMAGERIE RENARD-GILLARD	55290 BIENCOURT SUR ORGE	oui	
Fabrication d'autres produits laitiers	CANELIA ROUVROY POUFRE	08150 ROUVROY SUR AUDRY	non	

Source : INSEE - CLAP 2015 - effectifs au 31/12 - SIRENE nov2017
Champ : groupe 10.5 de la NAF rév.2

* site SCHREIBER France depuis le 1/07/2017



L'Industrie agroalimentaire

Les établissements et l'emploi

Transformation de la viande

La transformation de la viande concerne 13 % des emplois des IAA dans le Grand Est. Les 127 établissements employeurs occupent près de 5 000 salariés, soit 5 % de l'emploi du secteur en France. Dans la région, ces effectifs tendent à diminuer plus fortement qu'au niveau national (-7 % entre 2014 et 2015 dans le Grand Est contre -0,4 % en France sur la même période).

La préparation industrielle de produits à base de viande (charcuterie industrielle) occupe un salarié sur deux et cette activité est très implantée dans les départements lorrains et alsaciens (86 % des emplois). À lui seul, le Bas-Rhin accueille 20 établissements employeurs et leur effectif moyen atteint 64 personnes sur ce département alors qu'il n'est que de 40 en France dans ce domaine.

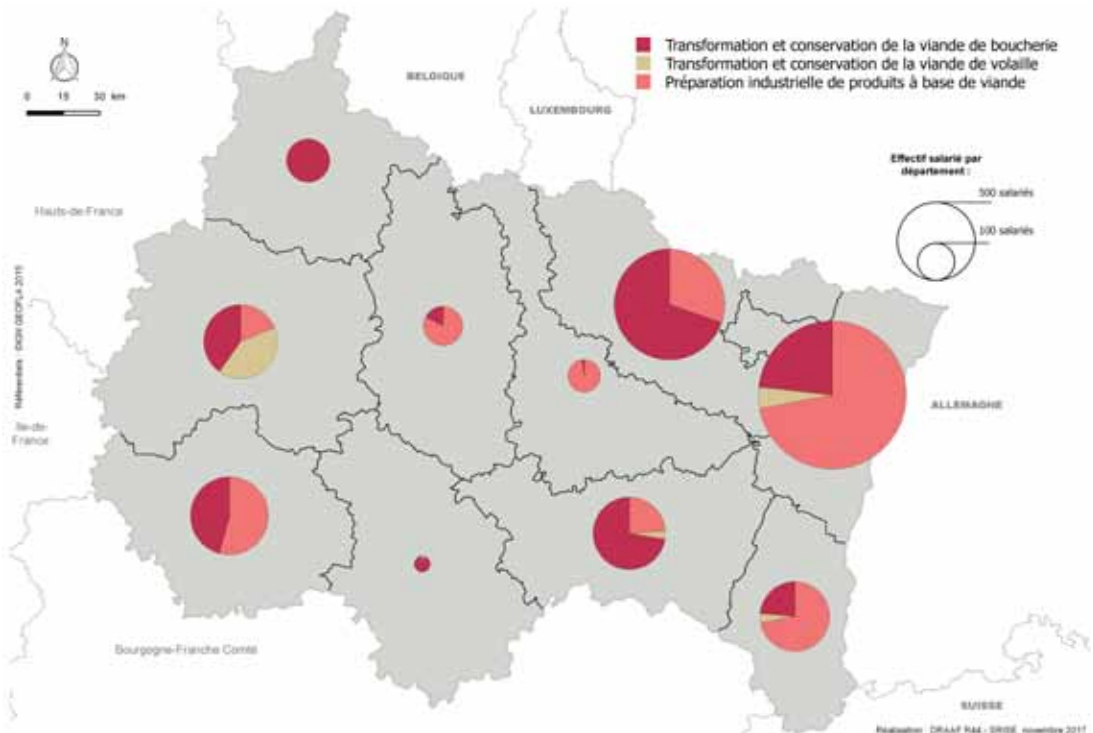
La transformation de la viande de boucherie occupe 43 % des effectifs. Cette activité est présente dans tous les départements mais les emplois sont plus nombreux à l'est et à l'ouest de la région. Six établissements emploient plus de 100 salariés.

L'activité de transformation de la viande de volailles est peu présente en Grand Est : avec près de 300 salariés, elle ne représente que 1 % des effectifs nationaux. 60 % des emplois sont situés dans la Marne et 28 % dans le Bas-Rhin.

Dans ce domaine nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, les postes d'ouvriers représentent près des trois quarts des emplois contre deux tiers en moyenne dans l'ensemble du secteur IAA régional. Le taux d'encadrement n'est que de 6 %, contre 11 % en moyenne en IAA dans la région.

Les postes d'ouvriers sont occupés à 31 % par des femmes (34 % en moyenne au niveau national) mais ce taux est très variable selon les domaines d'activité : il n'est que de 21 % en transformation de la viande de boucherie et atteint 39 % en charcuterie industrielle et même 41 % en transformation de viande de volaille.

L'emploi en transformation de la viande en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés des établissements au 31/12



L'Industrie agroalimentaire

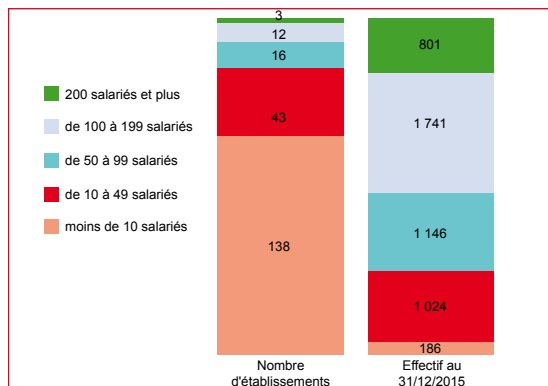
Les établissements et l'emploi

L'emploi en transformation de la viande en 2015

	Nombre d'établissements		Effectifs des établissements au 31/12					
	Grand Est		Grand Est				France	Grand Est / France
	2015	dont employeurs	2010	2014	2015	2015/2014	2015	2015
Transformation et conservation de la viande de boucherie	124	63	2 761	2 251	2 101	-7%	48 363	4%
Transformation et conservation de la viande de volaille	21	15	281	298	298	0%	25 276	1%
Préparation industrielle de produits à base de viande	67	49	3 070	2 723	2 499	-8,2%	31 082	8%
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	212	127	6 112	5 272	4 898	-7%	104 721	5%

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés des établissements au 31/12

Emplois salariés selon la taille des établissements en transformation de la viande dans le Grand Est



Source : INSEE - CLAP 2015 - effectifs au 31/12
Champ : groupe 10.5 de la NAF rév.2

Catégories d'emplois salariés et répartition hommes / femmes dans le Grand Est



Source : Insee - CLAP 2015 – effectifs au 31/12
Champ : groupe 11.0 et ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 (hors artisans)

Les 20 premiers établissements employeurs en transformation de la viande dans le Grand Est en 2015

Activité	Nom de l'établissement	Localisation (commune)	Établissement siège	Tranche d'effectif
Préparation industrielle de produits à base de viande	HERTA SAS	67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	non	250 à 499 salariés
Transformation et conservation de la viande de boucherie	CHARAL	57050 METZ	non	
Transformation et conservation de la viande de boucherie	SAVIEL FRANCE	10300 SAINTE SAVINE	non	200 à 249 salariés
Préparation industrielle de produits à base de viande	SOCIETE ANDRE BAZIN (ILLER)	67120 ALTORF	non	
Transformation et conservation de la viande de volaille	LES ÉLEVEURS DE LA CHAMPAGNE	51110 CAUREL	oui	100 à 199 salariés
Transformation et conservation de la viande de boucherie	LAURENT TRADEVIA	57580 ANCERVILLE	oui	
Transformation et conservation de la viande de boucherie	GROUPE BIGARD	51300 MAROLLES	non	
Transformation et conservation de la viande de boucherie	ELIVIA	88500 DOMVALLIER	non	
Préparation industrielle de produits à base de viande	MAURER TEMPE SAS	68262 KINGERSHEIM	oui	
Préparation industrielle de produits à base de viande	AT FRANCE	10004 TROYES	oui	
Préparation industrielle de produits à base de viande	CHARCU-PAC LES PROVINCES	57132 ARS SUR MOSELLE	oui	
Préparation industrielle de produits à base de viande	CHARCULOR	57150 CREUTZWALD	oui	
Transformation et conservation de la viande de boucherie	COPVIAL SA	67810 HOLTZHEIM	oui	
Préparation industrielle de produits à base de viande	FEYEL ARTZNER	67012 STRASBOURG	oui	
Préparation industrielle de produits à base de viande	KIRN PRODUCTION	67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	oui	50 à 99 salariés
Préparation industrielle de produits à base de viande	ÉTABLISSEMENTS BERNI ET CIE	55100 VERDUN	oui	
Transformation et conservation de la viande de boucherie	MG	57740 LONGEVILLE LES ST AVOLD	oui	
Transformation et conservation de la viande de boucherie	ELIVIA	88214 REMIREMONT	non	
Préparation industrielle de produits à base de viande	HUGUIER FRERES	51300 MAROLLES	non	
Préparation industrielle de produits à base de viande	HUGUIER FRERES	10700 LE CHENE	non	

Source : INSEE - CLAP 2015 - effectifs au 31/12 – SIRENE nov2017
Champ : groupe 10.5 de la NAF rév.2

* site SCHREIBER France depuis le 1/07/2017



L'activité forestière

Établissements / Emplois

Au coude à coude avec la Nouvelle-Aquitaine, la région Grand Est se hisse en 2015 à la première place des régions françaises en matière d'emploi dans le secteur forestier*, avec près de 7 000 salariés soit 18 % de l'effectif français.

Ces emplois diminuent de 2 % en Grand Est en 2015 par rapport à 2014, soit légèrement plus qu'en France métropolitaine (-1,5 %). Depuis l'année 2010, plus de 350 emplois salariés ont été perdus dans la région (soit 5 %), essentiellement en première transformation du bois (sciage, rabotage et imprégnation). Cette évolution représente une baisse annuelle de 1% en moyenne, contre -0,4 % sur la même période sur l'ensemble France métropolitaine.

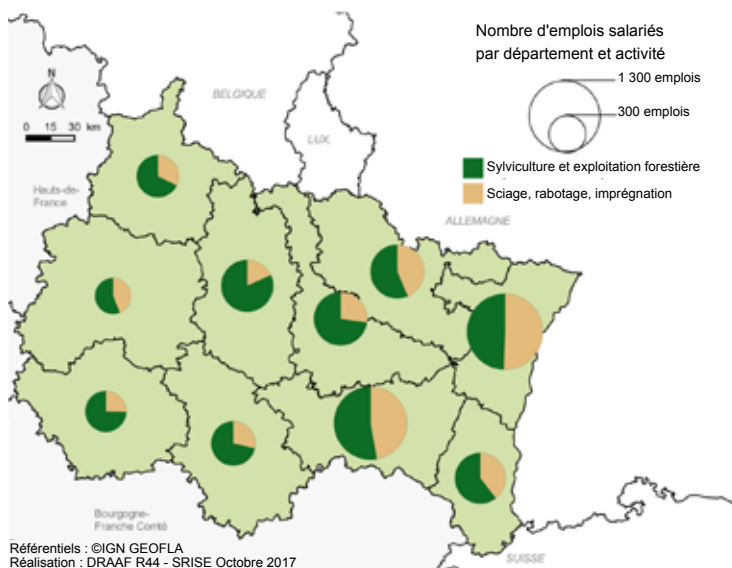
L'exploitation de la forêt vosgienne générant une grande partie de l'activité forestière du Grand Est, les départements concernés par ce massif accueillent très logiquement le plus grand nombre d'emplois ; ainsi les Vosges, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin regroupent à eux trois près de la moitié des salariés.

L'activité sylviculture et exploitation forestière génère 60 % des emplois du secteur dans la région. À noter que ces effectifs comprennent les services de soutien à l'exploitation forestière, assurés aux deux tiers par l'Office National des Forêts (ONF).

Les établissements sont en général de petite taille en sylviculture et exploitation forestière, et seuls 30 % d'entre eux sont employeurs. L'effectif moyen de ces derniers, si l'on excepte l'ONF, est de 2,8 salariés, tout comme en France métropolitaine. Seuls 8 établissements (sur plus de 700) affichent plus de 20 salariés en 2015. Les femmes occupent 16 % des emplois salariés (11 % sans l'ONF).

En première transformation du bois, les structures sont un peu plus grandes et plus de la moitié des établissements sont employeurs. Leur effectif moyen atteint 10,8 salariés en 2015 dans le Grand Est, alors qu'il n'est que de 8,9 en France métropolitaine. Mais seuls 26 établissements sur 253 emploient plus de 20 salariés (dont 6 affichent plus de 50 salariés). Le taux de féminisation est de 15 %.

L'emploi salarié dans le secteur forestier* en 2015



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés des établissements au 31/12

* Le secteur forestier, tel qu'étudié ici, comprend les activités suivantes, définies selon la NAF rév.2 :

Sylviculture et exploitation forestière :	02.10Z	Sylviculture et autres activités forestières
	02.20Z	Exploitation forestière
	02.40Z	Services de soutien à l'exploitation forestière
Première transformation du bois :	16.10A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
	16.10B	Imprégnation du bois



L'activité forestière

Établissements / Emplois

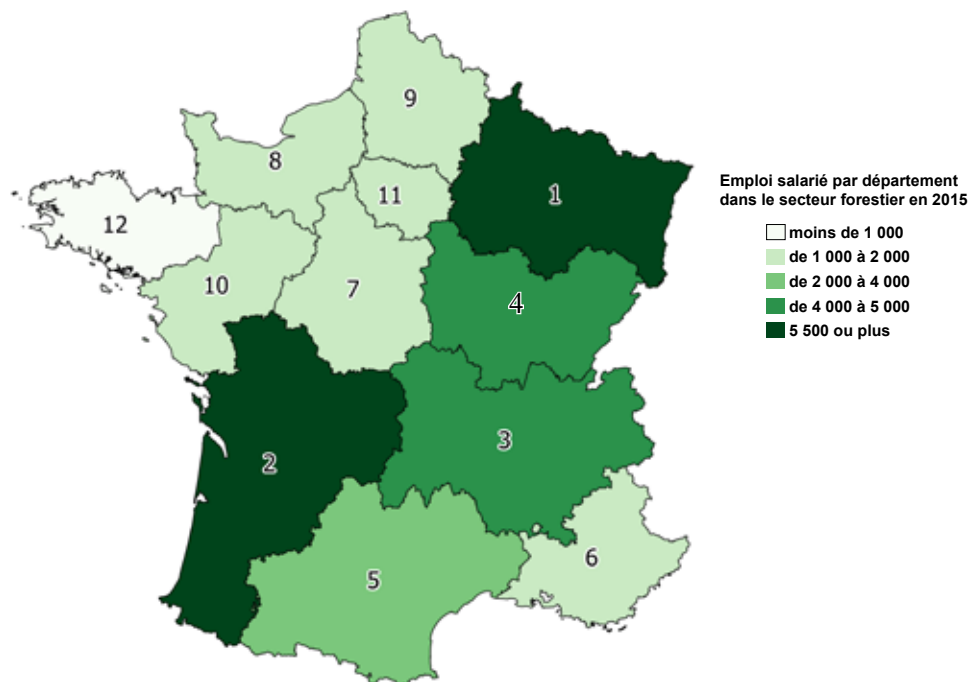
Emplois dans les établissements du secteur forestier* : classement régional

Régions	2010	2015		Évolution emploi salarié 2015/2014	Évolution emploi salarié (moyenne annuelle) 2015/2010	
	Effectif salarié	Effectif salarié	Nombre d'établissements employeurs			Part de l'emploi salarié France
Grand Est	7 289	6 933	1 004	18%	-2,0%	-1,0%
Nouvelle-Aquitaine	7 436	6 912	1 139	18%	-4,1%	-1,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	5 304	5 441	887	14%	-0,1%	0,5%
Bourgogne-Franche-Comté	4 980	5 031	741	13%	1,3%	0,2%
Occitanie	2 938	3 158	533	8%	-1,1%	1,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 860	1 889	228	5%	2,9%	0,3%
Centre-Val de Loire	1 700	1 679	412	4%	-1,6%	-0,2%
Normandie	1 605	1 603	332	4%	-4,3%	0,0%
Hauts-de-France	1 681	1 555	355	4%	1,5%	-1,5%
Pays de la Loire	1 301	1 408	250	4%	1,4%	1,6%
Île-de-France	1 578	1 322	201	3%	-11,5%	-3,5%
Bretagne	926	903	211	2%	1,5%	-0,5%
Corse	256	214	36	1%	-2,7%	-3,5%
France métropolitaine	38 854	38 048	6 329	100%	-1,5%	-0,4%

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) – effectifs salariés au 31/12

* Voir page 74

Classement des régions selon le nombre de salariés dans le secteur forestier en 2015



Source : Insee - CLAP 2015

Réalisation : DRAAF Grand Est - SRISE, Octobre 2017

Champ : Sylviculture et exploitation forestière (02.10Z Sylviculture et autres activités forestières - 02.20Z Exploitation forestière - 02.40Z Services de soutien à l'exploitation forestière) - Première transformation du bois (16.10A Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation - 16.10B Imprégnation du bois)



L'activité forestière

Établissements / Emplois

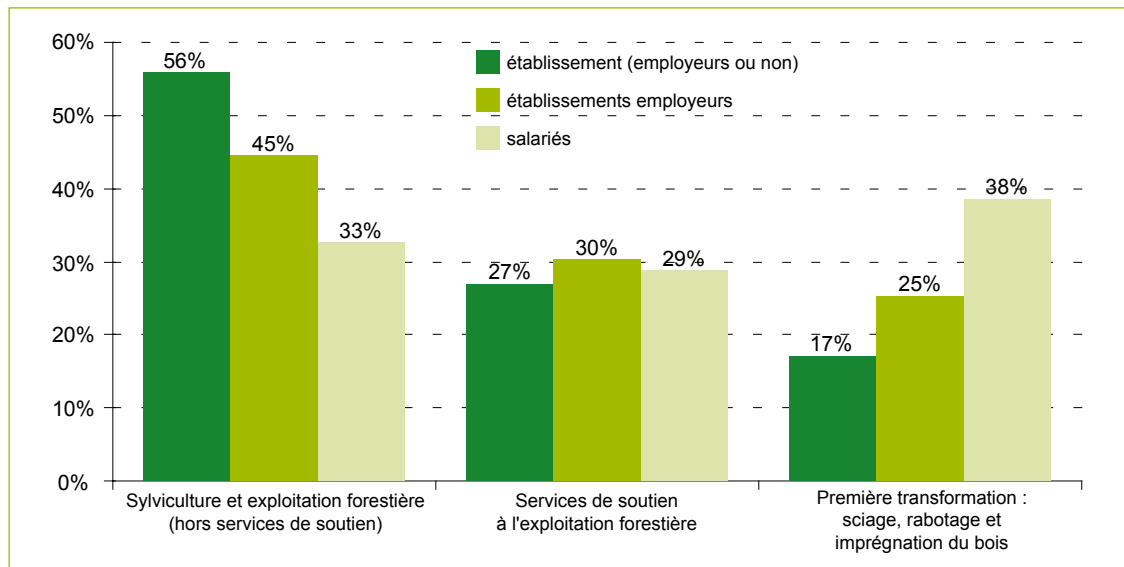
Établissements et emplois selon les activités dans le secteur forestier*

	Nombre d'établissements		Effectifs des établissements au 31/12					
	Grand Est		Grand Est				France métropolitaine	Grand Est / France métropolitaine
	2015	dont employeurs	2010	2014	2015	2015/2014	2015	2015
Sylviculture et autres activités forestières	470	85	162	177	180	2%	1 591	11%
Exploitation forestière	1 138	362	2 313	2 225	2 084	-6%	7 295	29%
Services de soutien à l'exploitation forestière	777	304	1 818	1 901	2 000	5%	11 922	17%
Sylviculture et exploitation forestière	2 385	751	4 293	4 303	4 264	-1%	20 808	20%
Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	396	200	2 417	2 344	2 234	-5%	14 310	16%
Imprégnation du bois	95	53	579	425	435	2%	2 930	15%
Première transformation du bois	491	253	2 996	2 769	2 669	-4%	17 240	15%
Ensemble	2 876	1 004	7 289	7 072	6 933	-2%	38 048	18%

Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) – effectifs salariés au 31/12

* Voir page 74

Établissements et emplois selon les activités dans le secteur forestier* du Grand Est



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés au 31/12/2015

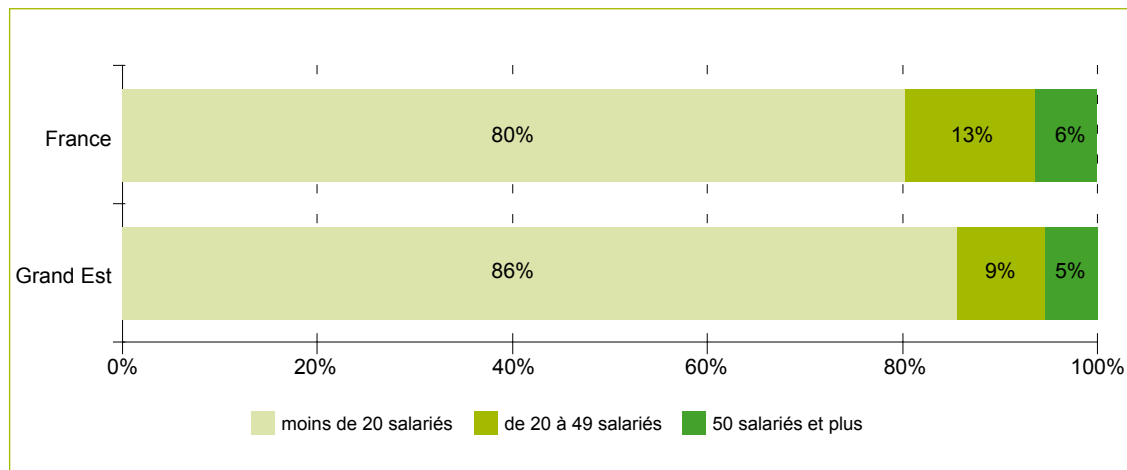
Note de lecture : L'activité « Sylviculture et exploitation forestière » regroupe 56 % des établissements, 45 % des établissements employeurs et 33 % des salariés du secteur forestier du Grand Est.



L'activité forestière

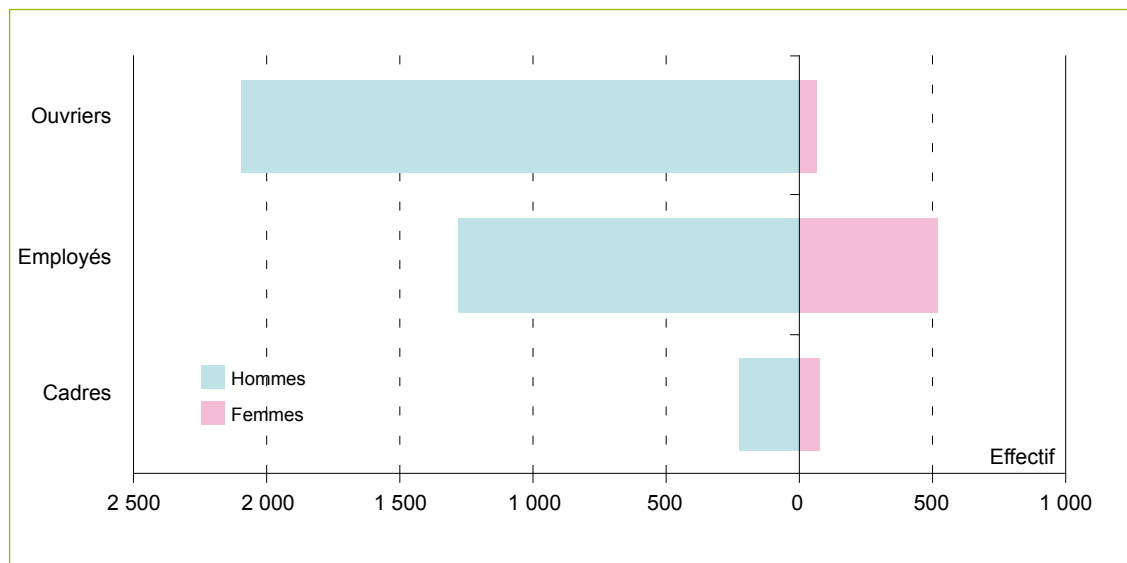
Établissements / Emplois

Emplois selon la taille des établissements en sylviculture et exploitation forestière (hors ONF)



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés au 31/12/2015
* Voir page 74

Types d'emplois et répartition hommes / femmes en sylviculture et exploitation forestière dans le Grand Est



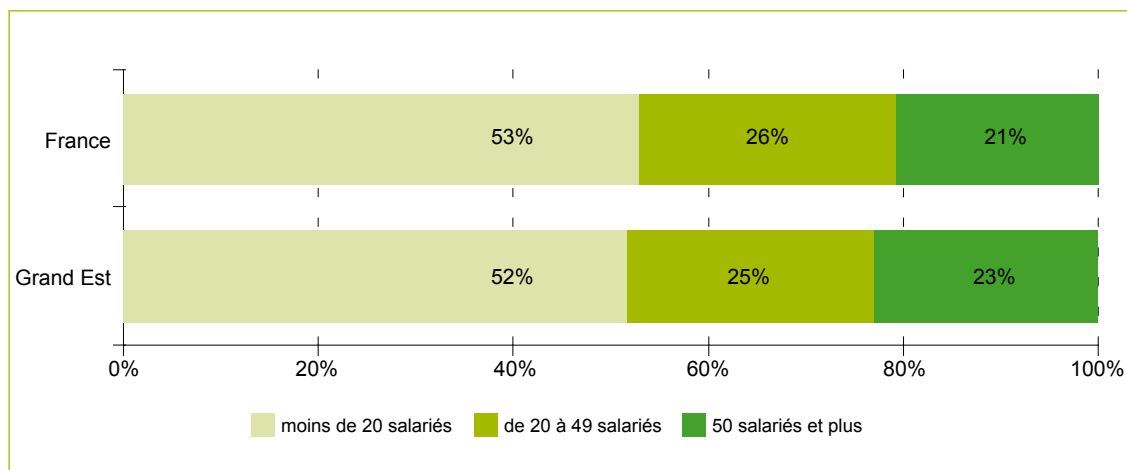
Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés au 31/12/2015



L'activité forestière

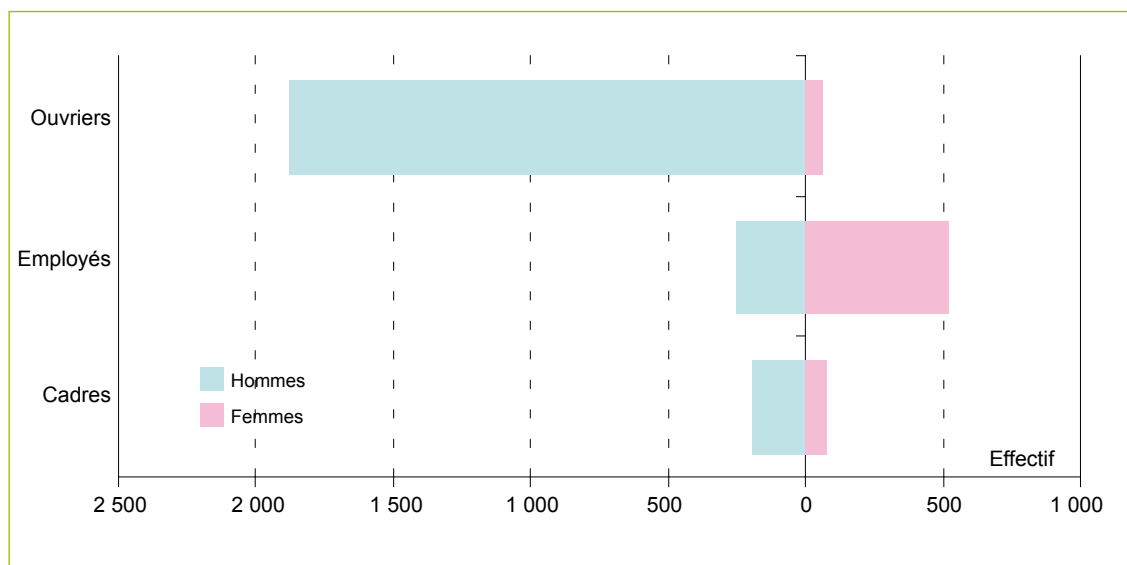
Établissements / Emplois

Emplois selon la taille des établissements en première transformation du bois



Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés au 31/12/2015

Types d'emplois et répartition hommes / femmes en première transformation du bois dans le Grand Est



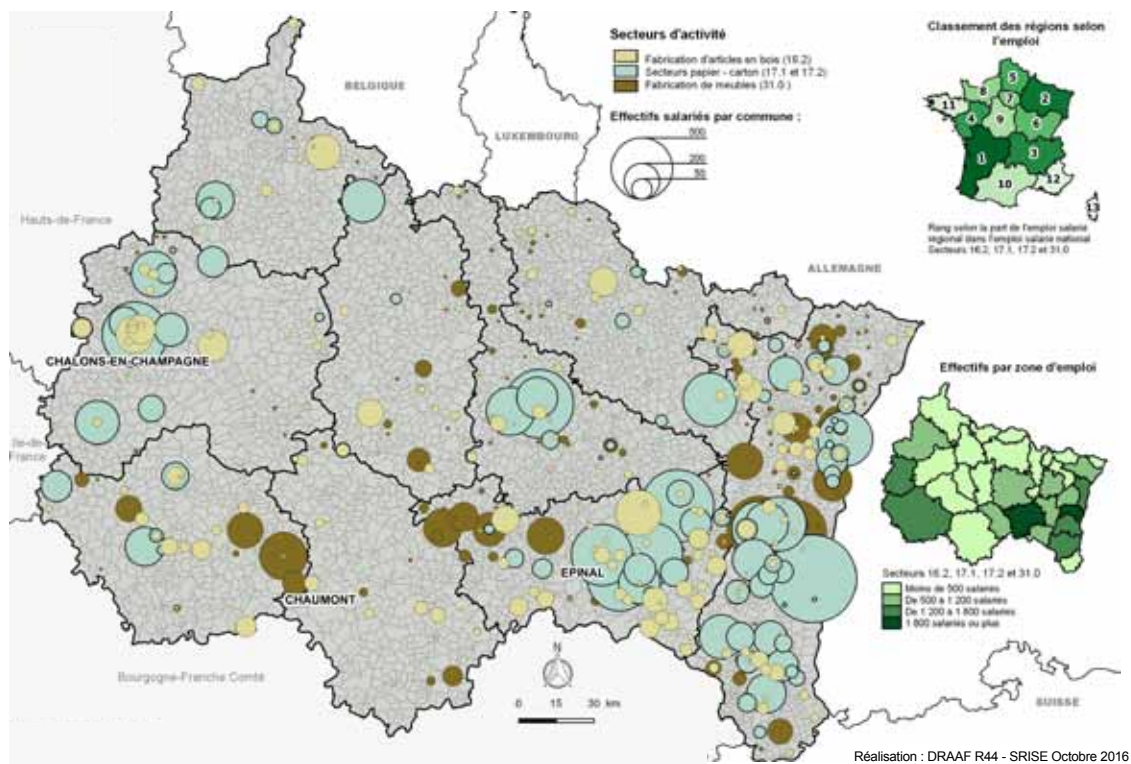
Source : Insee - Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2015 – effectifs salariés au 31/12/2015



L'activité forestière

Établissements / Emplois

L'emploi dans la filière forêt - bois en 2014 : la deuxième transformation



Sources : INSEE - Connaissance locale de l'appareil productif - Effectifs des établissements au 31/12/2014 - Nomenclature d'activités française 2008 niveau groupe



L'activité forestière

La récolte

En 2016, hors autoconsommation, 7 millions de m³ de bois rond ont été récoltés sur le périmètre de la région Grand Est par les exploitants forestiers, soit un volume de récolte 2016 à peine supérieur à la moyenne quinquennale 2012-2016. La récolte 2016 représente 18,5 % de la récolte nationale. Le Grand Est est la deuxième région française qui récolte le plus de bois, derrière la Nouvelle-Aquitaine. En Grand Est, l'année 2016 se situe au 2^{ème} rang des récoltes annuelles observées ces dix dernières années. Les Vosges et la Meuse sont les deux départements où l'on récolte le plus de bois, avec plus de 1 million de m³ de bois rond, ils représentent respectivement 20 % et 16 % de la récolte du Grand Est.

Dans la région, les principales destinations du bois récolté sont le bois d'œuvre, le bois de trituration et le bois énergie.

Le bois énergie (dont le volume a été multiplié par 2,6 en dix ans) représente désormais le quart de la récolte, derrière le bois d'œuvre et le bois d'industrie. La récolte 2016 de bois énergie dépasse de 10 % la récolte moyenne enregistrée sur la période 2012-2015. Si le bois d'œuvre reste le premier débouché avec 41 % de la récolte totale, sa part s'est effritée au cours des dix dernières années. Le niveau de récolte de bois d'œuvre est un des plus faibles sur la période 2006-2016. La région Grand Est est la première région de récolte de bois d'œuvre feuillu et de bois énergie. C'est aussi la deuxième région, après Nouvelle-Aquitaine, pour le bois de trituration, toutes essences confondues, la première pour le bois de trituration issu de feuillus.

L'activité de la branche «Exploitation forestière» est concentrée. Cinquante entreprises, qui récoltent 20 000 m³ de bois rond ou plus, totalisent près de 90 % des volumes de bois récoltés par les entreprises ayant leur siège en Grand Est.

Volume de bois récolté en Grand Est en 2016 (en m³ bois rond)

	2016	2015	Moyenne annuelle 2012-2016	Part Grand Est/France métropolitaine (en %)	Rang national	
Bois d'œuvre						
Feuillus	Chêne	507 295	497 037	504 583	21,6%	2
	Hêtre	507 366	551 329	529 118	49,0%	1
	Peuplier	125 119	126 012	128 440	9,2%	4
	Autres feuillus	206 059	185 275	184 327	31,5%	1
	Total feuillus	1 345 836	1 359 653	1 346 467	24,9%	1
Conifères	Sapin - Epicéa	1 294 790	1 280 886	1 310 914	20,3%	2
	Pin sylvestre	94 114	98 853	106 031	12,9%	3
	Autres résineux	153 249	147 880	161 225	2,3%	3
	Total conifères	1 542 153	1 527 619	1 578 170	11,1%	4
Total Bois d'œuvre	2 887 989	2 887 272	2 924 637	15,0%	3	
Bois de trituration, d'industrie et énergie						
Bois de trituration Feuillus	1 769 997	1 894 535	1 750 342	40,9%	1	
Bois de trituration Conifères	531 475	478 137	553 411	9,4%	3	
Total Bois de trituration	2 301 472	2 372 672	2 303 753	23,1%	2	
Autres bois d'industrie	34 487	41 968	51 440	5,7%	5	
Bois énergie	1 786 040	1 667 979	1 646 667	22,1%	1	
TOTAL RÉCOLTE	7 009 988	6 969 891	6 926 497	18,5%	2	

Source : Agreste - Enquête Exploitations forestières scieries



L'activité forestière

La récolte

Récolte de bois d'œuvre - Chêne en 2016

(France métropolitaine : 2 352 548 m³r)

Bourgogne - Franche-Comté	661 263
Grand Est	507 295
Nouvelle Aquitaine	250 431

Source : Agreste - Enquête Exploitations forestières scieries

Récolte de bois d'œuvre - Sapin-Épicéa en 2016

(France métropolitaine : 6 362 949 m³r)

Auvergne-Rhône-Alpes	2 351 721
Grand Est	1 294 790
Bourgogne-Franche-Comté	1 079 487

Source : Agreste - Enquête Exploitations forestières scieries

Récolte de bois d'œuvre - Hêtre en 2016

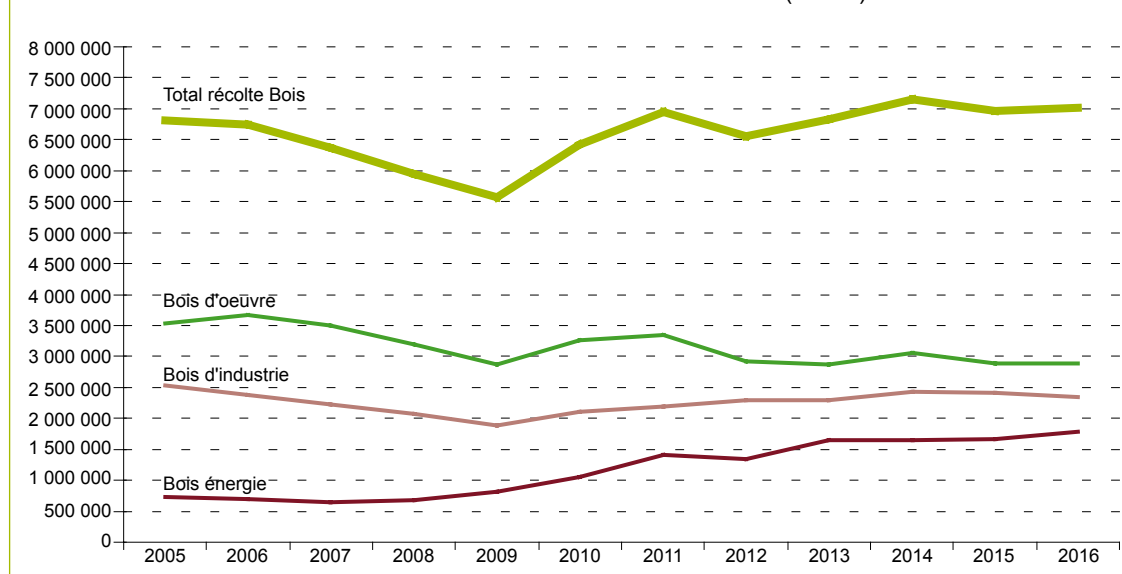
(France métropolitaine : 1 034 901 m³r)

Grand Est	507 366
Bourgogne-Franche-Comté	234 998
Normandie	113 593

Source : Agreste - Enquête Exploitations forestières scieries

m³r = mètre cube rond

Récolte de bois en Grand Est selon la destination (en m³r)



Source : Agreste - Enquête Exploitations forestières scieries



L'activité forestière

Le sciage

En 2016, hors travail à façon, le volume de bois scié par les entreprises implantées en Grand Est s'élève à 1,38 million de m³, en hausse de 6,5 % par rapport à 2015, un niveau proche de la moyenne quinquennale 2012-2016.

La hausse importante de la production en 2016, bien supérieure à la progression nationale (+ 1,6 %), fait suite à une mauvaise année 2015. Depuis dix ans, les sciages ont considérablement diminué en région Grand Est. La baisse tendancielle des sciages touche tant les résineux (- 40 % entre 2006 et 2016) que les feuillus (- 20 %).

La région est la 3^{ème} région productrice de sciage, avec plus de 17 % des sciages de métropole. Avec 977 500 m³ en 2016, le sciage de conifères représente 70 % de l'activité des scieries du Grand Est. Cependant, le Grand Est est la première région de sciages de feuillus (374 000 m³ en 2016), avec notamment la moitié des sciages de hêtres produits en France.

Les départements du Bas-Rhin et des Vosges totalisent à eux seuls 60 % des volumes sciés (y compris merrains et bois sous rail), avec en majorité des résineux sciés. À l'inverse, les scieries implantées dans l'Aube et dans la Meuse ont une activité quasi exclusivement dédiée aux feuillus.

Dans cette branche d'activité «Sciage, rabotage et imprégnation du bois», les onze entreprises qui scient 20 000 m³ ou plus, réalisent 56 % de la production de sciage de la région Grand Est.

Volume de bois scié en Grand Est en 2016 (en m³ sciage)

		2016	2015	Moyenne annuelle 2012-2016	Part Grand Est/France métropolitaine (en %)	Rang national
Feuillus	Chêne	121 074	96 140	106 514	19,9%	2
	Hêtre	185 252	174 968	170 414	50,8%	1
	Peuplier	49 700	39 952	45 369	20,0%	2
	Autres feuillus et bois tropicaux	17 987	16 626	19 093	14,6%	2
	Total sciages feuillus et bois tropicaux	374 013	327 686	341 390	27,8%	1
Conifères	Sapin - Epicéa	824 121	810 069	869 926	23,2%	2
	Pin sylvestre	82 529	67 974	87 927	20,6%	2
	Autres conifères	70 802	57 973	57 622	2,9%	7
	Total sciages conifères	977 452	936 016	1 015 475	15,3%	3
Merrains et bois sous rail		33 181	36 831	47 929	14,5%	3
TOTAL SCIAGES		1 384 646	1 300 533	1 404 795	17,4%	3

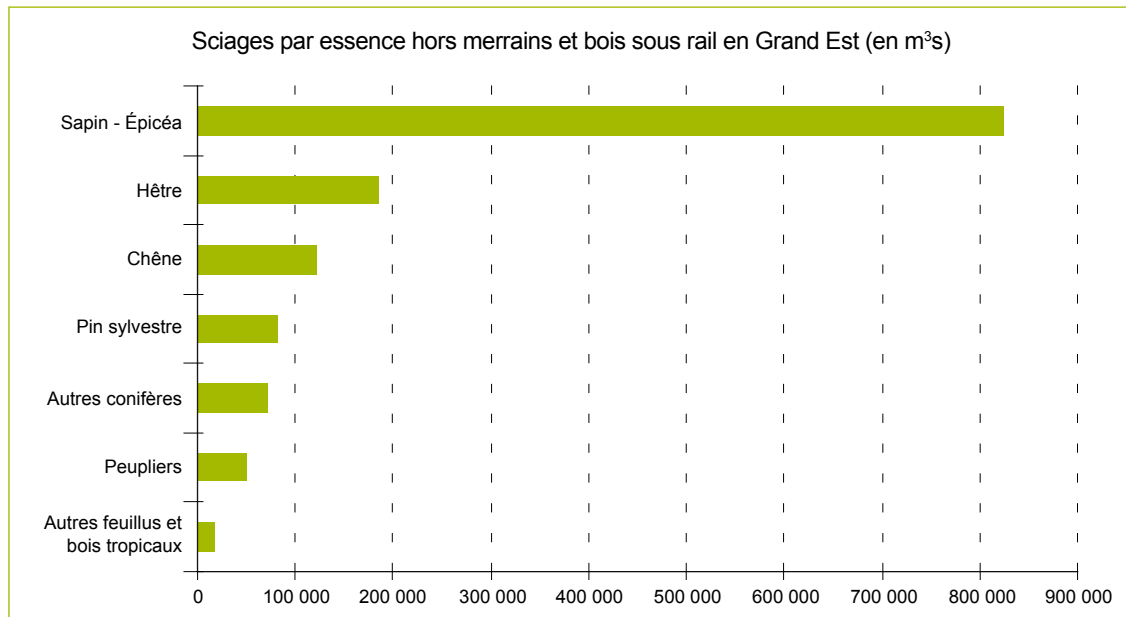
Note : volumes hors sciage à façon

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières scieries

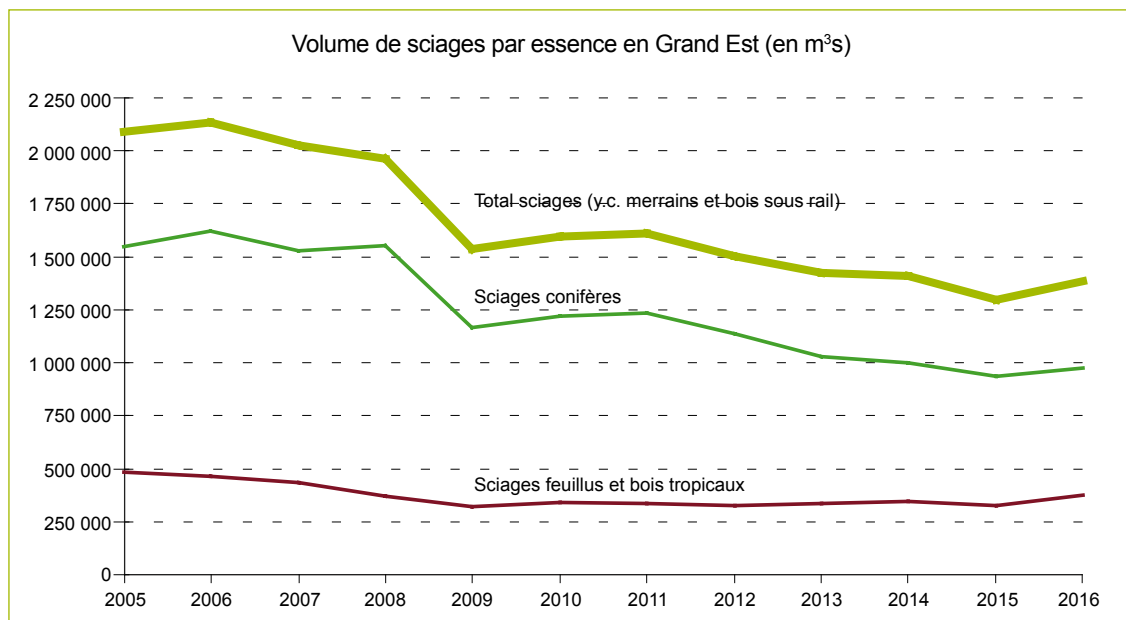


L'activité forestière

Le sciage



Source : Agreste - Enquête exploitations forestières scieries



Note : volumes hors sciage à façon

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières scieries



L'enseignement agricole

Effectifs et établissements

L'enseignement agricole en région Grand Est se distingue du niveau national puisque plus de la moitié (57,7 %) des élèves sont scolarisés dans l'enseignement agricole public alors que le nombre de sites de formation est supérieur dans l'enseignement agricole privé (25 sites privés et 18 sites publics).

Au 1^{er} janvier 2017, les effectifs de l'enseignement agricole sont en progression de 1,9 %, ce chiffre positif masque la baisse d'effectifs dans les classes entrantes en particulier les classes du cycle d'orientation (4^{ème} et 3^{ème}, seconde générale et technologique).

L'enseignement agricole public est présent dans les dix départements du Grand Est alors que l'enseignement agricole privé temps plein est présent dans cinq départements comme l'enseignement agricole privé à rythmes appropriés.

65,6 % des élèves ont choisi l'enseignement agricole pour ses formations professionnelles et 34,4 % pour ses formations générales et technologiques (Seconde générale et technologique, bac technologique et bac S). Cet enseignement général et technologique est surtout dispensé dans l'enseignement agricole public (88,4 %).

Deux départements se détachent particulièrement en matière d'effectifs d'élèves scolarisés dans l'enseignement agricole du Grand Est avec 17 % et 18 % respectivement dans la Marne et les Vosges. La Meurthe-et-Moselle et la Haute-Marne sont les départements où les effectifs d'élèves sont les plus faibles. 66,7 % des élèves de l'enseignement agricole sont internes, ce chiffre peut atteindre 90 % dans l'enseignement agricole privé à rythmes appropriés. 26 % des élèves sont demi-pensionnaires en raison de la présence d'étudiants BTSA, qui ne peuvent être hébergés par l'établissement.

La production agricole (33 %) et les services (24 %) représentent les secteurs professionnels les plus sollicités avec également les métiers du paysage (15,6 %). La voie professionnelle (seconde, 1^{ère} et terminale) permet la scolarisation de plus de 40 % des élèves. Les sections BTSA, présentes surtout dans l'enseignement agricole public et privé temps plein représentent 16 % des effectifs.

L'enseignement agricole offre aux élèves une palette de formations qui concernent les secteurs professionnels de la production agricole, la forêt, le paysage, l'environnement, la transformation, le commerce, les services voire le tourisme. Ainsi, il apporte des réponses dans le champ très varié des métiers exercés en milieu rural.

Près de 16 % des élèves ont des parents qui exercent la profession d'agriculteur exploitant. Près de 54 % des parents des élèves de l'enseignement agricole sont ouvriers, employés ou sans activités professionnelles. L'enseignement agricole recrute de plus en plus dans les milieux socioprofessionnels modestes avec par voie de conséquence un nombre croissant d'élèves boursiers. Ce chiffre dépasse les 60 % dans l'enseignement agricole privé à rythmes appropriés.

L'enseignement agricole est présent en formations par apprentissage et également en formations continues. Les sections de formations par apprentissage sont surtout développées en Lorraine et Alsace et concernent en particulier les métiers de la production agricole, du paysage. Quant aux centres de formations continues, ils s'évertuent à répondre aux besoins des acteurs, des hommes et des femmes, des entreprises et des territoires à partir de formations diplômantes, mais également sous forme de prestations adaptées aux besoins des secteurs et structures professionnels les plus divers.

Les établissements publics et privés en 2017

Nombre de sites	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	TOTAL
Public	2	2	2	2	1	2	2	1	2	2	18
Privé Temps Plein	1	2	2	0	0	0	0	3	1	0	9
Maisons Familiales Rurales	1	0	3	2	0	5	0	5	0	0	16

Source : DRAAF - Service Régional de la Formation et du Développement



L'enseignement agricole

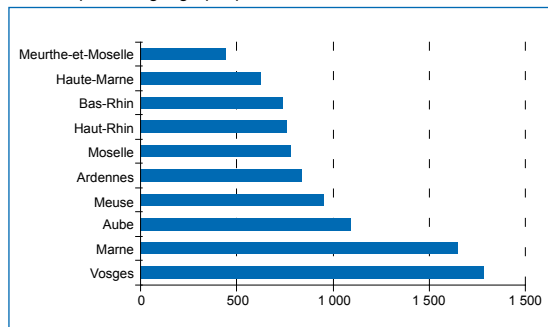
Effectifs et établissements

Les élèves - Rentrée 2016 - Effectifs au 01/01/2017

	Public	Privé RA	Privé Temps Plein	Total privé	Ensemble	Évolution 2017/2016
Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole ou non	116	206	231	437	553	-0,7%
Cycle orientation collège	382	626	348	974	1 356	-2,3%
Cycle détermination lycée/Seconde générale techno.	561		63	63	624	-2,3%
Seconde Pro	846	400	289	689	1 535	-0,8%
Bac Pro	1 566	836	497	1 333	2 899	3,2%
Bac Techno	777		117	117	894	2,8%
Bac S	220		26	26	246	8,8%
Brevet de Technicien Supérieur Agricole 1	581	29	226	255	836	1,8%
Brevet de Technicien Supérieur Agricole 2	539	32	160	192	731	14,2%
Ensemble	5 588	2 129	1 957	4 086	9 674	1,9%

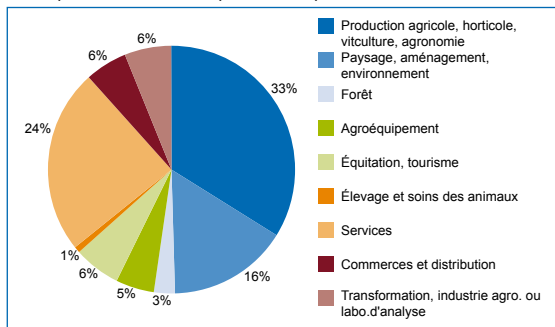
Source : DRAAF - Service Régional de la Formation et du Développement

Répartition géographique des élèves en 2017



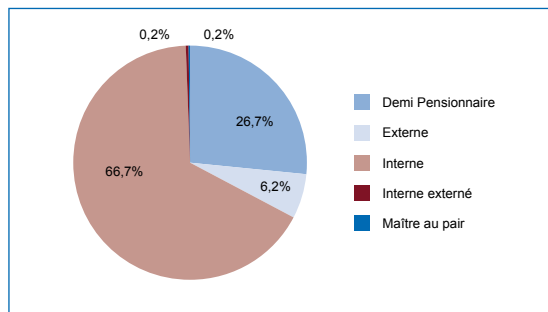
Source : DRAAF - Service Régional de la Formation et du Développement

Répartition des élèves par secteur professionnel en 2017



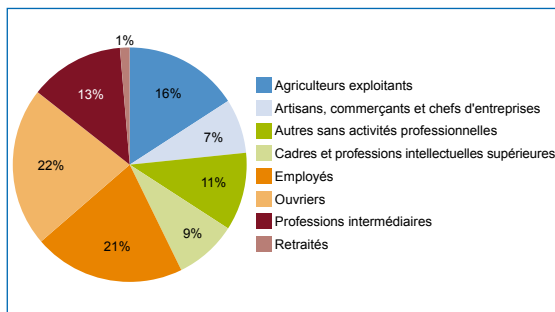
Source : DRAAF - Service Régional de la Formation et du Développement

Répartition des élèves selon le régime en 2017



Source : DRAAF - Service Régional de la Formation et du Développement

Répartition des élèves selon la catégorie socio-professionnelle du responsable de l'élève en 2017



Source : DRAAF - Service Régional de la Formation et du Développement

L'ENSEIGNEMENT



Le transfrontalier

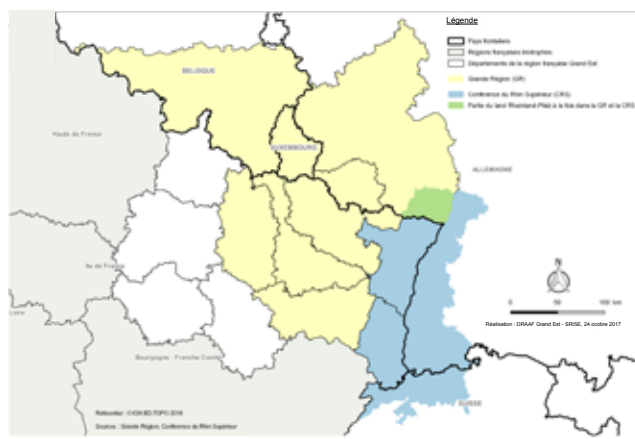
La région Grand Est est limitrophe à quatre pays. Elle fait partie de trois périmètres de la coopération interrégionale plurinationale. Elle est dans le réseau de la Grande Région (GR) pour quatre de ses départements et prochainement pour un 5^{ème}, les Ardennes. Elle est dans le réseau de la Conférence du Rhin Supérieur (CRS) pour deux de ses départements.

La DRAAF co-présède le groupe de travail «agriculture et forêt» de la GR et préside le groupe de travail «agriculture» du CRS.

Quelques exemples d'actions menées par les réseaux :

- dans la CRS, engagement pour le développement de pratiques agricoles compatibles économiquement avec la sauvegarde de l'Oedicnème Criard (ou œdicnème eurasien, espèce d'oiseau nordique appartenant à la famille des Burhinidae)
- dans la GR, charte pour l'agriculture
- dans les deux réseaux, une étude comparative de la mise en oeuvre de la directive dite «Pesticides» est menée. Elle compare les conditions de délivrance et d'utilisation du certificat individuel d'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Espace de la Grande Région et espace de la Conférence du Rhin Supérieur



Données de cadrage

	Population	Surface totale (ha)	SAU (ha)	Surface boisée (ha)	STH des exploitations (ha)	Sol artificialisé (ha)
Grande Région (GR)	11 576 069	4 309 931	2 738 820	1 282 201	779 575	
Conférence du Rhin Supérieur (CRS) plus le Südwestpfalz						
Région belge Wallonie dans la GR	3 617 833	1 684 429	692 570	268 774	308 097	499 910
Luxembourg dans la GR	576 249	258 600	131 040	88 200	66 923	
Région française Grand Est	5 558 304	5 772 052	3 004 300	1 978 247	735 720	501 907
<i>dont la Lorraine dans la GR</i>	2 333 587	2 366 902	1 130 340	925 227	404 555	190 450
<i>dont l'Alsace dans la CRS</i>	1 885 149	833 166	341 790	340 567	79 365	108 928
Sarre dans la GR	995 597		77 920			
Rhénanie Palatinat dans la GR	4 052 803		706 950			
<i>partie du Land allemand Rhénanie Palatinat dans la CRS plus le Südwestpfalz</i>			60 989			
Baden-Württemberg	10 879 618		1 422 460			
<i>partie du Land allemand Baden-Württemberg dans la CRS</i>	4 710 258					
Suisse	8 327 126	4 128 498	1 049 072	1 267 007	737 570	270 348
cantons suisses dans la CRS	1 467 923	358 770	154 361	138 592	97 699	46 572

Sources : Eurostat 2016, Eurostat 2013 pour la SAU, Agreste SAA 2016 pour la surfaces totales, les surfaces boisées, les STH des exploitations et les surfaces artificialisées.

Office fédéral de la statistique suisse 2016 surfaces herbagères	2004
Statistique du Luxembourg 2015	
Statistique de Belgique, recensement agricole 2010	
Statistique belge 2016	



Le transfrontalier

Orientations des exploitations agricoles	Spécialisées céréaliculture et en culture de plantes oléagineuses et protéagineuses		Spécialisées en bovins - orientation lait		Spécialisées en bovins - orientation élevage et viande		Tout Otex	
	Nbre d'exploitations	dont celles de 100 ha et plus de SAU	Nombre d'exploitations	dont celles de 100 ha et plus de SAU	Nombre d'exploitations	dont celles de 100 ha et plus de SAU	Nombre d'exploitations	dont celles de 100 ha et plus de SAU
Grande Région (GR)	5 580	2 140	5 500	1 870	6 210	710	46 310	9 420
Région belge Wallonie dans la GR	690	50	1 660	150	3 670	300	12 830	1 730
Luxembourg dans la GR	70	10	530	200	410	70	2 080	450
Région française Grand Est	10 540	4 710	2 690	1 360	1 500	370	45 770	12 410
dont la Lorraine dans la GR	2 600	1 630	1 570	850	730	180	11 100	4 900
dont l'Alsace dans la CRS	3 300	280	510	140	240	30	10 830	820
Sarre dans la GR	150	50	180	110	160	30	1 230	290
Rhénanie Palatinat dans la GR	2 070	400	1 560	560	1 240	130	19 070	2 050
partie du Land allemand Rhénanie Palatinat dans la CRS							2 631	
Baden-Wurtemberg partiellement dans la CRS	5 800	490	6 440	840	3 920	150	42 410	3 020
partie du Land allemand Baden-Wurtemberg dans la CRS							11 898	

Sources : Eurostat 2013

Productions végétales (surface en milliers ha)	Céréales pour la production de grains (y compris semence)	Orge	Mais grain	Mais ensilage	Surface Betterave à sucre	Surface Pommes de terre	Graines de colza et de navette	Lin textile	Raisins de cuve - vigne en production
Grande Région (GR)	923	279	32	186	52	47	192		
Région belge Wallonie dans la GR	197	37	5	51	37	38	11	10	
Luxembourg dans la GR	28	7	0,1	15	0	0,6	4	0	1,3
Sarre dans la GR (chiffres 2015)	23	5	0,4	4	0	0,1	4		0,1
Région française Grand Est (chiffres 2015)	1 376	440	192	131	91	18	319	0,47	46
dont la Lorraine dans la GR	434	151	15	82	0,2	0,5	130	0,04	0,4
dont l'Alsace dans la CRS	186	5	129	15	6	1,2	3	0	16
Land allemand Rhénanie Palatinat dans la GR (chiffres 2015)	242	79	12	33	15	7	43		59
partie du land allemand Rhénanie Palatinat dans la CRS									1,6
Land allemand Baden-Wurtemberg partiellement dans la CRS (chiffres 2015)	513	152	69	130	14	5	46		15
Suisse	142	28	14	47	19	11	21	0,03	15
cantons suisses dans la CRS									0,5

Sources : Eurostat 2016, Eurostat 2015 pour le raisin de cuve vigne en production

Office fédéral de la statistique suisse 2004

En 2016, la France comptait 67,5 % des surfaces cultivées de lin textile en Europe (UE des 28) et la région transfrontalière Grande Région plus le département français des Ardennes en comptait 10 %.

Il existe plusieurs vignobles dans la région Grand Est et les régions transfrontalières GR et CRS dont le prestigieux Champagne. Mais les surfaces sont faibles comparées au vignoble français de 761 milliers d'ha en 2015.

Productions animales (effectifs en milliers de têtes)	Effectif Bovin	dont Effectif Bovin de 2 ans et plus	Effectif Porcin	Effectif Ovin	Effectif Caprins	Effectif Poules pondeuses d'œuf de consommation et à couver	Effectif Poulets de chair
Grande Région (GR)	2 692	1 411	751	165	27		
Région belge Wallonie dans la GR	1 174	635	374	48	11		3 589
Luxembourg dans la GR	202	104	95	9	5		
Sarre dans la GR	48	24	4	6	1		
Région française Grand Est	1 675	861	398	210	10	1 960	5 651
dont la Lorraine dans la GR	917	466	94	33	5	530	464
dont l'Alsace dans la CRS	171	88	93	56	4	1 064	1 855
Land allemand Rhénanie Palatinat dans la GR et partiellement dans la CRS	351	182	183	68	6		
Land allemand Baden-Wurtemberg partiellement dans la CRS	992	475	1 777	215	30		
Suisse	1 555	807	1 454	339	75	3 056	6 878
cantons suisses dans la CRS	216		146	34	6	576	809

Sources : Eurostat 2016, Office fédéral de la statistique suisse 2016 pour les données suisses sauf bovins de 2 ans et plus.

Eurostat 2013

Statistique du Luxembourg 2015



Glossaire



AGRESTE	«Agreste, la statistique agricole» est le site du Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen. Elle peut aussi concerner des produits non couverts par la réglementation européenne (cas des produits de la forêt par exemple).
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.
BDNI	La Base de données nationale de l'identification contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine en France.
Carcasse bovin type O, type P	La conformation est un terme qui désigne la forme d'un bovin. Elle se fait sur 5 niveaux, représentés par les 5 lettres du mot E.U.R.O.P. Plus l'animal est musclé au niveau du dos et des pattes arrières, plus il présente une grande valeur bouchère. Il sera classé E ou U. Au contraire, moins il est musclé, plus il y aura d'os par rapport aux muscle et sera classé O voire P.
Carcasse ovine R	Le classement des carcasses d'ovins s'effectue en appréciant la conformation (six classes : 8, E, U, R, O, P) et l'état d'engraissement (cinq classes : 1, 2, 3, 4, 5)
Carcasse porcine E	Le classement qualitatif de la carcasse s'effectue au moment de l'abattage par estimation de la teneur en viande maigre : E= 55 % et plus (viande maigre estimée en pourcentage du poids de la carcasse), U= de 50 à 55 %, R= de 45 à 50 %, O= de 40 à 45 %, P= moins de 40 %
CIVA	Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace
CIVC	Comité interprofessionnel du vin de Champagne
COP	Céréales, oléagineux et protéagineux
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
ETA	Entreprise de travaux agricoles
FCO	Fièvre catarrhale ovine
GAEC	Un Groupement agricole d'exploitation en commun est une société civile de personnes permettant à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.
GEOFLA	@IGN GEOFLA décrit l'ensemble des unités administratives nationales (France métropolitaine et DROM) : communes, cantons, arrondissements, départements, régions. GEOFLA® permet à des échelles nationales et régionales de situer toute information thématique, d'analyser des données statistiques et de gérer des déplacements routiers.



Glossaire



hl	Hectolitre (100 litres)
ICHN	L'indemnité compensatoire de handicaps naturels
IGP	L'IGP a été mise en place par la réglementation européenne en 1992. Elle concernait initialement les produits alimentaires spécifiques portant un nom géographique et liés à leur origine géographique. Ce signe a été étendu aux vins en 2009.
IPAMPA	L'IPAMPA est l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole. Il couvre l'ensemble des productions agricoles et suit l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole.
MAEC	Mesures agroenvironnementales et climatiques
PBS	Production brute standard : à chaque donnée de structure d'une exploitation agricole (surfaces cultivées et effectifs d'animaux), est affecté une valeur propre au produit et à la région. La somme de ces valeurs unitaires détermine la PBS et représente le potentiel de production économique de l'exploitation, hors aides. Elle s'exprime en euros.
PHAE	Prime herbagère agro-environnementale
quintal/ha	100 kilogrammes par hectare
SAU	Surface agricole utile
SAA	Statistique agricole annuelle
SIQO	Signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine
SSP	Le Service de la statistique et de la prospective est au sein du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).
STH	Surface toujours en herbe
Teruti-Lucas	L'enquête est réalisée par le ministère de l'agriculture. L'enquête Teruti-Lucas repose sur l'association originale de photographies aériennes constituant la base de sondage et de relevés de terrain effectués par des enquêteurs. Depuis 2012, les points Teruti-Lucas situés en territoire agricole sont renseignés à partir des déclarations de surfaces des demandeurs d'aides PAC.
UTA	Unité de travail annuel pouvant être rapprochée d'un équivalent temps plein







Publication disponible sur le site internet www.draaf-grand-est.agriculture.gouv.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes

CS60 440 - 51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03.69.32.51.47 - Fax : 03.69.32.51.45

Courriel : srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : **Sylvestre CHAGNARD**
- Rédacteur de publication: **Sylvain SKRABO**
- Rédacteur en chef : **Sylvain SKRABO**
- Rédacteurs : **agents du SRISE**
- Composition : **DRAAF/SRISE site de STRASBOURG**
- Dépôt légal : **à parution**
- N° ISSN : **en cours**
- Crédit photo : **agents DRAAF Grand Est/agriculture.gouv.fr**
Cheick SAIDOU/agriculture.gouv.fr